



5^e édition de la Nuit de la Solidarité parisienne



Rapport des contributions du Comité scientifique

Analyses et réflexions sur le dispositif 2022

Sommaire

Édito	5
Introduction	6
① Approfondissement de la connaissance de plusieurs publics.	10
« Habiter » le bois de Vincennes : point d'étape d'une étude exploratoire. Méthodologie, paroles des professionnel-le-s et premières caractéristiques des « habitant-e-s »	10
Familles ivoiriennes en situation de rue : condamnées à l'errance ?	19
Pratiques de consommation et mobilités des usagers de drogues sur le territoire parisien	23
Les usagers du 115 de Paris sont-ils décomptés et enquêtés lors de la Nuit de la Solidarité ?	30
② Retours d'expériences et mise en perspective des données	37
Participer à la Nuit de la Solidarité : retour d'expériences	37
Les effets des représentations sociales sur le décompte des personnes sans-abri	42
Carnets de nuit de la solidarité : croisement de regards sensibles sur un outil de dénombrement	53
③ Innovations de la NDLS 2022	62
Nuit de la Solidarité à Paris et dans la Métropole du Grand Paris – retours d'expérience et enseignements croisés	62
La mutualisation de la collecte du recensement de la population des sans-abri avec celle de la Nuit de la Solidarité en janvier 2022	66
Conclusion	72

Édito

POUR LA 5^e ANNÉE CONSÉCUTIVE, la Ville de Paris a organisé la Nuit de la Solidarité, une vaste opération de décompte visant à recueillir, à un instant donné, le nombre de personnes sans-abri sur un territoire circonscrit afin de mieux appréhender leurs profils et leurs besoins.

Les données récoltées dans le cadre de cette Nuit qui compte, nous permettent, chaque année, d'adapter les dispositifs et actions que nous portons pour les personnes en situation de grande exclusion.

Cette année, deux spécificités ont accompagné la mise en place de ce décompte : d'une part une première expérimentation de déploiement de l'opération au niveau de la Métropole du Grand Paris avec la participation de 9 communes volontaires, et d'autre part l'adossment au volet habitations mobiles et sans-abri (HMSA) du recensement de l'INSEE.

Depuis 2018, la Ville de Paris a pu s'appuyer sur une forte mobilisation citoyenne de plus de 2 000 Parisien-ne-s - volontaires et professionnel-le-s - et sur une collaboration étroite avec différents partenaires en charge de plusieurs lieux marqués par la présence de personne sans-abri : RATP, SNCF, AP-HP, le bailleur Paris Habitat, certains gestionnaires de parkings, des acteurs associatifs, et plusieurs services de la Ville. Leur participation est indispensable afin que l'opération couvre un périmètre le plus large et diversifié possible sur le territoire parisien.

La méthodologie du dispositif est réfléchi et ajustée chaque année pour tenir compte des éléments conjoncturels (crise sanitaire, adossment du décompte à d'autres événements, etc.) tout en gardant une ambition de comparabilité nécessaire pour mettre en perspective les résultats obtenus avec ceux des précédentes éditions.

Le Comité scientifique de la Nuit de la Solidarité, composé de membres de la communauté scientifique, d'organismes experts de l'accompagnement des personnes à la rue (Observatoire du Samu social de Paris, RATP, Fondation Abbé Pierre, Fédération des acteurs de la Solidarité, Feantsa, INSEE, etc.), mais aussi d'autres territoires engagés dans des opérations similaires, est garant de cette scientificité.

Acteur incontournable de la démarche depuis la première édition, le Comité scientifique de la Nuit de la Solidarité entend, à travers ce rapport, compléter et alimenter notre connaissance sur les personnes sans-abri présentes à Paris, en articulation avec l'analyse statistique des résultats du décompte produit par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR). Les contributions diverses et complémentaires qui le composent sont le reflet des discussions vives et réflexions importantes menées par le Comité scientifique. Par ailleurs, les retours d'expériences notamment du point de vue des volontaires ainsi que les innovations sur cette 5^e édition se révéleront particulièrement utiles pour l'organisation de la prochaine Nuit de la Solidarité.

Cette année, le Rapport des contributions des membres du Comité scientifique poursuit le double enjeu d'une remise en perspective méthodologique des données collectées et d'un approfondissement de la connaissance de certains publics et secteurs.

Léa Filoche

Adjointe à la Maire de Paris en charge des solidarités, de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

Introduction

DÉPUIS 2018, LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (NDLS) est une opération annuelle de décompte de nuit des personnes sans-abri, pilotée par la Ville de Paris. Elle mobilise tous les ans plus de 2 000 bénévoles et professionnel-le-s du social. Ce dispositif de décompte vise tout d'abord à objectiver sur un territoire donné le nombre de personnes se trouvant sans solution de logement ou d'hébergement à un moment, c'est-à-dire n'ayant pas d'endroit où dormir pour la nuit ou dormant dans un lieu impropre au sommeil (voiture, tente, hall d'immeubles, etc.), selon la typologie de la grille ETHOS¹. Ce dispositif est aussi conçu pour mieux connaître le profil de ces dernières, ainsi que leurs besoins et éclairer les situations auxquelles cherchent à répondre les politiques publiques d'accueil, d'hébergement et d'insertion.

Pour permettre le décompte le plus exhaustif possible, la Ville de Paris s'est associée à des partenaires qui gèrent d'autres types d'espaces tels que les salles d'attente des hôpitaux, les gares parisiennes, les stations de métro, etc.

Ainsi, plusieurs organismes collaborent à la démarche de la Nuit de la Solidarité en donnant accès à des lieux spécifiques : la RATP, la SNCF, l'AP-HP (Assistance Publique des Hôpitaux de Paris), des gestionnaires de parkings (Indigo, Saemes et Effia) et le bailleur social Paris Habitat. D'autres partenaires ou services de la Ville de Paris, intervenant auprès des personnes sans-abri, sont aussi mobilisés (Unités d'Assistance aux Sans-Abri [UASA], Emmaüs et France Terre d'Asile [FTA]), notamment dans certains secteurs spécifiques comme les talus du périphérique, les campements, les parcs et jardins, certaines voies souterraines et les bois de Vincennes et Boulogne.

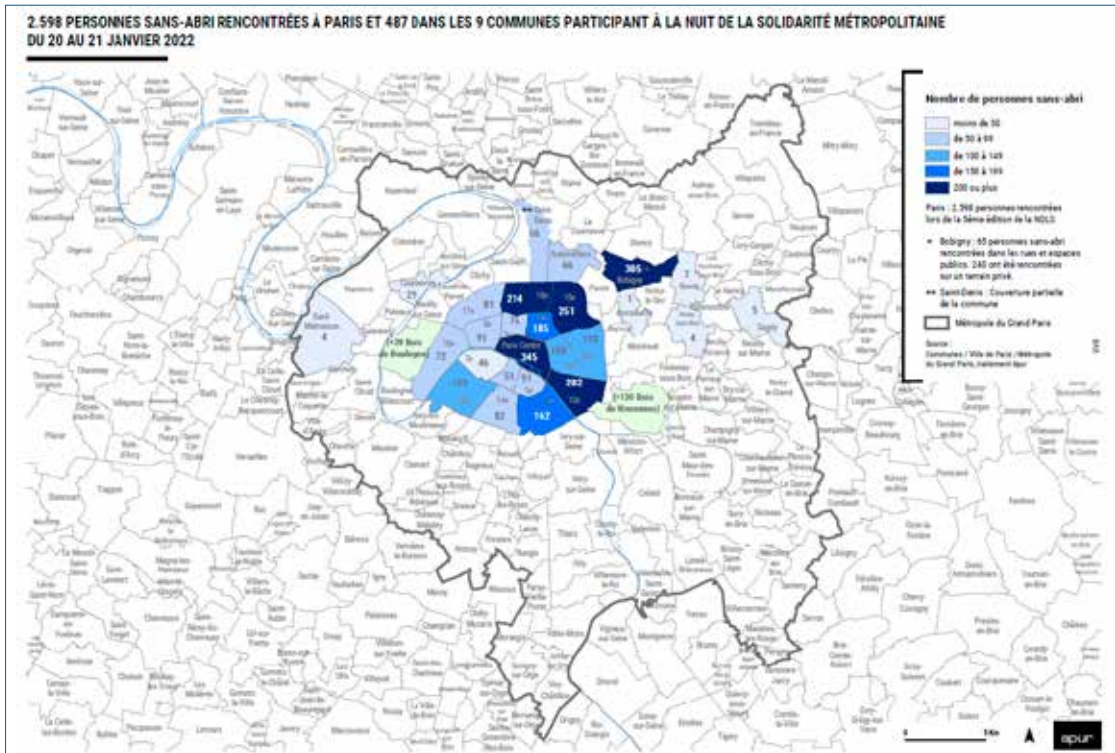
Pour cette 5^e édition de la NDLS, deux spécificités ont accompagné ce dispositif de décompte : d'une part, une première expérimentation de déploiement de l'opération au niveau de la Métropole du Grand Paris, avec la participation de 9 communes volontaires. D'autre part, l'adossement à sa réalisation, du volet habitations mobiles et sans-abri (HMSA) du recensement de l'INSEE qui souhaitait mettre à profit les modalités d'enquête mises en place par la Nuit de la Solidarité. Au-delà de ces deux singularités, cette 5^e édition de la NDLS s'est déroulée dans les mêmes conditions que les éditions précédentes, permettant ainsi une comparabilité méthodologique entre les différentes années.



© Sébastien Couffy

Ainsi, la Ville de Paris est découpée pour l'opération en 355 secteurs couvrant la totalité des arrondissements parisiens ainsi que certaines zones dites spécifiques (gares, hall d'urgence des hôpitaux de l'AP-HP, certains talus du périphérique, campements, ainsi que la totalité des stations de métro et quelques-unes des plus grandes stations parisiennes de RER). Ces derniers ont été parcourus par des équipes volontaires (composées de professionnel-le-s et de bénévoles) sur une durée d'environ trois heures, entre 22 heures et une heure du matin.

¹ European Typology of Homelessness and Housing Exclusion, grille de la FEANTSA. La délimitation du public décompté dans le cadre de la NDLS correspond à la catégorie E1 de cette grille, soit les personnes vivant « dans la rue ou dans les espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation ».



Sous l'égide du Comité scientifique de la Nuit de la Solidarité, composé de chercheurs et chercheuses pluridisciplinaires, mais aussi de partenaires internes et externes à la Ville, et d'autres collectivités², la méthodologie d'enquête utilisée dans le cadre de la Nuit de la Solidarité est ajustée et améliorée au fil des éditions. Différentes adaptations sont chaque année entreprises pour faciliter le déroulé de l'opération de décompte et fiabiliser les informations recueillies, tout en veillant à conserver la comparabilité des résultats d'une année sur l'autre.

Il est à noter que, si ce type d'enquête permet d'obtenir des éléments assez fins sur une population donnée à un moment précis, elle **ne permet en revanche d'appréhender les trajectoires des personnes que de façon limitée, et n'est notamment pas adaptée pour suivre ces dernières d'une année sur l'autre.** Pour obtenir ces données complémentaires, d'autres méthodologies d'enquêtes, longitudinales et/ou qualitatives doivent être mobilisées. Ces dernières sont nécessaires pour analyser les parcours de vie des individus dont la prise en compte est également primordiale pour une appréhension globale optimale.

² En 2022, le Comité scientifique de la Nuit de la Solidarité se compose :

- d'un collège d'universitaires pluridisciplinaires (historiens, sociologues, anthropologues, politistes), représenté par Mauricio Aranda, Thibaut Besozzi, Axelle Brodiez, Gaspard Lion, Marie Loison-Leruste, Marine Maurin, Olivier Peyroux, Pascale Pichon, Lola Vives, Sophie Rouay-Lambert et Vianney Schlegel.
- d'un collège d'organismes d'études, observatoires, acteurs du champ de l'accompagnement des personnes sans-abri et partenaires de l'opération, représenté par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), la Direction régionale interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL), la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA), la Fondation Abbé Pierre (FAP), l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'Observatoire du Samu social, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), l'Observatoire francilien des personnes à la rue ou hébergées (OFPRUH), la RATP et l'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (UNCCAS).
- d'un collège de villes ou d'observatoires locaux ayant adopté une démarche comparable, représenté par le CCAS de Metz et l'Observatoire de l'hébergement et du logement d'Un Toit pour tous, engagé dans l'organisation de la Nuit de la Solidarité de Grenoble-Alpes Métropole.
- de l'Observatoire social de la Ville de Paris (direction des Solidarités).

Rappelons que, **pour la deuxième année consécutive, cette opération de décompte donne lieu à la publication de deux rapports** : le Rapport d'analyse des résultats réalisé par l'APUR et le présent Rapport des contributions des membres du Comité scientifique.

Le Rapport d'analyse des résultats présente ainsi l'exploitation des données collectées dans le cadre de l'opération. Il vise à comprendre, à travers une approche statistique, les évolutions marquantes du public sans-abri à Paris en termes de présence (volume et répartition géographique), de profils (caractéristiques sociodémographiques), mais aussi de besoins exprimés (par exemple en lien avec la crise sanitaire liée au Covid). Toutefois, la nature des supports et le dispositif de collecte étant tournés vers les objectifs prioritaires de décompte et de recueil quantitatif, ils ne permettent pas d'épuiser le sujet de la connaissance du sans-abrisme parisien. Si les évolutions en termes de volumes et de profils sont très documentées, les facteurs explicatifs de ces dernières ne peuvent en revanche être appréhendés que de manière partielle dans ce cadre. Plusieurs causes en effet s'entrecroisent et nécessitent donc de diversifier les méthodes de compréhension des faits marquants résultants du décompte pour cette 5^e édition :

- ➔ 1) Une stabilisation du volume de personnes décomptées (2 598) proche de celui de 2021 (2 829), qui confirme la baisse constatée l'année dernière. Avec toutefois le constat d'un nombre de personnes sans-abri qui reste élevé au regard du nombre de places d'hébergement et de mise à l'abri ouvertes et en augmentation ces dernières années.³
- ➔ 2) Les signes d'un ancrage plus marqué des personnes décomptées (69 % des répondant-e-s déclarent vivre dans la rue depuis plus d'un an en 2022, contre 61 % en 2021, 63 % des personnes indiquent avoir vécu plusieurs épisodes de rue en 2022 contre 57 % en 2021).

- ➔ 3) La diminution du nombre de femmes parmi les personnes décomptées (elles représentaient 13 % de la population décomptée en 2021, en 2022, elles sont 10 %)⁴.

La baisse du nombre de personnes décomptées lors des deux dernières éditions questionne l'ensemble des acteurs et actrices de l'opération. Différentes hypothèses peuvent être avancées pour tenter d'en saisir les causes, et notamment l'augmentation du nombre de place d'hébergement et de mise à l'abri (au 31 décembre 2021, le parc d'hébergement généraliste francilien était constitué de 92 395 places, soit 20 000 places supplémentaires depuis le 31 décembre 2020).

Toutefois, le nombre de Demandes Non Pourvues (DNP) comptabilisées par le SIAO de Paris reste toujours élevé (le jour de la NDLS, 582 refus ont été formulés).

Par ailleurs, quelques jours avant la Nuit de la Solidarité, des opérations de mises à l'abri ont eu lieu sur le territoire parisien. Cependant, il est à noter que ces opérations ont toujours existé et eu lieu les jours voir les heures qui précèdent la Nuit de la Solidarité. Ces dernières étaient mêmes plus importantes avant la crise sanitaire⁵.

Enfin, en 2022, comme en 2021 et contrairement aux années précédentes, on ne recense plus de campement de personnes migrantes dans Paris intra-muros⁶. Cette absence de campements à l'intérieur de Paris s'explique par plusieurs éléments selon les acteurs et actrices de terrain partenaires de l'opération, notamment les services de l'Unité d'Assistance aux Sans-Abri (UASA) et les équipes de France Terre d'Asile (FTDA) : il s'agirait de pratiques des services des forces de l'ordre visant à empêcher la constitution de campements dans Paris, conséquences des opérations de mises à l'abri importantes survenues ces dernières années qui favorisent les installations hors de Paris.

3 Entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021, le nombre de place d'hébergement et de mise à l'abri financées par l'État et régulée par le SIAO et l'OFII de Paris a augmenté de plus de 3 400 places d'après la 2^e note de conjoncture de l'APUR de 2021 ([Impact social de la crise sur l'année 2021](#)).

4 La suite des résultats détaillés est disponible dans le Rapport d'analyse des résultats réalisé par l'APUR : [Les personnes sans-abri à Paris, la nuit du 20 au 21 janvier 2022 | APUR](#).

5 Le 19 janvier, veille de l'opération, 272 personnes ont été mises à l'abri, en 2021 c'était 512 personnes qui avaient été mises à l'abri le soir du décompte, et en 2020, 1 400 personnes avaient été évacuées les jours précédents l'enquête. [Source: Les différents Rapports d'analyse des résultats 2022, 2021, 2020 produits par l'APUR.](#)

6 Pour rappel, en 2020, 324 personnes avaient été rencontrées et décomptées dans des campements de personnes migrantes.

Par ailleurs, l'hypothèse du renforcement des stratégies d'invisibilisation de la part des personnes sans-abri a également été soulevée pour tenter d'expliquer la baisse du nombre de personnes décomptées mais cela reste difficilement vérifiable du fait de ces mêmes stratégies d'invisibilisation.

Enfin, la crise du covid a probablement impacté les stratégies de migrations des différentes populations et la fermeture des frontières pendant plusieurs semaines en 2020 a certainement interrompu puis ralenti les flux d'arrivée.

Ces éléments conjoncturels multifactoriels s'entrecroisent et sont complexes à analyser dans leur globalité. Il ne semble pas possible de « trancher » parmi ces différentes hypothèses, ces dernières se recoupant sûrement par ailleurs, de donner une explication satisfaisante permettant de comprendre la baisse du nombre de personnes décomptées lors de la Nuit de la Solidarité 2022.

C'est donc bien un enjeu d'approfondissement des éléments de connaissance, de compréhension et d'explication que poursuit le présent Rapport des contributions du Comité scientifique et cela dans une optique d'articulation avec le Rapport d'analyse des résultats produit par l'APUR. Ce travail vise également à donner à voir la contribution du Comité scientifique d'un point de vue méthodologique et concernant la remise en perspectives des outils de la Nuit dans une optique d'amélioration des données recueillies.

Outre les publics décomptés, ce sont ainsi les pratiques et perceptions des participant-e-s à la Nuit de la Solidarité qui ont été interrogées cette année dans une approche réflexive quant à la méthodologie de l'opération. En effet, dans l'optique d'une amélioration du dispositif (modalité de terrain, formations, etc.) certaines contributions portent plus spécifiquement sur les conditions relatives au terrain de la Nuit de la Solidarité et les possibles difficultés rencontrées par les équipes.

Comme évoqué plus haut, cette Nuit de la Solidarité s'étant déroulée dans un contexte spécifique caractérisé par l'adossement du volet HMSA de l'INSEE et la mise en place d'une première Nuit métropolitaine, ces deux singularités feront également l'objet de contributions.

Aussi, les contributions rédigées par des membres du Comité scientifique issus de différents organismes publics, parapublics, associatifs, mais aussi chercheurs et chercheuses, interrogent différentes dimensions relatives aux résultats de la Nuit de la Solidarité 2022, au regard du contexte spécifique caractérisant cette édition, en tentant d'apporter des éléments de réponses à plusieurs questions clés :

- ▣ **Quels sont les profils des personnes sans-abri rencontrés dans le cadre de la NDLS ?**
- ▣ **Comment appréhender au mieux les résultats de cette 5^e édition ? Quelles mises en perspectives pour mieux comprendre les chiffres disponibles ?**
- ▣ **Quelles innovations ont marqué cette 5^e édition et dans quelle mesure ces dernières sont-elles des ouvertures du dispositif pour la suite ?**

Les propos tenus dans chaque contribution n'engagent que leurs auteurs et autrices.

1

Approfondissement de la connaissance de plusieurs publics

« Habiter » le bois de Vincennes : point d'étape d'une étude exploratoire. Méthodologie, paroles des professionnel·le·s et premières caractéristiques des « habitant·e·s »

Observatoire Social de la direction des Solidarités
Sidonie Tricaud (chargée d'études stagiaire)
Alexandra Piesen (chargée d'études)

CINQ ANS APRÈS la première édition de la Nuit de la Solidarité, la nécessité de recontextualiser ces données et d'éclairer plus spécifiquement certains publics sans-abri parisiens est toujours d'actualité. Dans ce contexte, en 2022, la deuxième édition du rapport des contributions du Comité scientifique voit, pour la première fois, l'Observatoire social rattaché à la direction des Solidarités (DSol) de la Ville de Paris, réaliser une étude qualitative exploratoire sur un public et un secteur spécifique de la NDLS : les « habitant·e·s » du bois de Vincennes. Cette enquête, dont le rapport complet sortira en novembre 2022, vise à mieux saisir et appréhender le quotidien des personnes qui vivent dans le bois de Vincennes, leurs profils, caractéristiques et besoins. Elle interroge notamment les manières et modalités d'habiter cet espace et comment ces dernières diffèrent (ou pas) d'autres situations de « vie de rue ».

Au cours de cette étude, le parti a été pris d'utiliser la notion « d'habitant·e·s » pour désigner les personnes sans-abri s'étant installées dans le bois de Vincennes. À la lumière des travaux de Gaspard Lion mais également de Pascale Pichon, ce terme semble adapté aux manières d'habiter et de s'approprier l'espace des personnes sans-abri du bois de Vincennes. En effet, Gaspard Lion (Lion, 2014) utilise la notion d'habiter dans le double sens d'habitude et d'ancrage. Pascale Pichon (Pichon, 2019) quant à elle, réfléchit davantage à partir d'une théorie ancrée du chez-soi autour des notions d'aménagement, d'attachement, d'ancrage et d'appropriation. Les personnes sans-abri du bois de Vincennes s'ancrent pour une grande partie d'entre elles, pour un certain temps dans le bois. La possession de tentes ou de cabanes « en dur » en est la manifestation. Les aménagements faits autour des habitats, en termes de décorations par exemple, permettent également de pointer dans cette direction. Des routines, des interactions sociales, de voisinage parfois, semblent également se mettre en place. Si la notion « d'habitant·e·s », dans la continuité de Gaspard Lion, semble adaptée, il s'agit de ne pas oublier le caractère précaire de ces situations, toujours marquées par l'incertitude et la dureté des conditions de vie dans un environnement « hostile ».

Le terrain de l'étude étant encore en cours au moment de la rédaction de cette contribution, celle-ci se veut « un point d'étape »¹ en amont de la finalisation de l'étude complète prévue à l'automne 2022. Aussi dans un premier temps nous présenterons la genèse et la méthodologie de l'étude, puis les premiers résultats obtenus après deux mois de terrain. Ici, nous n'aborderons pas la situation des femmes nigérianes souvent insérées dans des réseaux de proxénètes qui se prostituent aux abords du bois de Vincennes.

1 Un rapport complet dédié aux « habitant·e·s » du bois de Vincennes sera disponible dès novembre 2022.

En effet, ces dernières n'ont pas été rencontrées dans le cadre de ce travail.

1. La mise en place d'une étude exploratoire sur le public spécifique habitant le bois de Vincennes

Au fil des éditions de la NDLS, les personnes qui résident dans le bois de Vincennes se sont révélées être un public spécifique du fait de l'effectif qu'elles représentent (130 personnes en 2022) mais également au vu des motifs et modes d'installation de ces dernières au sein du bois. La fine connaissance par les acteur-ice-s de terrain des « habitant-e-s » du bois de Vincennes interroge également quant aux spé-

ciétés de l'accompagnement proposé par ces dernier-e-s et la manière dont celui-ci est appréhendé par les « habitant-e-s ».

moyenne), 6 des femmes (soit 6 % contre 10 % en moyenne). 38 personnes ont entre 40 et 54 ans (37 %), c'est la catégorie d'âge estimée la plus représentée, 24 personnes ont un âge impossible à déterminer (23 %) et 22 personnes ont entre 55 et 70 ans (21 %) tandis que l'âge moyen des personnes décomptées lors de la NDLS 2022 est de 43 ans.



© Michel Luizard

Au vu du nombre de questionnaires complétés plus largement que la seule partie obligatoire, l'effectif des réponses au questionnaire apparaît insuffisant pour en extraire une vision d'ensemble des caractéristiques des « habitant-e-s » du bois de Vincennes. En effet, en moyenne, les questions comptent autour de 35 réponses, ce qui est faible pour une véritable exploitation statistique et rend donc utile et pertinente une approche qualitative complémentaire pour mieux connaître les personnes rencontrées dans ce secteur spécifique.

Si les réponses aux questionnaires permettent d'obtenir des renseignements intéressants sur le profil

des personnes sans-abri à l'échelle de l'ensemble du décompte de la NDLS, le territoire spécifique que constitue le bois de Vincennes et son échelle plus restreinte semble donc mériter une approche plus approfondie à partir de compléments qualitatifs aux éléments de décompte de la Nuit de la Solidarité.

Rappel des résultats issus du décompte de la Nuit de la Solidarité

En 2022, 130 personnes ont été décomptées dans le bois de Vincennes (dont 24 seulement n'ont pas fait l'objet d'informations complémentaires collectées via le questionnaire). En 2021, 112 personnes avaient été décomptées, et en 2020, 137. La base de données relative aux résultats de la Nuit pour le secteur du bois de Vincennes contient donc 106 questionnaires complétés, dont 63 remplis uniquement pour la partie obligatoire, 39 étant partiellement complétés et 4 entièrement. Parmi ces individus, 96 sont des personnes seules (91 % contre 80 % pour l'ensemble de la population décomptée lors de la NDLS) et 10 sont en couple (9 % contre 6 % pour l'ensemble de la population décomptée lors de la NDLS 2022). 77 personnes sont des hommes (76 % contre 90 % en

Mettre en place une méthode de recueil qualitative d'informations par le biais d'entretiens et d'observations permet ainsi de retracer plus finement certains aspects des profils et des trajectoires des « habitant-e-s ». Si ce travail ne permet pas d'étudier de manière exhaustive toutes les situations existantes, il vise en revanche à mettre en lumière certains aspects saillants de la vie dans le bois. Il s'agit ainsi de revenir sur des spécificités propres aux personnes sans-abri se trouvant dans cet espace géographique très particulier, les manières d'investir leurs lieux de vie et les contraintes qui y sont rattachées.

La méthodologie retenue et ses difficultés

Dans le cadre de l'étude, la méthodologie retenue se décompose en deux temps, appuyée par un travail d'état de l'art effectué en amont du terrain à partir d'articles scientifiques portant sur les personnes sans-abri au sens large et leurs trajectoires de vie. Dans un premier temps, des entretiens semi-directifs de type compréhensifs ont été réalisés avec des professionnel-le-s du terrain appartenant à l'UASA et à Emmaüs Solidarité dans un double objectif : il s'agissait d'une part de revenir sur les parcours des professionnel-le-s, leur expertise du public, leur travail en direction de ce dernier, les besoins et attentes identifiés. Il s'agissait également, de mettre à profit leur connaissance des « habitant-e-s » du bois de Vincennes afin d'affiner la méthodologie de recrutement des personnes sans-abri pour les entretiens dans une volonté de diversification des profils rencontrés. Ces deux organismes ont été choisis car leurs agent-e-s couvrent la globalité du bois de Vincennes plusieurs fois par semaine. Par ailleurs, l'un des angles de l'étude est justement de mettre en regard les postures et pratiques professionnelles de ces deux corps de métier différents (l'un étant plus du ressort de la sécurité et de la sûreté, là où l'autre est lié au monde associatif) afin de voir comment ils se saisissent d'un même territoire géographique avec des problématiques spécifiques. Cinq entretiens avec des professionnel-le-s de l'UASA et d'Emmaüs Solidarité ont ainsi été réalisés. Le second temps de l'étude consistait à effectuer des entretiens semi-directifs compréhensifs² (Kaufmann, 2016) avec les « habitant-e-s » du bois de Vincennes dans l'objectif de revenir sur leur trajectoire de vie, les raisons pour lesquelles ils et elles habitaient dans le bois de Vincennes, leurs modalités d'installation dans ce dernier, leurs activités quotidiennes et leurs perspectives pour la suite.

Les enquêtrices se sont rendues, dans un premier temps, aux permanences d'accueil d'Emmaüs Solidarité au sein de leur local où une partie des « habitant-e-s » se rend régulièrement dans le cadre des accueils inconditionnels (créneaux de 2 h trois fois par semaine). La négociation et la passation des entretiens se sont effectuées sur place et des observations ont également été possibles. La méthode de

passation d'entretiens a été adaptée à l'environnement, après discussion avec les professionnel-le-s (réduction du temps d'entretien, ajout d'un focus sur les animaux, etc.). Ainsi, les entretiens pouvaient soit se dérouler au sein du local Emmaüs Solidarité dans un bureau clos, soit à l'extérieur, à l'arrière du local où une table et des chaises étaient disposées à l'abri des regards (l'accueil Emmaüs Solidarité se fait plutôt à l'avant du jardin).

Des limites de la méthodologie se sont données à voir au cours du terrain mené. La présence des enquêtrices uniquement au sein du local a ainsi limité la population rencontrée aux personnes se rendant régulièrement aux temps d'accueil d'Emmaüs Solidarité³. Cela n'a également pas permis d'avoir accès aux lieux de vie des « habitant-e-s ». De nombreux éléments ont par ailleurs aussi réduit la possibilité d'effectuer des entretiens : une grande partie de la population présente ne maîtrisait pas assez la langue française, d'autres personnes ne dormaient pas dans le bois de Vincennes, certaines n'étaient pas dans l'état physique et/ ou psychique pour réaliser un entretien (consommation d'alcool, troubles psychiques, etc.) et il était parfois impossible de dessiner un fil de conversation cohérent et logique avec les personnes présentes. Aussi, au vu de ces difficultés nous avons adapté notre méthodologie en ayant également des discussions informelles avec les personnes, en effectuant une prise de notes une fois de retour du terrain, et en faisant un travail a posteriori de reconstruction des trajectoires.

Dans un second temps, le travail de recueil s'est effectué via l'accompagnement des professionnel-le-s de l'UASA lors d'une maraude, afin de compléter les données recueillies par des observations collectées directement sur le terrain dans le bois de Vincennes et la conduite d'entretiens avec des personnes ne se rendant pas nécessairement au local d'Emmaüs Solidarité. Au final, sept entretiens semi-directifs ont pu être menés avec des « habitant-e-s » du bois de Vincennes, complétés par des échanges plus informels avec six autres personnes⁴.

2 Les entretiens compréhensifs sont un outil méthodologique utilisé en sociologie pour recueillir la perception des individus rencontrés. L'idée est de se poser en situation de « compréhension » du sens que les enquêté-e-s donnent à leurs actions. « Si l'entretien doit être compréhensif, soutient l'auteur, c'est parce que son caractère familier, la dynamique de confiance (et de confiance) nouée avec l'enquêteur permet de « descendre » sous un niveau de surface, qui serait celui de l'entretien traditionnel, et d'accéder, par bribes, à une « vérité » plus profonde des personnes, à la personnalité cachée derrière le masque des rôles sociaux. » (Cordon, Dominique, 1996, p. 178).

3 5 entretiens ont ainsi été menés avec des « habitant-e-s » du bois de Vincennes au local Emmaüs.

4 Voir le tableau récapitulatif des personnes rencontrées en annexe de la contribution.

2. Des premiers résultats éclairants

Les entretiens avec les professionnel-le-s, l'observation des temps d'accueil ainsi que les entretiens réalisés avec des « habitant-e-s » du bois de Vincennes directement sur leur lieu de vie, et les discussions informelles menées, ont permis de mettre en lumière quelques premiers enseignements clés concernant les pratiques des professionnel-le-s rencontré-e-s et les profils des personnes habitant le bois de Vincennes.

Des pratiques professionnelles complémentaires et partagées

Les différents entretiens réalisés avec les professionnel-le-s de l'UASA et d'Emmaüs Solidarité ont permis de faire émerger certaines caractéristiques du travail effectué par ces dernier-e-s auprès des « habitant-e-s » du bois de Vincennes, liées aux spécificités des personnes qui y sont présentes et aux conditions de vie auxquelles elles sont confrontées.

D'abord, l'UASA et Emmaüs Solidarité ont des pratiques professionnelles complémentaires et distinctes illustrant une certaine coordination des différents acteurs sociaux du bois. L'UASA joue en effet principalement un rôle de contrôle et de supervision des activités et installations dans le bois de Vincennes. L'unité est notamment en charge de s'assurer que les « habitant-e-s » n'agrandissent pas (trop) leurs installations, ne s'installent pas dans des endroits non autorisés et « respectent » d'une certaine manière l'environnement du bois qui les entoure. L'UASA a également une vocation de connaissance et de recensement. Des maraudes sont régulièrement organisées dans le bois de Vincennes afin de connaître l'ensemble de la population présente et de recueillir les besoins du public. Cependant, l'UASA n'est pas un service spécialisé dans le travail social, ses agent-e-s sont des professionnel-le-s municipaux-ales, pas tous et toutes formé-e-s au travail social. Cela s'explique par la construction même de l'UASA qui est une unité rattachée à la direction de la Police municipale et de la Prévention (DPMP) de la Ville de Paris, et qui a donc initialement une vocation sécuritaire même si un volet social y est maintenant associé.

La maraude d'Emmaüs Solidarité a, quant à elle, un rôle plus global dans l'accompagnement social des personnes avec des missions variées. Gagnante de l'appel à projet pour la mise en place d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale au sein du bois de Vincennes en 2009, à la suite de plusieurs décès « d'habitant-e-s » du bois de Vincennes, Emmaüs Solidarité a impulsé plusieurs actions répondant aux objectifs fixés par la Ville de Paris. Il s'agit de faire

des maraudes dans le bois de Vincennes afin de parcourir ce dernier entièrement toutes les semaines. Le rôle de ces maraudes est de faire de la veille sociale, de créer du lien, et de suivre régulièrement les personnes habitant dans le bois de Vincennes. Un accompagnement social est également proposé avec notamment pour enjeu l'accès aux droits des personnes. Enfin, il s'agit pour Emmaüs Solidarité de coordonner l'ensemble des acteurs associatifs et partenaires présents dans le bois. Des maraudes spécifiques avec des partenaires ont été mises en place pour répondre aux problématiques rencontrées dans le bois de Vincennes : une maraude avec des infirmières (ESI Saint-Michel), une avec des spécialistes de la santé mentale (Équipe Mobile Psychiatrie Précarité), de l'addiction (Gaïa, AAF), et une lors de laquelle de la nourriture, des équipements pour animaux chiens et chats sont fournis (Gamelle Pleine).

Malgré ces positionnements professionnels différents, il est intéressant de constater que certaines pratiques sont partagées. Les différent-e-s professionnel-le-s de l'UASA et d'Emmaüs Solidarité considèrent ainsi que les personnes sans-abri vivant dans le bois de Vincennes sont des « habitant-e-s » de celui-ci, au sens où ces dernier-e-s seraient « chez elles ou chez eux ». En effet, dans leurs pratiques, les professionnel-le-s appréhendent les alentours d'une tente ou d'une cabane comme le « chez-soi » de la personne y dormant.

Une vigilance en lien avec la saisonnalité

Une attention particulière est également portée par l'ensemble des professionnel-le-s à certains enjeux de sécurité pour les personnes sans-abri du bois de Vincennes. Lors des périodes de grande chaleur ou de grand froid, certaines personnes considérées comme plus fragiles peuvent être plus fréquemment rencontrées. Les conseils de sécurité sont martelés en fonction des risques spécifiques à chaque saison (en été, risques de déshydratation liés à la chaleur mais aussi à la consommation d'alcool, en hiver, avoir de quoi se couvrir et être très vigilant lorsque les personnes utilisent des bouteilles de gaz).

Une volonté de ne pas créer d'exclusivité dans la relation aidant·e/aidé·e

Au-delà de certaines affinités naturelles entre individus, l'UASA et Emmaüs Solidarité ne créent pas de « portefeuille » propre à chaque travailleur et travailleuse social·e afin d'éviter toute forme d'exclusivité dans la relation entre aidant·e et aidé·e. Cela permet de réduire l'impact du turnover dans les équipes mais cela nécessite également une certaine coordination et un temps d'adaptation pour chaque dossier.



© Michel Luizard

Des professionnel·le·s aux profils variés

Autre enseignement de ce travail de terrain avec les professionnel·le·s, il ressort que si ces dernier·e·s, et plus particulièrement le personnel d'Emmaüs Solidarité, ont souvent une formation de travailleur·se social·e et notamment d'éducateur·ices spécialisé·e, ils et elles ne semblent toutefois peu ou pas bénéficier de formations complémentaires lors de leur prise de poste sur les enjeux spécifiques au territoire du bois de Vincennes. C'est notamment le cas concernant le principe de « l'aller-vers », mais aussi de problématiques propres aux populations sans-abri en général, avec de potentiels enjeux d'addiction et/ou de troubles psychiatriques.

L'impact du sexe de l'aidant·e dans l'établissement de la relation avec l'aidé·e

Enfin, le sexe des professionnel·le·s semblent impacter les relations de ces dernier·e·s avec les usager·e·s, les femmes pouvant se permettre un « pas de côté » et éviter un effet « miroir » dans la relation d'aide⁵. D'après les professionnel·le·s interrogé·e·s, une plus grande proximité, de sexe notamment, nécessiterait une plus grande réflexivité de la part des professionnel·le·s sur leurs propres pratiques et normes de valeur. Qu'il s'agisse des professionnel·le·s Emmaüs Solidarité ou UASA, le fait de ne pas être du même sexe que l'habitant·e est souvent mis en avant comme étant un « avantage » dans l'établissement du lien de confiance. En effet, cette différenciation de sexe permettrait également d'éviter une potentielle

« mise en scène » accentuée de la part des enquêté·e·s. Nombre de professionnel·le·s ont souligné la masculinité « traditionnelle » véhiculée et valorisée au sein du bois de Vincennes (autonomie, force, autorité, etc.), à l'image de la population sans-abri générale (Besozzi, 2021). Ces traits comportementaux semblent encore exacerbés lorsque les entretiens mettant en regard deux hommes. Le « pas de côté » étant davantage permis aux professionnel·le·s de sexe différent de « l'habitant·e ».

Des premiers éléments de profils sur les « habitant·e·s »

Des grandes tendances d'évolutions sont identifiées par les professionnel·le·s qui disposent souvent d'une vision globale et sur le long terme des personnes habitant le bois de Vincennes. Ces dernier·e·s évoquent ainsi un tournant des années 2010, marqué par une augmentation des personnes habitant le bois de Vincennes et une diversification de leurs profils. Au moment de l'arrivée d'Emmaüs Solidarité sur le terrain, en 2008, une trentaine de personnes semblait habiter le bois, avec des profils assez homogènes : des hommes, assez âgés, en rupture avec la société et habitant des constructions « en dur » et structurées. Puis, une hausse de la population semble avoir eu lieu, notamment en lien avec des événements extérieurs au bois comme certaines évacuations de campements et l'entrée au sein de l'Union européenne de nouveaux pays de l'Est. Aujourd'hui, et depuis quelques années comme l'attestent les chiffres de la NDLS, la population s'est stabilisée. Cependant, des changements saisonniers importants sont identifiés, la population du bois de Vincennes pouvant

⁵ La différence de sexe entre aidant·e et aidé·e peut permettre d'éviter que les normes et systèmes de valeurs attribués à chaque sexe, qui diffèrent selon la classe et l'origine géographique et culturelle dans une perspective interactionniste, se confrontent directement.

varier de 120 à 170 personnes en période estivale. Cette augmentation s'explique notamment par l'afflux de travailleurs et travailleuses saisonnier-e-s et de personnes aux profils plus jeunes.

Des « habitant-e-s » aux profils itinérants versus sédentaires

Les professionnel-le-s identifient par ailleurs, une importante population originaire d'Europe de l'Est, pour une partie « sédentaire », vivant à l'année dans le bois de Vincennes, et une autre « itinérante », souvent en situation de migration économique⁶ et n'habitant dans le bois qu'un certain temps. Les personnes nées en France, moins nombreuses, semblent davantage « sédentaires » avec un long parcours d'errance à l'image des premiers « habitant-e-s » du bois de Vincennes. Ces éléments s'inscrivent dans la continuité de ceux présents dans le rapport d'activité d'Emmaüs Solidarité de 2021.

« On a toujours ces deux profils de personnes, bon, qui sont installés de manière durable depuis plus de deux ans, les sédentaires donc qui représentent à peu près 120 personnes. Et nous avons une population qui est très itinérante, qui est aussi autour de 30 personnes en cours d'année. » (Travailleur social à Emmaüs Solidarité)

Par ailleurs, certain-e-s « habitant-e-s » sont très mobiles géographiquement, au sein de Paris mais également sur le territoire national voire international, tandis que d'autres se caractérisent par une plus grande stabilité géographique.

Les difficultés à concilier activité professionnelle et vie dans le bois de Vincennes

Certaines personnes vivant à l'année dans le bois de Vincennes ont également une activité professionnelle même si cette dernière est difficile « à tenir » avec les différentes contraintes liées à ce mode de vie (difficultés d'accès aux douches, aux transports en commun, à se rendre aux rendez-vous administratifs, à se reposer dans un environnement « hostile », etc.). Aussi, les revenus des « habitant-e-s » sont également divers : minima sociaux, revenus issus d'une activité professionnelle ou de la mendicité, allocations.

Un quotidien marqué par des difficultés d'organisation

Les personnes interrogées sont en effet unanimes concernant les difficultés rencontrées lorsqu'on vit dans les bois et notamment les difficultés d'organisation que cela génère. Les vols récurrents et l'absence de structures sociales à proximité obligent les individus à se déplacer quotidiennement lourdement chargés. Si ces difficultés peuvent être rencontrées par l'ensemble des personnes sans-abri, le fait que le bois de Vincennes soit à l'écart de la ville et de l'ensemble des commodités pouvant s'y trouver (points d'eau, commerces, etc.), renforce certains obstacles. Cette difficulté est accentuée lorsque les personnes possèdent des animaux car ces derniers peuvent être volés mais ils entravent également l'accès aux dispositifs d'aide. Ces animaux sont cependant des relais importants de sociabilité même s'ils représentent parfois des coûts élevés. Les activités extérieures au bois prennent donc un temps non négligeable.

« Parfois Max et Yohann vont faire la manche vers Châtelet pour avoir un peu de revenus, cela leur fait faire un long trajet puisqu'ils le font entre 45 minutes et 1 h 30 selon les moments. » (Extrait du carnet de terrain d'Alexandra Piesen)

Des habitant-e-s parfois porteur-se-s de troubles

Parmi cette population globale, certain-e-s sont notamment atteint-e-s de troubles psychologiques/ psychiques et/ou d'addictions. L'alcoolisme est courant selon les professionnel-le-s rencontré-e-s. Cependant, la consommation de drogues ne semble pas répandue d'après les professionnel-le-s et les « habitant-e-s ». Certaines personnes sont également en rupture de traitement concernant des troubles psychiques, parfois suite à une sortie précoce de centre de soin.

En complément de ces premiers éléments de connaissance apportés par les professionnel-le-s, les entretiens réalisés avec des « habitant-e-s » du bois de Vincennes se rendant aux temps d'accueil Emmaüs Solidarité ont permis d'esquisser des points communs à la vie dans le bois, malgré la persistance d'une diversité de parcours et de profils.

⁶ Le terme de migration économique est utilisé ici pour mettre en avant la raison principalement évoquée par les personnes rencontrées pour se rendre en France. Toutefois, la migration économique fait partie d'un continuum de différents types de migration, la raison économique ne devant pas occulter d'autres facteurs de migrations possibles et concomitantes.



© Michel Luizard

Instaurer des distinctions entre « habitant-e-s » du bois pour se définir en tant qu'individu « acteur »

Une distance est parfois instaurée entre les personnes interrogées et les autres « habitant-e-s » du bois dans une volonté de distinction.

« [...] et puis pas de respect, tu as vu, ça passe, ça parle aux gens : « donne-moi, donne-moi, donne-moi » et ils ont perdu la notion du truc, oui, je suis en galère, mais je dis bonjour, je dis merci pour le repas [...] »

(Samy, 43 ans, 6 mois dans le bois de Vincennes)

Une diversité de situations en termes d'insertion professionnelle

Ce qui caractérise d'abord les entretiens effectués, c'est la diversité des profils rencontrés. Certain-e-s ne se sont jamais inséré-e-s professionnellement de manière stable et/ou n'ont pas de diplômes tandis que d'autres ont eu des carrières professionnelles denses même si elles sont marquées par l'instabilité.

« [...] Je suis chef de cuisine, j'ai un CAP, BEP, BTH [...] » (Samy, 43 ans, 6 mois dans le bois de Vincennes)⁷

« [...] Je n'ai pas fait d'études en vrai, j'ai arrêté en sixième, mauvaise ambiance familiale. » (Hervé, 59 ans, dans le bois de Vincennes depuis 20 jours)

Les « habitant-e-s » rencontré-e-s semblent également avoir des rapports au futur et à la vie dans le bois très différenciés selon leurs parcours antérieurs. Un rapport qualifié de « serein », caractérisé par des routines, peu ou pas de projection hors de la situation de rue se différencie d'un rapport plus « conflictuel » avec potentiellement une projection dans le futur et/ou un rapport ambiguë aux autres personnes présentes dans le bois.

Trouver la « juste » distance entre lien social et intimité

Les « habitant-e-s » sont rarement seul-e-s et isolé-e-s dans le bois de Vincennes, les personnes recherchant, pour la plupart, un lien social. De nombreux groupes se forment au sein du bois entre « habitant-e-s ». Ce besoin de lien social est également parfois exprimé en direction de personnes n'étant pas dans leur situation d'errance (riverain-e-s, membres de la famille, etc.).

L'aide sociale peut également permettre ce lien social, cependant, la relation des « habitant-e-s » avec celle-ci semble unanimement ambivalente.

« Intervieweuse : [...] le fait d'avoir les accueils avec le café ou le thé, c'est quand même plutôt [agréable]... »

Hervé : Oui. C'est [...] mon évasion du bois ça. » (Hervé, 59 ans, 20 jours dans le bois de Vincennes)

⁷ Les prénoms des « habitant-e-s » rencontré-e-s ont tous été modifiés afin de préserver l'anonymat des propos tenus.

Des « habitant-e-s » souvent en recherche de « tranquillité »

De plus, malgré une différence identifiée avec la vie dans la rue, le bois de Vincennes ne permet pas beaucoup d'intimité du fait de la présence parfois forte des passant-e-s et des voisin-e-s de tente.

« Il n'y a pas d'intimité par rapport aux randonneurs parce qu'il y a plein de sentiers et ça a bien été éclairci pour ne pas qu'il y ait vraiment de sous-bois. Donc on est vu. » (Hervé, 59 ans, 20 jours dans le bois de Vincennes)

Cependant, c'est parfois cette intimité et « tranquillité » qui étaient recherchées dans le bois de Vincennes, à l'inverse des situations que ces personnes, souvent en seconde partie d'errance, ont pu connaître dans la rue ou au sein du système d'hébergement.

Face à ces difficultés, accentuées par les violences et les conditions climatiques parfois très dures et rudes, les « habitant-e-s » rencontré-e-s n'ont pas ou peu d'appui familial possible (éloignement, mésentente, honte/culpabilité de la situation vécue). La possession de petits appareils électroniques (téléphone portable, radio, batterie, mini-télévision, etc.) semble cependant permettre aux personnes de rester joignables et de se divertir.

Des tensions autour du temps de prise en charge en travail social

Si les personnes semblent avoir une « bonne » opinion du travail effectué par la maraude d'Emmaüs Solidarité, l'action sociale est critiquée pour sa complexité. Le système d'attribution des aides est considéré comme injuste et le type et la qualité des solutions d'hébergements et de logements proposés ne correspondent pas aux attentes des individus. Il y a un rejet global de ces propositions.

« Après les rendez-vous avec les assistantes sociales, des fois tu attends deux mois, trois mois, et puis tu fais les dossiers, tu as l'impression que ça n'avance pas quoi, [...], tu vois le mec qui est arrivé genre un mois après toi, tu vois qu'il a une proposition de logement, tu dis, mais merde quoi » (Samy, 43 ans, 6 mois dans le bois de Vincennes)

Pour conclure, l'étude sur les « habitant-e-s » du bois de Vincennes s'inscrit dans un contexte d'approfondissement de la connaissance des publics décomptés dans le cadre de la NDLS.

Les premiers résultats obtenus mettent en avant la diversité des profils des « habitant-e-s » du bois ainsi que leurs récentes évolutions. Cependant, outre cette diversité des parcours, des revenus, des rapports à leurs conditions de vie, des points communs se donnent à voir. Ces derniers concernent le rapport à l'action sociale, aux difficultés relevées concernant les modalités de vie dans le bois, ainsi que l'éloignement des structures d'aide sociale.

Dans une perspective comparatiste, il serait intéressant d'identifier les différences et points communs avec l'écosystème du bois de Boulogne, où une trentaine de personnes habitent selon les dernières données de la NDLS 2022. Les profils sont-ils comparables ? Ont-ils des modes d'habiter similaires ?

Bibliographie

Besozzi Thibaut, « La structuration sociale du monde des sans-abri », *Sociologie*, vol. 12, n° 3, 2021, pp. 247-266.

Cardon Dominique, *L'entretien compréhensif* (Jean-Claude Kaufmann). In : Réseaux, volume 14, n° 79, 1996. Recherches anglaises. pp. 177-179.

Kaufmann Jean-Claude, 2016, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin.

Lion Gaspard, « En quête de chez-soi. Le bois de Vincennes, un espace habitable ? », *Annales de géographie*, vol. 697, n° 3, 2014, pp. 956-981.

Pichon Pascale, « Enquêter dans les hébergements et logements assistés. Émergence d'une théorie ancrée du chez-soi », *Espaces et sociétés*, vol. 176-177, n° 1-2, 2019, pp. 69-85.

Annexe : Tableau récapitulatif des professionnel-le-s et des personnes interrogé-e-s¹ :

Nom	Organisme d'appartenance	Ancienneté	Rôle occupé
Didier	UASA	17 ans	Agent
Asmaa	Ex-Emmaüs	10 ans	Travailleuse sociale
Sylvestre	Emmaüs	3 ans	Travailleuse sociale
Louise	Emmaüs	3 mois	Travailleuse sociale
Cloé	Emmaüs	1 an ½	Travailleuse sociale

Nom	Âge	Origine nationale	Ancienneté dans le bois	Diplôme
Entretiens formels au sein du local Emmaüs				
Hervé	59 ans	France	20 jours	Aucun
Samy	43 ans	France	6 mois	CAP, BEP, BTH
Lucas	31 ans	France et Argentine	1 an	Inconnu
François	50 ans	Roumanie	10 ans	Aucun
Noureddine	40 ans	Mali	1 mois	Formation de 10 mois : plombier chauffagiste
Entretiens formels sur le lieu de vie des « habitant-e-s » dans le bois de Vincennes				
Laurence	Inconnu	France	5 mois	CAP Coiffure mais n'a pas encore passé l'examen, stages
Andrei	Environ 35 ans	Pas en France	5-8 ans	Inconnu
Discussions informelles au sein du local Emmaüs				
Max	47 ans	France	2 mois	Inconnu
Yohann	Entre 35 et 50 ans	France	2 mois	Inconnu
Discussions informelles sur le lieu de vie des « habitant-e-s » dans le bois de Vincennes				
Jessica	48 ans	France	4 ans	Inconnu
Fred	Environ 40 ans	France	17 ans	Inconnu
Daniel	Entre 50 et 60 ans	Pologne	Une dizaine d'années	Inconnu
Audric	Environ 35 ans	France	Environ 3 ans	Inconnu

¹ Les prénoms des personnes rencontré-e-s ont tous été modifiés afin de préserver l'anonymat des propos tenus.

Familles ivoiriennes en situation de rue : condamnées à l'errance ?

Olivier Peyroux (sociologue - Trajectoires)

Juliette Bobeau (cheffe de projet - Trajectoires)

QUANTITATIVEMENT, la proportion des femmes à la rue comptabilisées lors des différentes éditions de la NDLS oscille entre 10 et 12 %. Cette récurrence, d'une année sur l'autre, donne l'impression d'une certaine constance c'est-à-dire d'un nombre de situations résiduelles qui concerneraient toujours les mêmes personnes. Or, comme en témoigne cette recherche, depuis la pandémie, les profils, les nationalités et les problématiques des femmes en rue ont connu d'importantes transformations. Cet article, qui s'inscrit dans le cadre d'une recherche-action, donne un aperçu de ces changements. Leur compréhension est un préalable pour adapter les dispositifs de protection dédiés aux femmes et à leurs enfants confrontés à l'absence de logement.

Mardi 16 mars 2022

Ce soir-là, 60 familles se présentent devant l'Hôtel de Ville de Paris à la permanence d'Utopia 56. 100 adultes et 39 enfants attendent de savoir si un hébergement citoyen pourra leur être proposé pour la nuit. Parmi ces personnes, de nombreuses femmes. Enceintes, avec des enfants et parfois accompagnées de leur compagnon, elles sont arrivées en France après un long parcours migratoire qui les a d'abord conduites au Maroc, en Tunisie ou en Libye, avant de rejoindre l'Europe. Elles sont parties seules, pour fuir un mariage forcé, le risque de mutilation génitale, des violences conjugales, pour échapper à un avenir au pays qu'elles jugeaient déterminé, pour offrir un meilleur avenir à leurs enfants restés au pays... La présence continue de ces femmes en situation de rue interroge et vient questionner le caractère autonome de cette migration, à rebours des représentations sur la migration féminine « subie ».

Cette contribution vise ainsi à éclairer les profils et parcours des femmes en rue ainsi que les stratégies¹ mises en place pour composer avec leur situation et les dispositifs existants. **Qui sont ces femmes qui fréquentent les accueils de jour parisiens et les permanences d'Utopia 56 et France Terre d'Asile ? Quel est leur parcours et quels sont les freins à leur accès à l'hébergement ? Quelles stratégies mettent-elles en place pour survivre et quels risques comportent-elles ?**

L'étude s'est déroulée de mars à juin 2022 et a permis de rencontrer 60 familles lors des permanences devant l'Hôtel de Ville, dans les différents accueils de jour et Espace de Solidarité Insertion (ESI), ainsi que dans un centre d'hébergement à Rouen, accueillant des familles suite à une opération de mise à l'abri au tunnel Sigmund Freud à Paris. Les entretiens avec les familles ont par la suite été complétés par des entretiens avec différents acteurs de l'hébergement et l'accompagnement des familles en situation de rue à Paris (le Samu social de Paris, la mairie de Paris, la PMI Hors les murs, les accueils de jour et ESI, etc.) ainsi que l'analyse de données d'activité de France Terre d'Asile (FTDA) issues de leurs interventions auprès de ces familles.

1 Le concept de stratégie a notamment été développé dans la sociologie interactionniste dans les années soixante-dix et se traduit en anglais par « *coping* » ou « *to cope with* » qui signifie faire face. Il n'est donc pas utilisé ici dans une vision utilitariste mais vise à étudier les stratégies de survie mises en place par les femmes ivoiriennes.

1. Évolution des profils des familles en situation de rue à Paris : une prépondérance de la migration féminine ivoirienne

L'étude des nationalités des personnes rencontrées par la permanence familles tenue par FTDA ainsi que par les différents accueils de jour parisiens dédiés aux familles met en avant une large prépondérance de familles originaires de Côte d'Ivoire. En 2020, les familles ivoiriennes représentaient 12 % des familles rencontrées par FTDA, en 2021 27 % et sur les premiers mois de l'année 2022 (janvier à mai) 41 %, quand la part de toutes les autres nationalités était inférieure ou égale à 5 %. La migration ivoirienne semble ainsi s'installer en Europe avec notamment un nombre d'arrivées en Italie qui n'a eu de cesse d'augmenter depuis quelques années, pour représenter, l'une des principales nationalités qui débarquent en Italie². Particularité de cette migration, les femmes sont fortement représentées : en France en 2021, 60,9 % des demandes d'asile déposées par des personnes originaires de Côte d'Ivoire, étaient déposées par des femmes³, alors qu'elles représentaient 34,4 % des demandes déposées toute nationalité confondue. Parmi les familles rencontrées par FTDA, 25 % sont des femmes isolées et 41 % des familles monoparentales, toutes composées d'une mère avec un ou des enfants.

RANG	NATIONALITÉ	PREMIÈRES DEMANDES	POIDS DE LA NATIONALITÉ	PREMIÈRES DEMANDES 2020	ÉVOLUTION 2021/2020	PART DES PROCÉDURES ACCÉLÉRÉES	PART DES FEMMES	PART DES MINEURS	ÂGE MOYEN (MAJEURS UNIQUEMENT)
TOTAL		89 256	100 %	87 514	+ 2,0 %	37,5 %	34,4 %	24,8 %	31,8
1	Afghanistan	12 475	14,0 %	10 166	+ 22,7 %	21,0 %	20,8 %	16,6 %	27,9
2	Côte d'Ivoire	5 298	5,9 %	5 010	+ 5,7 %	30,0 %	60,9 %	45,6 %	31,2
3	Bangladesh	5 122	5,7 %	5 088	+ 0,7 %	9,4 %	5,8 %	3,8 %	31,3
4	Guinée	4 599	5,2 %	5 850	- 21,4 %	27,0 %	47,9 %	41,2 %	27,2
5	Turquie	4 519	5,1 %	3 104	+ 45,6 %	9,6 %	9,2 %	4,8 %	30,0
6	Albanie	4 376	4,9 %	2 005	+ 118,3 %	99,4 %	46,1 %	34,4 %	34,4
7	Géorgie	3 780	4,2 %	1 858	+ 103,4 %	98,4 %	39,6 %	23,2 %	39,0
8	Nigéria	2 980	3,3 %	3 996	- 25,4 %	26,7 %	44,3 %	39,0 %	30,7
9	Rép. Dém. Congo	2 952	3,3 %	3 608	- 18,2 %	22,5 %	50,8 %	36,7 %	31,8
10	Comores	2 931	3,3 %	1 815	+ 61,5 %	98,9 %	36,7 %	38,1 %	32,0

Source : Rapport d'activité OFPRA 2021

Si les personnes en demande d'asile étaient très présentes il y a quelques années parmi les familles en situation de rue, elles sont aujourd'hui minoritaires et ne représentent qu'un tiers des familles rencontrées par FTDA toute nationalité confondue de janvier à mai 2022 (en prenant aussi en compte les familles qui déclarent souhaiter déposer une demande d'asile). Elles sont 44 % à être sans perspective de régularisation, déboutées de leur demande d'asile ou « sans papier », n'ayant pas débuté de démarches de régularisation ou n'ayant pas obtenu de réponse favorable à leur demande de titre de séjour. Cette absence de perspective de régularisation en France à court terme, peut notamment s'expliquer par le règlement Dublin III, qui prévoit que l'État responsable de la demande d'asile soit celui par lequel la personne à l'origine de la demande est entrée. S'agissant des femmes ivoiriennes, la très grande majorité est arrivée par l'Italie ou l'Espagne, où la prise d'empreinte pour inscription au fichier « Eurodac » est quasi systématique, rendant ainsi ces États responsables de leur demande. Si elles souhaitent tout de même déposer leur demande d'asile en France, elles devront attendre 18 mois, délai après lequel leur demande n'est plus transférable au pays d'entrée.

2 Données UNHCR au 31 mai 2022 : <https://data.unhcr.org/en/situations/mediterranean/location/5205>.

3 Rapport d'activité OFPRA 2021.

2. Le développement de stratégies de « débrouille » comme réponse à l'absence de perspectives de régularisation

La situation administrative de ces femmes limite leur accès aux différents dispositifs d'hébergement existants sur le territoire français. En effet, la plupart ne sont pas bénéficiaires des conditions matérielles d'accueil (CMA) leur donnant droit à un hébergement en Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) et à l'allocation pour demandeur d'asile (ADA). Elles sollicitent donc les dispositifs de droit commun par le recours au 115 ou par une demande d'hébergement au service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO), tous deux gérés par le Samu social de Paris. Cependant, la saturation de ces dispositifs ne permet pas à toutes les femmes isolées ou les femmes avec enfants d'obtenir un hébergement et les solutions proposées, principalement en hôtel, sont de durées variables, pouvant aller d'une nuit à plusieurs mois. C'est notamment ce qu'illustre le cas d'une jeune mère ivoirienne et sa fille d'un an rencontrées sur le terrain, venues à l'ESI Bonne Nouvelle après une fin d'hébergement au 115. Depuis leur arrivée en France, elles ont été hébergées dans plusieurs hôtels, à chaque fois pour une semaine et avec des périodes de ruptures d'hébergement, les maintenant dans l'instabilité au quotidien. Certaines femmes développent ainsi des stratégies de « débrouille » en dehors des dispositifs d'hébergement et d'insertion classique, afin de se soustraire à cette situation d'errance.

La recherche de stabilité est ainsi prédominante pour ces femmes, qui vont se tourner vers des solutions d'hébergement les plus durables possibles, en se détournant parfois du 115 :

« Quand tu as une situation stable, tu peux te dire que la journée tu vas te débrouiller parce que le soir tu sais que tu vas dormir. Quand tu sais que dans deux semaines tu vas quitter, tu n'es pas tranquille. Tu dois appeler, tu sais pas s'ils vont te prendre, pas te prendre. »
(Mère ivoirienne de deux enfants de moins de 3 ans, rencontrée avec son compagnon à l'accueil de jour Aboukir)

Un certain nombre d'entre elles font ainsi le choix de vivre en colocation ou dans des squats avec des compatriotes, la stabilité relative de ces solutions leur permettant de consacrer une partie de leur journée à chercher des petits boulots pour subvenir à leurs besoins.

Pour celles qui ne bénéficient pas de ces solutions d'hébergement, la recherche de stabilité se fait différemment et notamment à travers l'organisation de leur journée. Ainsi, elles vont préférer les accueils de jour ouverts toute la journée et proches de leurs lieux de rencontres et de rendez-vous, afin d'éviter de nouveaux déplacements dans la journée. Le recours à l'hébergement citoyen via Utopia 56 leur permet aussi d'éviter les situations de rue, et les soirs où l'association n'est pas en capacité de répondre à toutes les demandes, de dormir en tentes, proches d'autres compatriotes :

« Souvent je restais sous la tente parce que quand je n'ai pas de ticket pour prendre le métro... J'avais un peu peur qu'on m'attrape donc je restais là-bas. C'était un peu devenu comme ma maison. »
(Femme isolée, rencontrée en centre d'hébergement à Rouen)

Leur parcours se construit ainsi en fonction des opportunités et de l'évolution de leur situation familiale plutôt qu'administrative. La mise en couple, l'arrivée d'un enfant ou la séparation impactent leur parcours d'hébergement et peuvent aussi constituer des stratégies en elles-mêmes. La mise en couple, pour certaines femmes isolées par exemple, peut ainsi représenter une stratégie de protection pour bénéficier des ressources de leur compagnon et échapper aux violences sexuelles qu'elles sont nombreuses à subir au cours de leur parcours migratoire et à leur arrivée en France.

3. Invisibilisation et risques d'exploitation

Les stratégies de « débrouille » mises en place par ces femmes et leurs difficultés de stabilisation dans les dispositifs d'hébergement entraînent une situation d'errance et invisibilisent ces situations. La saturation des dispositifs a entraîné la mise en place de systèmes de priorisation des demandes, d'abord par la constitution de critères de vulnérabilité, partagés par tous les acteurs : femme enceinte de plus de sept mois, enfant de moins de trois ans, personnes malades, etc. Ensuite, par le repérage des familles les plus en difficulté, c'est-à-dire qui appellent chaque jour le 115 ou se présentent plusieurs jours d'affilée dans un accueil de jour. Cependant, la mobilité territoriale et institutionnelle des femmes rend leur repérage et leur accompagnement social plus complexes pour les acteurs qui interviennent auprès d'elles. Ainsi, une jeune femme ivoirienne rencontrée au centre d'hébergement de Rouen et qui vivait sous une tente mise à disposition par Utopia 56, n'a déposé sa demande d'asile qu'une fois arrivée dans le centre, plusieurs mois après son arrivée en France.

Pour finir, la situation d'errance et d'invisibilité de certaines femmes plus isolées doit alerter sur les risques de traite des êtres humains. Une grande partie des femmes ivoiriennes, passées par le Maroc ou par la Tunisie ont vécu des situations d'exploitation. Cette exploitation est particulièrement présente dans le domaine domestique, les femmes étant recrutées depuis la Côte d'Ivoire et travaillant pendant plusieurs mois gratuitement pour rembourser leur billet d'avion. Des cas, plus marginaux, d'exploitation sexuelle ont pu être observés dans ces pays ainsi qu'en Italie. La crise sanitaire, et ses répercussions économiques, a eu pour effet d'augmenter les situations de traite des êtres humains partout dans le monde. Le risque de réexploitation pour les femmes les plus isolées n'est pas négligeable en France.

Ainsi, la présence accrue des ressortissantes de Côte d'Ivoire en situation de rue vient interroger les dispositifs existants et leur capacité à répondre aux besoins de ces femmes souvent avec enfants. Comme évoqué en préambule de cette contribution, elle vient aussi questionner nos représentations sur la migration féminine, souvent présentée comme une migration passive. Ces femmes sont ici à l'initiative de leur projet migratoire et la manifestation qu'elles ont organisée le 14 juin dernier devant l'Hôtel de Ville de Paris afin d'obtenir un hébergement immédiat, renforce l'hypothèse d'une certaine autonomisation de la migration féminine ivoirienne. Cette

autonomisation signifie que leur migration n'est pas organisée par un tiers (mari, belle-famille) ou une communauté. Comme le montre Camille Schmoll dans son ouvrage *Les damnées de la mer*⁴, cette migration « autonome » ne doit pas être idéalisée. Elle n'est pas synonyme d'émancipation, et ne vient pas s'opposer à une migration « contrainte ». Cette vision est critiquable à de nombreux égards et notamment au regard du contrôle social et institutionnel qui continue de peser sur elles et sur leurs corps, des motifs de départ de leur migration jusqu'aux violences subies tout au long de leur parcours. Les stratégies mises en place pour espérer se maintenir ou obtenir une prise en charge en sont l'illustration. Elles montrent la nécessité de penser une réponse institutionnelle qui ne conduise pas ces femmes à tomber enceinte pour espérer obtenir une prise en charge ou à se mettre en couple pour obtenir une forme de protection mais à leur permettre de s'insérer durablement en France.

Bibliographie

- Cassarini, Camille. « *Dynamiques sociopolitiques et territorialités de l'immigration ivoirienne en Tunisie* ». *L'Année du Maghreb*, n° 27 (30 juin 2022) : 20121. <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.10925>.
- Comoe, Elise Fiédin. « *Femmes et migration en Côte d'Ivoire : le mythe de l'autonomie* ». *African Population Studies* 20, n° 1 (1^{er} novembre 2013). <https://doi.org/10.11564/20-1-389>.
- « *ENFAMS - Enfants et familles sans logement personnel en Île-de-France* ». Observatoire du Samu social de Paris, 2014.
- Macchi, Odile. « *À la recherche des familles sans-abri* ». Observatoire du Samu social de Paris, avril 2020.
- Queiroz, Jean Manuel de, et Marek Ziolkowski. « *L'interactionnisme symbolique* ». [Réimpr.]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1997.
- « *Rapport d'activité 2021* ». OFPRA, 2022.
- Schmoll, Camille. « *Les damnées de la mer : Femmes et frontières en Méditerranée* ». Cahiers libres. La Découverte, 2020. <https://doi.org/10.3917/dec.schmo.2020.01>.
- « *Situation Mediterranean Situation* ». Consulté le 13 septembre 2022. <https://data.unhcr.org/en/situations/mediterranean/location/520>

4 SCHMOLL Camille, « 2. La longue traversée des migrantes africaines », dans *Les damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée*, sous la direction de SCHMOLL Camille. Paris, La Découverte, « Cahiers libres », 2020, p. 57-90. URL : <https://www.cairn.info/-9782348041075-page-57.html>

Pratiques de consommation et mobilités des usagers de drogues sur le territoire parisien

Direction des Solidarités - Frédérique Doumat (Cheffe de projet Domiciliation)

La zone d'implantation historique des consommateurs de crack à Paris occupe, depuis une trentaine d'années, une partie des quartiers nord-est de la ville avec le développement de scènes ouvertes concentrant des usagers de crack, fortement marginalisés dans leur immense majorité.

Après les évacuations successives ayant eu lieu à partir de 2019 (la Colline, la Porte d'Aubervilliers, le tunnel de Rosa Parks), les usagers sont retournés sur les lieux historiques de Stalingrad et du jardin d'Éole jusqu'au dernier déplacement du 24 septembre 2021 entrepris par la Préfecture de police qui les a conduits au square de la porte de la Villette.

La dernière édition de la Nuit de la Solidarité (NDLS) a recensé 68 personnes sur ce même site. Ces personnes sont celles décomptées par la NDLS dormant sur le site. Elles ont été dénombrées par l'unité d'assistance aux sans-abri (UASA), le lundi 24 janvier 2022 en début d'après-midi. Cette date a été choisie car les vendeurs sur place n'étaient pas présents dans la perspective d'une opération d'évacuation¹. Au vu des flux de population traditionnellement observés sur cet espace, ce chiffre peut sembler faible. En effet, la fréquentation du square est estimée par les professionnels à environ 300 personnes en journée et aux alentours de 100 à 150 individus en soirée. En effet, selon l'UASA, 68 personnes « *c'est le nombre de personnes qui dorment sur site et passent plusieurs jours sur site. Si on faisait un comptage à 16 heures, on aurait 150 personnes incluant des vendeurs de crack, de boissons, de briquets, de brochettes... ce qui fait la vie sur la communauté. Mais ils ne sont pas sans-abri* »².

Les espaces de consommation à « ciel ouvert » où se regroupent dealers et usagers, recouvrent des fonctionnalités multiples : certaines personnes y vivent, d'autres y travaillent ou y trouvent des moyens de subsides alternatifs, la plupart s'y sociabilisent, y mangent, y achètent et y consomment leur produit. Par ailleurs, le « *phénomène de dépendance très forte*

à la substance engendre le besoin de consommer et de re-consommer sur place »³ (*craving*) ce qui crée un phénomène de fixation.

Aussi, au vu de l'écart entre le nombre de personnes décomptées pour la Nuit de la Solidarité et la population présente sur le site en journée, il apparaît pertinent d'interroger les professionnels de terrain sur l'écosystème particulier que forme le campement situé porte de la Villette afin de mieux comprendre ce chiffre de 68 personnes décomptées quelques jours après l'opération du 20 janvier ? Est-ce lié au départ des vendeurs ? La mobilité des usagers de drogues est-elle plus importante que celle que l'on pourrait imaginer ? Et si oui, quels sont leurs parcours, leurs habitudes au sein de Paris et de sa périphérie ?

Ce chiffre est également à mettre en lien avec les répercussions de la mise en œuvre du « plan crack 2019-2021 ». En effet, l'un des objectifs premiers de ce plan était de proposer aux consommateurs en errance, un accueil et une solution d'hébergement. De fait, le financement et le déploiement de dispositifs de mise à l'abri, participe aussi à expliquer le nombre de personnes décomptées sur le site de la porte de la Villette dans le cadre de cette 5^e édition de la NDLS.

1 Les personnes sans-abri à Paris, la nuit du 20 au 21 janvier 2022- Analyse des données issues du décompte de la 5^e édition de la Nuit de la Solidarité, APUR, 2022, p. 22: Les personnes sans-abri à Paris, la nuit du 20 au 21 janvier 2022 | APUR.

2 *Ibid.*

3 Entretien équipe mobile Ego.

Dans l'optique d'apporter des éléments de réponses et de compréhension à de ces questionnements, nous avons mené 3 entretiens semi-directifs avec des professionnels intervenant auprès de ces publics. Nous avons ainsi rencontré :

- une professionnelle socio-éducative travaillant au sein de l'équipe mobile Ego⁴ ;
- un responsable du dispositif Assore⁵ ;
- et une cartographe travaillant à la mission métropolitaine de prévention des conduites à risques⁶.

L'objectif de ces trois entretiens était de revenir avec les professionnels sur les habitudes des consommateurs de drogues, les possibilités et l'appropriation que leur offrent certains espaces publics pour répondre à leurs différents besoins. L'idée était également d'identifier les avancées du « *Plan crack 2019-2021* » et les chantiers qu'il reste à engager pour accompagner au mieux cette population spécifique. L'éclairage des caractéristiques de l'ensemble des personnes se rendant sur le site de la porte de la Villette peut-il apporter des hypothèses pour comprendre le chiffre du décompte de la NDLS ?

1. Le site de porte de la Villette : qui s'y trouve ? Comment les personnes fréquentent le site ? Quelles sont les conséquences du déplacement du site pour ces personnes ?

Le profil des publics et la fréquentation du site de la porte de la Villette

En moyenne âgés de 40 ans, avec une amplitude variant entre 19 et 72 ans, les usagers pris en charge par Ego ou Assore sont en majorité des hommes, « *cette prédominance masculine n'est pas spécifique au crack : elle est une constante sur les scènes de drogue en France et est confirmée par l'analyse des files actives des structures de réduction des risques* »⁷.

« *Notre file active d'environ 550 personnes est constituée d'hommes à 75 % et de à 25 % femmes. La moyenne d'âge est autour de 40 ans. On a un public oscillant entre 18 et 65 ans. Avec une proportion importante d'individus âgés entre 30 et 40 ans* »⁸.
(Cheffe de service)

Le rapport d'activité 2021 d'ASSORE confirme ces caractéristiques :

« *On suit une population d'environ 500 adultes à 84 % masculine et à 16 % féminine dont l'âge varie entre 19 et 72 ans. La plupart présentent un état de santé dégradé et ont connu un temps d'errance à la rue de plusieurs années : 70 % ont passé plus d'un an en errance et 23 % sont sans domicile fixe depuis plus de 5 ans* »⁹.

Si les situations d'hébergement et de prise en charge peuvent être diverses au sein de la population suivie par ces deux organismes, la part de femmes dans cette dernière semble importante. En effet, à titre d'exemple, lors de la NDLS 2022, la part de femmes décomptées est bien moindre (10 % de femmes en 2022, 13 % en 2021 et entre 12 % et 14 % les années précédentes¹⁰). Aussi, si les hommes sont majoritaires dans la population suivie, soulignons que la part de femmes est importante au vu de la proportion qu'elles représentent habituellement dans

4 L'équipe mobile Ego a été constituée en 2019 dans le cadre du plan crack avec pour objectif d'améliorer l'accompagnement des usagers de drogues du Nord-est parisien en errance. Constituée d'une équipe pluridisciplinaire, elle réalise des maraudes médico-sociales. Son offre n'est pas axée sur la distribution de matériel de réduction des risques mais sur une proposition d'accompagnement social, de soins médicaux, psychologiques et d'addictologie de la rue vers les sites fixes.

5 Assore est un dispositif d'hébergement hôtelier et d'accompagnement de consommateurs de produits psycho actifs dont le crack est le produit principal. Dans le cadre de visites régulières au sein des hôtels, l'équipe médico-psycho-sociale propose un accompagnement global.

6 La mission métropolitaine de prévention des conduites à risques est constituée des acteurs des territoires de Paris et de la Seine-Saint-Denis concernés par la question des conduites à risques. Cette mission développe des modes d'interventions diversifiées dont le principe est de permettre la capitalisation des connaissances, l'accompagnement et coordination d'acteurs.

7 G. Pfau et A. Caidet Tairou, « Usages et ventes de crack à Paris », mars 2018.

8 Entretien équipe mobile Ego.

9 Rapport d'activité d'Assore 2021.

10 Rapport d'analyse des résultats 2022, APUR.

la population sans-abri. Cela peut s'expliquer par le fait que les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à être touchées par le sans-abrisme et qu'elles sont en proportion plus importantes à être sans-domicile (en 2012, les femmes sans-domicile représentent 38 % des personnes sans-domicile selon l'enquête SD 2012)¹¹.

Il s'agit par ailleurs d'un public économiquement très précaire avec près de « 74 % de personnes sans revenus. La plupart sont très éloignées de l'emploi avec uniquement 1,9 % d'individus disposant d'un salaire et 23 % bénéficiant des minima sociaux »¹². Par ailleurs, 39 % de personnes sont de nationalité française, 56 % de personnes sont originaires de pays non européens, et moins de 5 % sont ressortissantes de l'Union européenne.

Le parcours de vie de ces usagers semble en outre marqué par des caractéristiques communes et ponctué d'expériences et d'accidents de vie douloureux.

*« La plupart des personnes présentes sur le site sont en situation de très grande précarité. Certaines ont eu un parcours d'aide sociale à l'enfance, d'autres ont subi des violences, beaucoup sont en rupture familiale et en désaffiliation importante vis-à-vis du travail et de leur environnement social [...] c'est souvent la précarité qui les a amenées au crack et non le crack qui les a amenées à la précarité. On rencontre également une population migrante avec des parcours migratoires traumatiques et n'ayant aucune possibilité d'ouverture de droits pour la plupart. Certaines sont là depuis peu, d'autres depuis très longtemps. Il y a des consommateurs anciens et des nouveaux consommateurs parmi les migrants comme parmi les Français »¹³.
(Cheffe de service)*

*« 41 % de la file active présente des troubles sévères du comportement dont 13 % ayant une pathologie psychiatrique diagnostiquée¹⁴ ».
(Chef de service)*

Malgré l'éloignement géographique du site, la spécificité et l'appréhension qu'il peut susciter, un ensemble de personnes hétéroclites fréquente l'espace de la porte de la Villette. Il y a certes les usagers qui y vivent, mais il y a aussi un ensemble d'autres individus :

*« Consommateurs insérés qui passent juste acheter le produit sans le fumer ou sans l'injecter sur place. On remarque également la présence de marginaux [...] de type « teuffers, punk à chien » qui viennent s'installer de façon occasionnelle pour quelques heures et qui repartent. Il y a bien évidemment les dealers plus communément appelés modous. Parallèlement, on note la présence de personnes qui ne consomment pas de crack, mais pour l'un du cannabis, de l'alcool, pour l'autre des médicaments, des opiacés et qui viennent là parce que leurs amis sont là, parce que la porte de la Villette c'est un aussi vrai lieu de socialisation. Les clients de la prostitution sont aussi coutumiers des lieux, les riverains qui passent tous les jours apporter des vêtements. Et enfin les associations religieuses ou les associations quartier qui font de la distribution alimentaire »
(Cheffe de service)*

Ces différents verbatims soulignent l'idée selon laquelle la porte de la Villette semble être un véritable lieu de socialisation.

De fait, le site semble connaître un public composite qui ne comprend pas exclusivement les consommateurs de crack qu'ils soient permanents, de passage ou occasionnels. Sans prendre en compte les interventions des professionnels, les allers et venues y semblent relativement nombreux. Le phénomène fort de dépendance au produit (craving) et l'importante fréquentation du lieu interrogent sur la mobilité des consommateurs de crack et leurs déplacements. En effet, une mobilité importante de ces populations pourrait expliquer le nombre de 68 personnes décomptées lors de la NDLS au regard du nombre de personnes présentes en journée sur le site.

11 Braud, Rosane, et Marie Loison. « Le sans-abrisme au féminin. Quand les haltes pour femmes interrogent les dispositifs d'urgence sociale », Travail, genre et sociétés, vol. 47, n° 1, 2022, pp. 131-147.

12 Rapport d'activité d'Assore 2021.

13 Entretien équipe mobile ego.

14 Entretien et rapport d'activité d'Assore 2021.

Au vu des entretiens réalisés, plusieurs pistes pourraient permettre de mieux recontextualiser ce chiffre :

- Les enquêteurs intervenants dans le cadre de la NDLS étaient présents sur le site une journée d'hiver où les températures sont proches de zéro voire négatives. Si les tentes sont restées fermées lors du décompte, les participants n'ont comptabilisé qu'une seule personne par tente, et ce conformément à la consigne donnée. En effet, si une tente est fermée, visiblement occupée mais qu'aucun contact n'est initié avec la ou les personnes dans la tente, une seule personne est décomptée et ce malgré la présence quasi certaine de plusieurs personnes dans la tente. Toutefois, on comprend d'après les entretiens réalisés qu'il peut souvent y avoir jusqu'à 5 à 6 personnes par tente. Ceci explique peut-être que le chiffre ne soit pas entièrement représentatif du nombre d'habitants « réellement » présents sur place, et qu'il sous-estime la présence effective de personnes sans-abri. D'autres associations n'effectuent pas le décompte de la même manière. De fait, il pourrait exister un léger delta d'une structure à une autre.

- Par ailleurs, si la « scène ouverte » de la porte de la Villette semble polariser la majorité des transactions, il existe aussi d'autres zones de vente pouvant expliquer un déport vers d'autres lieux tels que : le Boulevard Ney, la place Stalingrad où un groupe de *Modous* passe régulièrement en soirée, le rond-point de la porte de la Chapelle, le quartier Marx Dormoy, la Courneuve, Bonne-Nouvelle, Barbès (qui regroupe essentiellement des *gobeurs* ou consommateurs de médicaments), mais aussi Chatelet. Enfin, certaines lignes de métro (lignes 7, 5 et 12) à proximité de ces lieux peuvent être plus fréquentées lors des nuits hivernales. Par ailleurs, il a été aussi évoqué dans le cadre des entretiens réalisés, mais sans pouvoir les localiser précisément, l'existence de squats utilisés par ces mêmes usagers. Ces différentes personnes ont donc pu être comptabilisées lors de la NDLS sur un secteur autre que celui de la porte de la Villette. Elles ont également pu ne pas être décomptées du fait de leur mobilité au cours de la nuit et de leur fréquentation de lieux n'appartenant pas au champ du décompte (comme les squats par exemple). Par ailleurs, si ces personnes consommatrices étaient sur un autre lieu que le campement de la Villette le soir de la Nuit, elles ont pu être rencontrées par d'autres équipes de la NDLS ailleurs. Ces équipes étant composées en grande partie par des bénévoles, ces derniers ont également pu ne pas questionner les personnes « visiblement » dans un état second du fait d'appréhensions légitimes.

- Enfin, les températures étant très basses lors de la période de la NDLS, il est aussi plausible que les consommateurs qui jouissent d'un logement ou bénéficient d'un hébergement s'y soient repliés. Ces personnes disposant d'un hébergement le soir de la Nuit ne rentrant pas dans le champ du décompte, les personnes s'y trouvant ne sont donc pas décomptées malgré leur fréquentation régulière de la place de la Villette.

- Comme nous l'évoquerons plus tard, la mise en œuvre du plan crack a permis la création de 510 places d'hébergement. Même si le « *savoir habiter* » peut-être complexe et peu évident pour certains consommateurs, on peut peut-être voir dans le chiffre du décompte, les retombées positives et les conséquences visibles de cette politique de mise à l'abri.

Les usagers sont donc susceptibles de se déplacer dans la ville en fonction de la qualité ou du type de produit recherché (benzodiazépine, skénan, etc.), de leurs éventuels lieux d'habitation, des structures médico-sociales et sanitaires fréquentées, et des liens affectifs qu'ils souhaitent entretenir.

« Nous, on remarque que c'est le square de la Villette qui reste le secteur le plus fréquenté par les usagers de crack puisque les modous sont tous là-bas. Mais à 22 heures, en janvier c'est tard et il fait froid. ... Il est possible qu'il y ait plus d'usagers qui soient rentrés chez eux. A contrario, au mois de juillet à 22 heures, vous auriez recensé 120 personnes [...] Nous, nous retrouvons les mêmes personnes à différents endroits. Il peut y avoir une certaine mobilité en fonction du produit qu'on souhaite acheter, de son lieu d'hébergement. Certaines personnes ne bougent pas, d'autres vont se déplacer pour aller voir leurs amis »¹⁵
(Cheffe de service)

Toutefois, cette notion de mobilité est somme toute relative et doit être prise avec précaution. Nos entretiens l'attestent, le phénomène de fixation est indéniable et le square de la porte de la Villette demeure le centre de nombreuses consommations. Quand les tensions avec les riverains deviennent trop fortes, que le lancinant problème de la sécurité publique est trop épineux, les forces de police déplacent les regroupements d'usagers d'un quartier à l'autre. Mais ces évacuations successives et la volonté d'isoler des lieux de vie, ces scènes à « ciel ouvert » peuvent générer des effets négatifs et délétères sur un public souvent déjà très vulnérable et particulièrement exposé aux violences.

15 Entretien équipe mobile ego.

Les conséquences du déplacement au square de la porte de la Villette

Les évacuations de campements distendent voire rompent les liens établis par les équipes mobiles de RDR¹⁶ avec les usagers suivis dans le cadre d'une prise en charge sociosanitaire. Ces déplacements mettent à mal le bénéfice du travail tissé par les professionnels et fragilisent ainsi les relations nouées avec les consommateurs.

« On n'est pas toujours prévenu en amont de chaque évacuation. Pour la dernière évacuation de Éole vers le square de la porte de la Villette, on a été prévenu le jour même... autant dire que nous n'avons pas été prévenus¹⁷ »
(Cheffe de service)

« Le déplacement de Éole à porte de la Villette a empiré les choses, cela a déstructuré les dynamiques en place. Cela déstabilise les habitudes des gens qui avaient leurs usages et leurs repères. Cela crée un sentiment d'insécurité. Nous après pendant 2 mois ou 3 mois, on rame derrière pour recréer du lien pour retrouver les personnes... Cela met tout le monde en difficulté et cela ne règle nullement le problème de fond¹⁸ »
(Chef de service)

Par ailleurs, le transfert vers le square de la porte de la Villette a davantage isolé ces publics que lorsqu'ils fréquentaient les sites du jardin d'Éole et de la place Stalingrad. Cet isolement accru a plusieurs conséquences :

- une organisation assez structurée du lieu avec l'es- sor d'installations et d'abris de fortunes ;
- la perte d'autorité et de légitimité des « anciens » consommateurs et des figures de ce groupe ;
- une augmentation des conflits et de la violence entre usagers ;
- une très grande dégradation des conditions de vie des femmes qui pour certaines sont séquestrées et ne sont pas libres de sortir du camp comme elles le souhaiteraient.

« Le lieu est extrêmement organisé. Ça s'auto-organise. À l'entrée, il y a tous les modous qui sont sur la plateforme de l'entrée et du parc. Ensuite, il y a les tentes où ils font à manger. Il y a des tentes et des stands qui servent à vendre des briquets, des canettes de Coca-Cola, les doseurs [...] On observe également une répartition des tentes et des couchages en fonction des origines géographiques : les Guinéens, les Maliens, les Sénégalais... les gens se mélangent pendant la consommation [...] Les Français sont partout [...] Et les femmes, sont également un peu partout en fonction de qui les dirige. Pour la plupart, elles sont séquestrées. Elles ne peuvent pas sortir du parc comme elles le souhaitent [...] Avant les femmes sur Éole, Stalingrad, se prostituaient et récupéraient directement le fruit de leur travail et avec cet argent allaient s'acheter leur crack. Aujourd'hui, elles paient l'usage de leur tente à un homme... Donc elles ramènent l'argent à quelqu'un qui va décider combien il lui donne de crack par jour »¹⁹
(Cheffe de service)

« À Éole le site était plus petit et surtout plus implanté au cœur de la cité. Même si c'était violent, la scène d'Éole n'était pas à l'extérieur de la cité, il y avait quand même le poids du contrôle social. À la Villette, les usagers sont cachés et délibérément isolés, et les femmes en sont les 1^{res} premières victimes. Elles sont séquestrées, retenues sur le site tant par le produit que par l'emprise de certains hommes »²⁰
(Chef de service)

16 RDR : réduction des risques.

17 Entretien équipe mobile ego.

18 Entretien Assore.

19 Entretien équipe mobile ego.

20 Entretien Assore.

Enfin, la relative tolérance de la police aux abords du site a possiblement suscité une baisse de la fréquentation de la salle de consommation à moindre risque de la part des injecteurs. Ces derniers achèteraient leur produit et le consommeraient directement sur place par crainte de se le voir confisquer sur le trajet entre la porte de la Villette et le quartier de la Gare du Nord.

« La police déplace dealers et consommateurs et laisse la possibilité à cet endroit donné de consommer sans répression et en toute liberté. Dès que les personnes sortent du square, elles se font contrôler. Depuis décembre 2021, il y a désormais une vraie population d'injecteurs sur le square. Avant c'étaient des injecteurs qui allaient à la salle de consommation et qui

n'y vont plus parce qu'ils achètent leur crack square de la Villette et que s'ils prennent 2 mètres pour aller dans le 10^e, ils ont 90 % de chance de se faire contrôler et de se faire prendre leur produit. Du coup, ils le consomment et se l'injectent sur place »²¹
(Cheffe de service)

La plupart de ces usagers en situation de vulnérabilité et de précarité passent une bonne partie de leur journée à faire la mendicité afin d'amasser les sommes nécessaires à leurs consommations. Éloignés des structures de prévention et de soins, souvent exclus des dispositifs d'hébergement de droit commun, seules des équipes mobiles, le déploiement d'actions « d'aller-vers » et un niveau d'exigence qualifié de « bas seuil » permettent d'engager un premier suivi sanitaire et social.

2. Les dispositifs de mise à l'abri renforcés dans le cadre du plan crack 2019-2021

Assore est un dispositif d'hébergement hôtelier et d'accompagnement de consommateurs de produits psycho actifs dont le crack est le produit principal. Il est aujourd'hui doté et financé à hauteur de 510 places. En lien avec les équipes mobiles du Nord-est parisien, les professionnels d'Assore identifient les usagers en rue en vue de leur proposer une solution de mise à l'abri, là où le cadre trop contraignant d'une structure conventionnelle ne fonctionnerait pas.

Les trois missions principales d'Assore sont :

- La stabilisation des usagers poly-consommateurs dans le lieu d'hébergement grâce à la mise en place d'un accompagnement éducatif.
- L'engagement des usagers dans un parcours de soins pour améliorer leur état de santé.
- L'accès aux droits et à moyen terme l'orientation vers les dispositifs de droit commun notamment en termes d'hébergement ou de logement.

Les 510 places disponibles se répartissent sur près d'une soixantaine d'hôtels qui sont localisés pour la plupart sur Paris et en 1^{re} couronne parisienne (Montreuil, Rosny-sous-Bois, Noisy-le-Sec, la Courneuve). Les prestations et le standing de ces hôtels sont très variables d'après les dires du chef de service du dispositif. Des hôtels avec un très bas

seuil d'exigence peuvent être proposés à des usagers très marginalisés pouvant avoir des troubles psychiques et des comportements « envahissants ». Par ailleurs, des hôtels de tourisme proposant des services de plus grand standing sont également mis à disposition. En fonction des besoins identifiés, les personnes seront hébergées dans des lieux bénéficiant d'une visite hebdomadaire, bihebdomadaire ou quotidienne. Toutefois, l'accompagnement proposé ne recouvre pas une « logique d'escalier », ce qui ne fonctionnerait pas avec ce public. Au travers d'une connaissance précise du profil et du parcours de la personne, les équipes essaient d'identifier les freins, les leviers et ainsi de déterminer l'endroit le plus approprié en fonction du lieu et de l'accompagnement dispensé. Si l'omniprésence des équipes est susceptible de faire fuir l'utilisateur, il lui sera proposé un hôtel ou les professionnels sont peu présents.

« L'idée est de faire confiance à la personne et de s'appuyer sur ses forces et ses compétences en vue de favoriser son adhésion au projet, de favoriser son autonomie et sa capacité à agir »²²
(Chef de service)

²¹ Entretien équipe mobile ego.

²² Entretien Assore.

L'hébergement a un impact sur la consommation et la fréquentation du site. Il n'est pas exigé des usagers qu'ils rentrent toutes les nuits, car cela peut sembler trop complexe voire intenable pour eux (phénomène de *craving*). Mais dès 3 mois d'hébergement au sein d'Assore, on observe des changements de pratique. D'après le rapport d'activité 2021 d'Assore :

« Après 3 mois en hébergement [...] 35 % disent avoir stabilisé leur consommation, 46 % disent l'avoir diminué [...] près de la moitié continuent néanmoins à fréquenter les lieux de consommation au moins 1 fois par semaine et 23 % les fréquentent tous les jours. Toutefois 58 % disent acheter et repartir des lieux de consommation et ne restent pas. 78 % des répondants disent d'ailleurs que l'hébergement a modifié leur comportement en la matière ».

À ce stade, il est probablement trop tôt pour évaluer l'impact du dispositif Assore sur la fréquentation du square de la porte de la Villette. Et les 68 personnes comptées lors de la Nuit de la Solidarité 2022 sont probablement la conséquence de raisons multifactorielles. Mais soulignons toutefois que si le fait de disposer d'un hébergement stabilise et modifie les pratiques de consommation, le grand pas qu'il reste à franchir pour les professionnels interrogés est la création de nouvelles salles de consommations pour les inhalateurs.

*« L'un des points dommageables c'est l'absence de salle de consommation adaptée aux usagers de crack et aux inhalateurs. Du coup, on a des scènes ouvertes de consommation avec énormément de violences et qui crée énormément de nuisance »²³
(Chef de service)*

Bibliographie

- Association Aurore, 2021, « Rapport d'activité d'Assore », Paris.
- Association Aurore, 2021, « Rapport d'activité équipe mobile 1re ligne », Paris.
- Braud, Rosane, et Loison, Marie. « Le sans-abrisme au féminin. Quand les haltes pour femmes interrogent les dispositifs d'urgence sociale », *Travail, genre et sociétés*, vol. 47, n° 1, 2022, pp. 131-147.
- Cadet-Tairou Agnès, Jauffret-Roustide Marie, Gandilhon Michel, Dambélé Sayon, Jangal Candy « Synthèse des principaux résultats de l'étude Crack en île-de-France », OFDT – Inserm, Paris, janvier 2021.
- Cour des comptes, décembre 2021, « La mise en œuvre du plan crack à Paris – audit flash ».
- Pfau Grégory et Cadet-Tairou Agnès, « Usages et ventes de crack à Paris – un état des lieux 2012-2017 », OFDT, Paris, mars 2018.

23 Entretien Assore.

Les usagers du 115 de Paris sont-ils décomptés et enquêtés lors de la Nuit de la Solidarité?

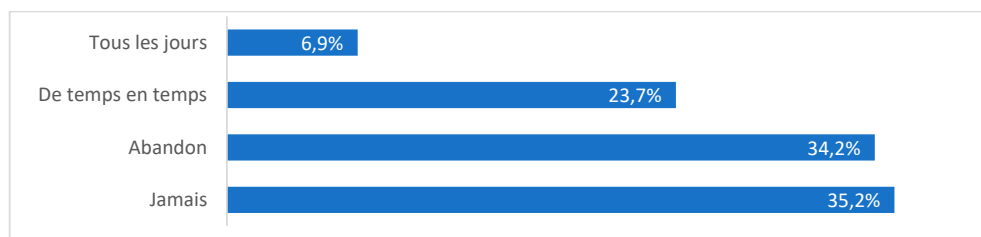
Observatoire du Samu social

Amandine Lebugle (responsable d'enquêtes à l'Observatoire du Samu social)

Alice Mercier (chargée d'études à l'Observatoire du Samu social)

LES RÉSULTATS DE de la NDLS montrent que les personnes enquêtées sont peu usagères du 115. En effet, en 2022, dans des proportions comparables à l'édition de 2021, 69,4 % des personnes enquêtées le soir du 20 janvier déclarent ne pas ou plus appeler le 115, et seulement 6,9 % l'appeler quotidiennement (Graphique 1). Le jour du décompte, 19 % (soit 106 personnes) déclarent avoir contacté le 115 et 11 % (soit 62 personnes) ont réussi à le joindre. Les données d'activité du 115 donnent à voir une autre réalité. En effet, chaque jour, le 115 de Paris répond à plus de 1 000 appels. Le 20 janvier 2022, jour de la NDLS, le 115 de Paris a reçu 2 935 appels et a répondu à 1 165 d'entre eux (Voir l'encadré). Ce jour-là, jusqu'à 22 heures¹, le service a enregistré des demandes d'hébergement pour 1 058 personnes. Parmi elles, 419 reçoivent une réponse positive et 582 une réponse négative². Les populations usagères du 115 ne seraient-elles pas celles rencontrées lors de la NDLS ? En comparant les caractéristiques sociales des personnes rencontrées à celles appelant le 115, cette contribution vise à mettre lumière les différences entre ces deux populations. De plus, en s'appuyant sur une enquête par questionnaire, passée par les écoutantes et écoutants sociaux du 115 auprès des personnes appelant le lendemain de la NDLS (le 21 janvier 2022), il s'agira de mettre en lumière les lieux de sommeil des usagères et usagers n'ayant pas rencontré de bénévoles de la NDLS la veille. Enfin, à partir des données du décompte, en comparant les profils des personnes qui ont recours à la plateforme téléphonique et celles qui n'y ont pas recours, nous verrons que les personnes recourant au 115 ont des besoins spécifiques qui les amènent probablement à composer ce numéro.

Graphique 1 : Répartition (%) des personnes enquêtées lors de la NdLS selon leur utilisation du 115



Source : NdLS 2022

Champs : personnes ayant répondu à la question dans le questionnaire de la NdLS (n=667)

Les personnes appelant le 115 ont des profils différents de celles enquêtées lors de la NDLS²

Si deux tiers des personnes interrogées dans le cadre de la NDLS rapportent ne pas ou plus appeler le 115, leurs profils se distinguent des personnes qui le composent. Les personnes rencontrées à la NDLS sont presque exclusivement des hommes (91,0 %), tandis que celles demandant un hébergement au 115 le même jour et celles qui n'ont pu recevoir une demande positive à leur demande sont réparties plutôt

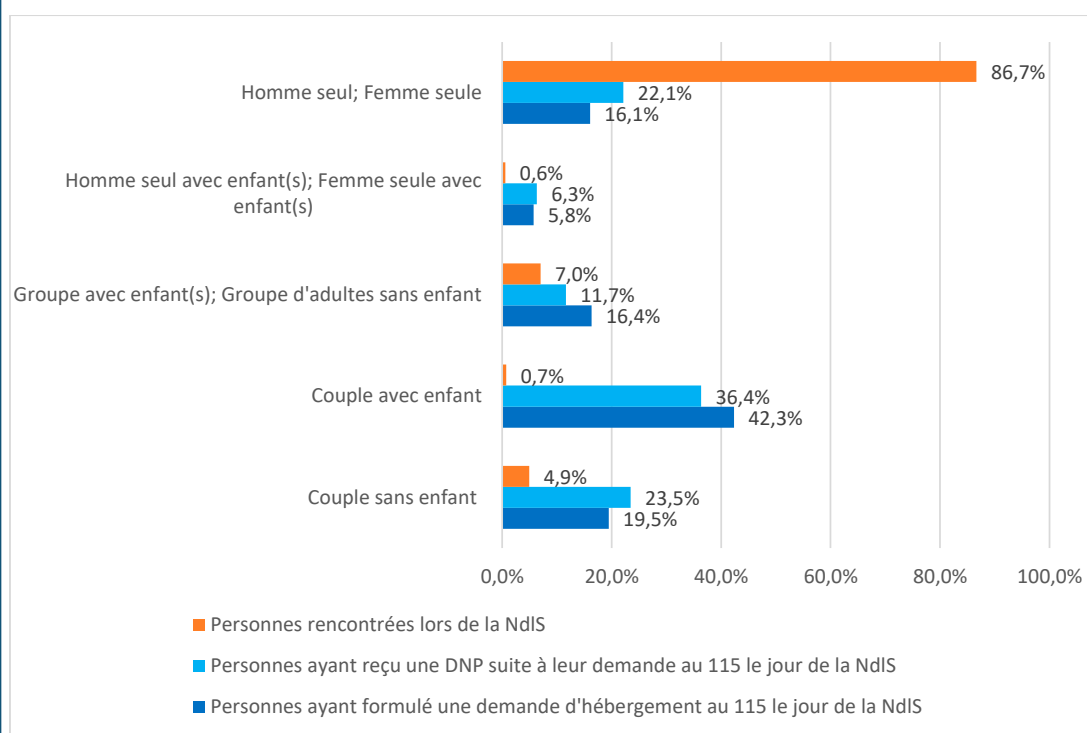
¹ Le choix a été fait ici de restreindre l'étude aux personnes ayant appelé le 115 avant le lancement de la collecte de la NDLS pour avoir une population homogène entre les 2 dispositifs de collecte (c'est-à-dire en constituant une population composée des personnes ayant appelé le 115 la journée du 20 janvier jusqu'à 22 heures d'une part, et les personnes rencontrées lors du décompte ayant déclaré avoir appelé le 115 ce soir-là), l'objectif étant de comparer les données recueillies dans le cadre de la NDLS avec celles enregistrées par les écoutantes et écoutants sociaux du 115 lors des appels des personnes en demande d'hébergement.

² Les autres demandes émanent de personnes ne relevant pas du 115 de Paris.

équitablement entre les deux sexes (respectivement 48,1 % d'hommes, 51,9 % de femmes pour les personnes ayant contacté le 115 et 49,1 % et 50,9 % pour celles qui ont reçu une DNP).

La principale différence entre ces deux publics réside dans la part de personnes isolées : majoritaire chez les personnes décomptées lors de la NDLS (86,7 %) contre seulement 16,1 % des personnes appelant le 115 le même jour pour un hébergement et 22,1 % de celles ayant eu une demande non pourvue (DNP). Une grande partie des individus en demande d'hébergement au 115 sont des personnes en famille, qu'il s'agisse de couple avec enfant (42,3 %), ou de familles monoparentales (5,8 %). En comparaison, seul 0,6 % des per-

Graphique 2 : Approche comparée de la situation familiale des populations étudiées



Source : Ndis-2022 ; SI-SIAO de Paris

sonnes décomptées à la NDLS sont des familles monoparentales, et 0,8 % des familles biparentales. Par ailleurs, 16,4 % des usagères et usagers du 115 sont en groupe avec ou sans enfant³ contre 7,0 % des personnes enquêtées lors de la NDLS.

La principale différence entre ces deux publics réside dans la part de personnes isolées : majoritaire chez les personnes décomptées lors de la NDLS (86,7 %) contre seulement 16,1 % des personnes appelant le 115 le même jour pour un hébergement et 22,1 % de celles ayant eu une demande non pourvue (DNP). Une grande partie des individus en demande d'hébergement au 115 sont des personnes en famille, qu'il s'agisse de couple avec enfant (42,3 %), ou de familles monoparentales (5,8 %). En comparaison, seul 0,6 % des personnes décomptées à la NDLS sont des familles monoparentales, et 0,8 % des familles biparentales. Par ailleurs, 16,4 % des usagères et usagers du 115 sont en groupe avec ou sans enfant⁴ contre 7,0 % des personnes enquêtées lors de la NDLS.

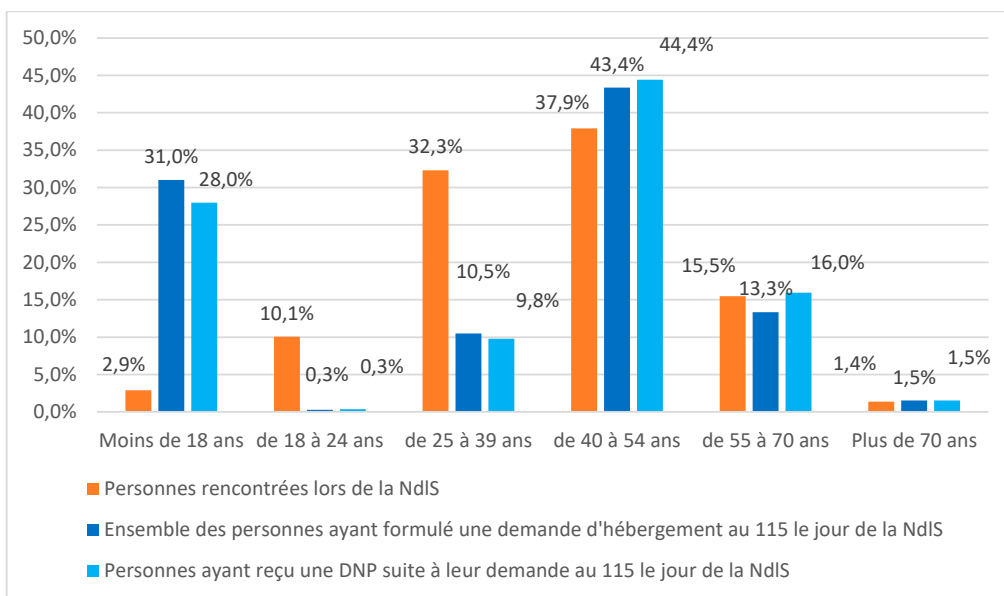
Le jour de la NDLS, plus des trois quarts (75,9 %) des demandes formulées au 115 par les personnes seules n'ont pas abouti à un hébergement. Proportionnellement, les familles biparentales et monoparentales reçoivent moins de réponses négatives, mais elles ne sont pas épargnées : le 20 janvier, près de la moitié (48,9 %) de leurs demandes a fait l'objet d'une DNP. Enfin, 66,5 % des demandes enregistrées pour des couples sans enfant n'ont pas abouti. Cette proportion est similaire pour les personnes en groupe.

³ Avec le SI-SIAO, les demandes de familles dont les enfants sont majeurs sont catégorisées comme des groupes sans enfants et non comme des familles.

⁴ Avec le SI-SIAO, les demandes de familles dont les enfants sont majeurs sont catégorisées comme des groupes sans enfants et non comme des familles.

Les différences entre les deux populations s'illustrent également par des structures par âge inégales : un tiers du public rencontré pendant la NDLS est âgé de 25 à 40 ans contre 10,5 % pour les personnes ayant appelé le 115 de Paris (Graphique 3). Puis, en conséquence de la forte présence des familles parmi les personnes usagères du 115, 1 personne en demande d'hébergement sur 3 est mineure. En comparaison, à peine 2,9 % des personnes rencontrées lors de la NDLS ont moins de 18 ans. Les personnes, en particulier les familles, en adoptant des stratégies d'invisibilisation, sont alors peu présentes dans le décompte de la Ville de Paris. Ce sont aussi les populations qui ont le plus de probabilité d'obtenir un hébergement ou une mise à l'abri.

Graphique 3 : Approche comparée de l'âge des populations étudiées



Source : NdLS 2022 ; SI-SIAO de Paris

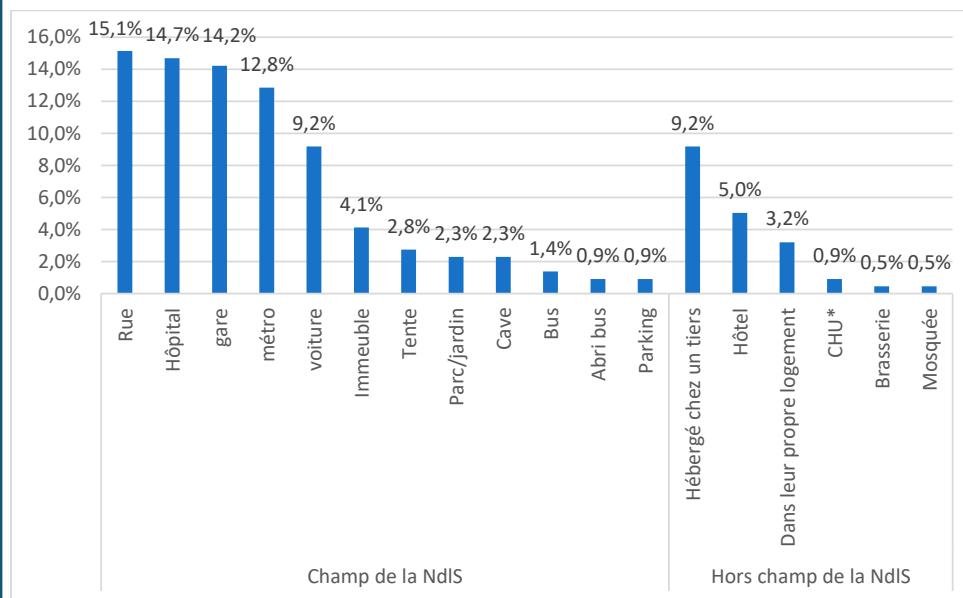
Champs : NdLS-2022 : personnes rencontrés lors de la NdLS pour qui l'information est disponible (n=1900) ; 115 de Paris : personnes ayant reçu une DNP (n=583) et personnes ayant formulé une demande d'hébergement au 115 (n=1058).

Où se réfugient les personnes usagères du 115 invisibles lors de la NDLS ?

Si certaines catégories de personnes sont peu visibles dans le décompte de la NDLS, il paraît intéressant de se demander où elles trouvent refuge le soir. Beaucoup de personnes sans-abri se retirent à l'écart des espaces publics les plus apparents, et alternent entre différents lieux selon les opportunités : quartier d'une ou d'un ancien hébergeur (notamment dans les halls d'immeubles), espace familial avec d'autres personnes sans-abri et où il est possible d'obtenir de l'aide de certaines associations (comme à Rosa Parks dans le 19^e arrondissement, où Utopia 56 installe des tentes pour les familles en complément des hébergements chez des tiers), ou encore des hôpitaux pour enfants, qui représentent un refuge privilégié pour les familles, et où les salles d'attente sont régulièrement occupées par des personnes en demande d'hébergement, même si cette situation a tendance à diminuer, en lien notamment avec la situation sanitaire.

Pour avoir une idée plus précise des lieux de fréquentation des personnes au moment du décompte, les écoutantes et écoutants sociaux du 115 de Paris ont interrogé les personnes qui ont appelé la plateforme téléphonique le 21 janvier 2022 – soit le lendemain de la NDLS. Il s'agissait de leur demander si elles avaient rencontré les bénévoles de la NDLS et sinon de recueillir l'information sur leur lieu de sommeil. Parmi les 314 personnes (seules ou en groupe) qui ont répondu à cette enquête, 99,0 % déclarent ne pas avoir été interrogées la veille et 70,1 % ont passé la nuit à Paris. Certains lieux de vie des personnes en contact avec le 115 semblent non couverts par le décompte.

Graphique 4 : Répartition des personnes ayant appelé le 115 de Paris, n'ayant pas été enquêtées lors de la NdIS alors que présentes à Paris, selon leur lieu de sommeil le soir de la NdIS



Source : Enquête passée par les écoutantes et écoutants sociaux du 115 de Paris le 21 janvier 2022

Champ : personnes ayant formulé une demande d'hébergement au 115, participé à l'enquête et ayant dormi à Paris (n=218)

*CHU : Centre d'hébergement d'urgence

En effet, 81,7 % des personnes ayant contacté le 115 le lendemain de la NDLS (soit 178 personnes) n'ont pas été interrogées alors qu'elles déclarent avoir dormi dans des lieux publics de Paris et auraient donc a priori dû être interrogées par les bénévoles de la NDLS. À titre d'exemple, 18,8 % ont dormi dans la rue (41 personnes), 14,2 % dans une gare (31 personnes), 14,7 % dans un hôpital (32 personnes)⁵ et 14,2 % dans le métro ou un bus (31 personnes). On peut supposer qu'au moment du passage des bénévoles, les personnes dormaient et la consigne étant de ne pas les réveiller, n'ont pas été interrogées.

Néanmoins, parmi les lieux de sommeil des personnes sans-abri décomptées lors de la NDLS, les gares ne représentent que 2 %, les hôpitaux 1 %, et la rue la moitié. Le décalage entre les effectifs de ces deux opérations de collecte interroge : le décompte, en prévoyant un passage en début de nuit dans des lieux comme les gares, les stations de métro ou les hôpitaux peut ne pas intégrer l'ensemble de la présence effective de personnes sans-abri dans ces différents lieux. Précisons aussi que pour les personnes qui dormaient dans ces espaces au moment du passage d'une équipe NDLS, elles ont pu être décomptées sans le savoir puisqu'endormies.⁶

Par ailleurs, 33,9 % personnes présentes sur Paris (soit 74 personnes) ont passé la nuit dans un espace en dehors du périmètre de la NDLS. Parmi elles, 9,2 % personnes ont dormi chez un tiers (20 personnes), 9,2 % personnes dans une voiture (20 personnes)⁷, 5,0 % personnes à l'hôtel (11 personnes) et 8,3 % personnes (18 personnes) dans un autre lieu privé, comme un hall d'immeuble, une cave ou un parking⁸.

⁵ Dans ce cas de figure, elles ont aussi pu arriver à l'hôpital après le passage des équipes NDLS.

⁶ Les bus en revanche ne sont pas couverts par les équipes.

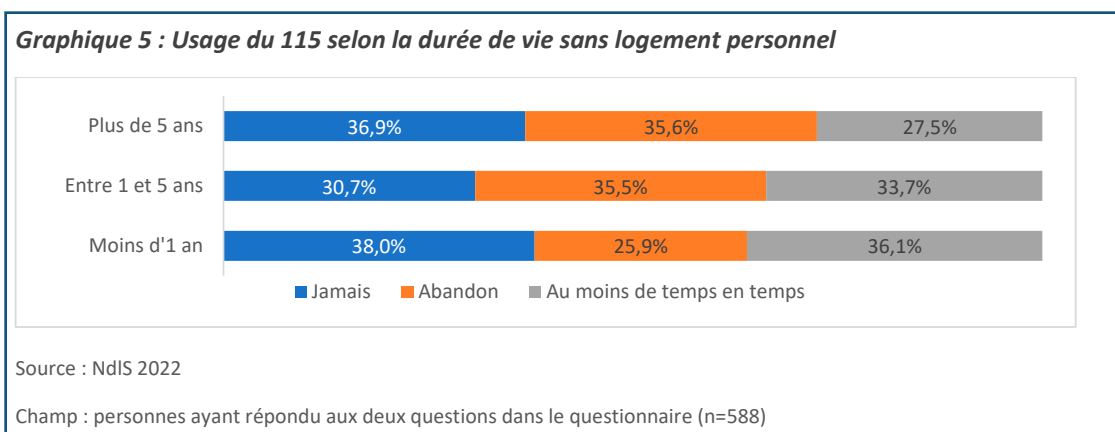
⁷ Il s'agit là d'un espace prévu par le décompte mais difficile à couvrir.

⁸ Ces espaces ne sont couverts que partiellement par le décompte.

Qui a recours au 115 parmi les personnes enquêtées lors de la NDLS ?

En interrogeant la fréquence du recours au 115, la NDLS fournit des informations précieuses sur les personnes qui ont recours à la plateforme téléphonique. À partir de l'enquête de la NDLS, comparons maintenant les profils des personnes qui déclarent appeler le 115, à celles qui ne l'ont jamais fait et à celles qui ont arrêté de composer ce numéro.

Sur les 667 répondants, composés en majorité d'hommes isolés, une grande partie déclare ne pas ou plus appeler le 115 (Graphique 1). Le non-recours à ce dispositif ne signifie pas la même chose selon s'il s'agit d'un abandon ou d'une absence de recours. Les personnes n'ayant jamais contacté la plateforme téléphonique sont souvent de nouvelles personnes sans logement personnel, ce qui suppose une méconnaissance de l'existence de ce numéro, ou des personnes avec une absence de logement personnel supérieure à 5 ans. L'arrêt du recours au 115 est beaucoup plus fréquent parmi les personnes sans logement personnel depuis plus d'un an. Ainsi, plus d'un tiers des personnes sans logement personnel depuis plus d'un an, contre un quart de celles dans cette situation depuis moins d'un an, a arrêté d'appeler le 115 même de temps en temps (Graphique 5).



Les personnes contactant le 115 de façon occasionnelle ont tendance à être plus vulnérables que les autres. Plus d'un tiers (36,5 %) des personnes qui appellent au moins de temps en temps le 115 déclare un état de santé mauvais, contrairement à celles qui n'appellent jamais (19,6 %) ou ont abandonné (23,8 %). On peut supposer que ces personnes appellent davantage à la fois pour l'écoute qu'elles peuvent avoir et les orientations qui leur sont formulées. Les écoutantes et écoutants sociaux peuvent en effet leur prêter une oreille attentive qui les soulage. De fait, au-delà de la régulation des demandes d'hébergement, ils et elles ont un rôle d'écoute et d'orientation primordial pour toutes les personnes appelant le 115, y compris lorsque la demande d'hébergement est négative. Ainsi les personnes obtiennent des informations concernant l'accès aux soins, aux accueils de jour, aux distributions alimentaires, aux bagageries, aux bains douches, etc. Ainsi, les visites médicales sont plus fréquentes parmi les personnes qui appellent au moins de temps en temps le 115 que les autres : 37,7 % ont eu leur dernière visite médicale moins d'un mois avant la rencontre, contre 21,9 % pour celles qui n'appellent pas ou plus le 115. De plus, les personnes qui appellent le 115 au moins de temps en temps ont plus fréquemment une domiciliation postale que celles qui ne l'appellent pas ou plus (58,6 % contre 47,1 %). Enfin, les personnes qui appellent au moins de temps en temps le 115 ont plus souvent un suivi social que celles qui ne l'appellent pas (44,4 % contre 34,4 %).

En outre, si lors de la NDLS, 57,4 % des personnes déclarant appeler le 115 au moins une fois de temps en temps sont âgées de 40 ans ou plus, cette tranche d'âge représente 60,5 % des répondants et répondantes. En réalité, les jeunes recourent plus souvent au 115 : parmi les personnes de 18-24 ans, 11,3 % déclarent appeler le 115 au moins une fois de temps en temps alors qu'ils ne représentent que 8,6 % de l'ensemble de la population d'enquête. Cette proportion décroît à mesure que la tranche d'âge augmente (Tableau 1).

Tableau 1 : Usage du 115 selon la tranche d'âge

	N'a jamais contacté le 115	N'appelle plus (abandon)	Appelle au moins de temps en temps	Ensemble des répondant-e-s à la question
Moins de 25 ans	37,9 %	22,4 %	39,7 %	100 %
25 à 39 ans	37,1 %	31,2 %	31,7 %	100 %
40 à 54 ans	32,1 %	35,5 %	32,4 %	100 %
55 ans et plus	34,3 %	42,3 %	23,4 %	100 %
Total	34,6 %	34,4 %	31,0 %	100 %

Source : NDLS 2022 - Champ : personnes enquêtées lors de la NDLS ayant répondu aux questions (n = 659)

Conclusion

Les populations sans-abri étant particulièrement difficiles à enquêter, il est complexe d'estimer leur nombre et leurs caractéristiques, quelle que soit la méthode utilisée. En effet, le décompte réalisé lors de la NDLS reste une approche a minima qui ne peut être totalement exhaustive, et ne permet pas de prendre en compte certaines personnes, notamment celles qui se réfugient dans des zones cachées ou difficiles d'accès. Le dispositif de la NDLS (formulation des questions, formation des enquêtrices et enquêteurs, heure du décompte) est sans cesse questionné pour tenter de l'améliorer afin de réduire ces limites, et surtout toujours mieux décrire la population enquêtée.

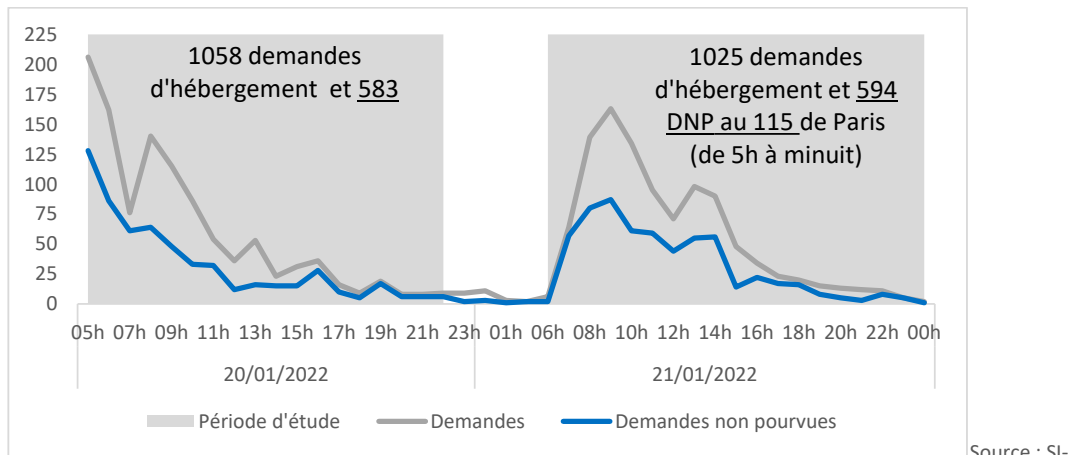
Le 115 est sollicité par des personnes sans-abri dont les profils présentent des caractéristiques spécifiques, en partie différentes du profil majoritaire des personnes rencontrées lors de la NDLS où les hommes isolés dormant à la rue sont surreprésentés. À l'inverse, l'appel d'urgence est de plus en plus abandonné par les personnes seules, perdant espoir à mesure de recevoir des refus et face à la difficulté de joindre une écoutante ou un écoutant social. Cette plateforme, plus sollicitée par les familles et les nouvelles personnes arrivant à la rue, ne parvient plus à tenir ses objectifs d'hébergement, mais propose une écoute attentive qui peut soulager celles et ceux dépourvus de ressources, en les orientant vers des dispositifs adaptés à leurs besoins dès que cela est possible.

L'inconditionnalité du 115 mise à mal

Le 20 janvier 2022, jusqu'au lancement de la NDLS, près de 600 DNP (demande non pourvue) ont dû être formulées auprès de personnes en demande d'hébergement, tout comme le lendemain, faute de places disponibles (Graphique ci-dessous). Bien que l'inconditionnalité soit un principe fondamental du Samusocial depuis la fin des années 1990, celui-ci est entravé par la hausse du nombre de personnes en demande de mise à l'abri (entre 2016 et 2019, le recours au 115 a été multiplié par trois) et la saturation du parc d'hébergement, en conséquence de quoi les DNP sont devenues quotidiennes pour les personnes, peu importe leur profil. Par ailleurs, les difficultés d'accès aux logements et le principe de continuité inscrit dans la loi depuis 2009 renforcent le maintien des familles dans les hébergements d'urgence, parfois plusieurs années. Le nombre de personnes hébergées au long cours (sans émettre de demandes l'année considérée) augmente chaque année depuis 2015, année à laquelle près d'1 appel sur 3 (30,2 %) aboutissait à une réponse d'une écoutante ou un écoutant social, contre un appel sur cinq en 2018 (16,2 %).

Face aux difficultés induites par l'application de ces deux principes, le SIAO de Paris est contraint de hiérarchiser les demandes d'hébergement, notamment en fonction de la vulnérabilité des personnes. Les familles avec jeunes enfants, et dans une moindre mesure les femmes, ont plus de chance d'avoir une réponse positive à leur demande, contrairement aux hommes isolés. De ce fait, entre 2010 et 2018 la part des familles parmi la population usagère du 115 est passée de 44 à 61 %, illustrant le désespoir des personnes seules, qui finissent par ne plus recourir à la plateforme téléphonique. La saturation du parc d'hébergement amène aussi à une augmentation des DNP pour les familles, alors que celles-ci pouvaient accéder à un hébergement d'urgence dès leur premier appel jusqu'à la fin des années 1990.

Graphique : Demandes d'hébergement au 115 de Paris les 20 et 21 janvier 2022



Source : SI-

SIAO

Champ : personnes ayant formulé une demande au SIAO entre le 20 janvier 2022 5h et le 21 janvier 2022 minuit.

2

Retours d'expériences et mise en perspective des données

Participer à la Nuit de la Solidarité : retour d'expériences

Observatoire social de la direction des Solidarités
Sidonie Tricaud (chargée d'études stagiaire)
Marie Mallet (responsable de l'Observatoire social)
Alexandra Piesen (chargée d'études)

LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022 s'est déployée de manière inédite en associant neuf communes de la Métropole du Grand Paris et une partie du recensement de l'INSEE via l'adossement du volet habitation mobiles et sans-abri (HMSA) au décompte de la Nuit de la Solidarité parisienne. Sur le terrain, les responsables d'équipes, également nommé-e-s agent-e-s recenseur-se-s, ont rempli, en plus du questionnaire Nuit de la Solidarité, un bulletin INSEE pour chaque individu rencontré. Cette année encore, plus de 2 000 parisiens-ne-s se sont fortement mobilisé-e-s dans cette opération solidaire de grande ampleur. À la suite de la NDLS 2022, un questionnaire a été diffusé auprès des bénévoles et des responsables d'équipe afin de recueillir leurs retours d'expérience sur leur participation à la Nuit. Cinq ans après la première édition de l'opération, et au vu des spécificités survenues en 2022, il a semblé particulièrement nécessaire de recueillir ces éléments.

Méthodologie

Cette contribution s'appuie sur le traitement de la base de données issue du questionnaire de retour d'expérience envoyé aux participant-e-s, bénévoles ou responsables d'équipe de la NDLS 2022. Ce questionnaire est structuré en quatre parties visant à saisir au mieux l'expérience des participant-e-s, en revenant notamment sur leur profil (novice ou expérimenté-e par rapport au dispositif, rôle dans l'équipe), leur évaluation des outils proposés aux équipes (formations, cartes), mais aussi, et surtout, l'appréciation de leur participation au dispositif le soir même de la Nuit. Le questionnaire, envoyé par courriel (diffusé entre le 15 février et le 18 mars) a recueilli 543 réponses sur 2 086 inscrit-e-s, en grande partie complètes. Les données recueillies ont été mises en regard avec les données connues sur l'ensemble des inscrit-e-s afin de s'assurer de la représentativité de l'échantillon et ainsi prévenir de possibles distorsions des résultats. Ici, une certaine vigilance s'impose puisque les informations recueillies sur les inscrit-e-s ne recourent pas nécessairement la réalité de la participation le soir de l'opération (des personnes ont été inscrites au dernier moment suite à plusieurs désistements intervenus tardivement, en raison notamment de la vague de Covid survenue en janvier 2022).

1. Un engagement aux profils pluriels

Au total, 2 086 personnes se sont inscrites pour participer à la NDLS 2022, dont 1 544 bénévoles et 542 responsables d'équipe. Parmi ces citoyen-ne-s engagé-e-s, des profils divers sont visibles à travers l'analyse des données collectées via le logiciel d'inscription à l'opération. Par ailleurs, l'exploitation de l'échantillon des 543 répondant-e-s au questionnaire de retour d'expérience permet d'apporter des précisions sur les motifs de l'engagement de ces individus, leur vécu et leur appréciation de la participation à cette expérience.

Caractéristiques des participant-e-s à la Nuit de la Solidarité 2022 : profils des inscrit-e-s et représentativité des répondant-e-s à l'enquête retour d'expérience (retex)

Les femmes sont surreprésentées parmi les personnes engagées dans la NDLS. En effet, en 2022, 63 % des personnes inscrites sont des femmes, et 37 % des hommes. La population participante est plutôt jeune, la tranche d'âge la plus représentée étant celle des 25-39 ans (43 % des inscrit-e-s)¹.

L'échantillon des répondant-e-s au questionnaire retour d'expérience peut être considéré comme représentatif des inscrit-e-s dans leur ensemble en termes d'âge : en effet, les 25-39 ans restent la population la plus représentée avec 36 % des répondant-e-s. Toutefois, les 40-54 ans représentent une part plus importante : ils constituent 32 % des répondant-e-s (alors qu'ils représentent 29 % des inscrit-e-s). La représentativité est également confirmée en termes de rôle occupé dans l'équipe : ainsi, trois quarts des participant-e-s inscrit-e-s étaient en tant que bénévoles, le quart restant l'étant en tant que responsables d'équipe. Ces proportions sont équivalentes dans l'échantillon des répondant-e-s à l'enquête retex (respectivement 71 % et 28 %).

Notons que la population participant à la NDLS est majoritairement en emploi : c'est le cas de 73 % des répondant-e-s, le reste des répondant-e-s étant étudiant-e-s, à la retraite ou demandeurs et demandeuses d'emploi.

Une dynamique de l'engagement toujours forte avec la présence de nombreux et nombreuses « novices » encadré-e-s par des personnes plus aguerries

Les responsables d'équipe sont généralement mobilisé-e-s en amont du fait de leur expérience et de leur engagement dans le domaine social, tandis que les bénévoles ne sont pas nécessairement familier-e-s de la question et s'inscrivent à la Nuit via le site de la Ville de Paris. Les responsables d'équipe sont donc plus souvent des professionnel-le-s, (40 % des responsables d'équipe sont des agent-e-s de la Ville de Paris, 11 % sont professionnel-le-s d'une structure partenaire de la NDLS et 19 % sont professionnel-le-s ou bénévoles au sein d'une association, les personnes restantes étant totalement bénévoles). **En outre, 87 % des bénévoles sont engagé-e-s à titre personnel.**

Chaque année, un certain renouvellement des participant-e-s s'opère : cette année, 69 % des inscrit-e-s déclaraient participer pour la première fois à la NDLS. En 2021, trois quart de l'ensemble des inscrit-e-s participaient pour la première fois. Cela est particulièrement le cas parmi les bénévoles : trois quarts des bénévoles étaient des primo-participant-e-s (76 %) tandis que plus de la moitié des responsables d'équipe avaient déjà participé à une ou plusieurs NDLS (54 %). La NDLS semble également constituer une première expérience bénévole pour nombre de participant-e-s. Seul-es 22 % des inscrit-e-s déclarent avoir déjà participé à une maraude, proportion stable depuis 2021.

Un dispositif public de solidarité « attractif »

L'engagement lors de la NDLS peut s'expliquer par l'aspect solidaire de l'opération, ainsi que par la dimension d'action publique que la NDLS revêt. En effet, 73 % des répondant-e-s déclarent participer pour « s'engager dans une opération de solidarité », 69 % pour participer « à une enquête permettant d'améliorer les politiques publiques de solidarité » et 54 % pour les « échanges possibles avec les sans-abri »². En 2021, ces trois facteurs étaient déjà les plus cités par les répondant-e-s. Selon les rôles tenus par les individus, la principale raison de l'engagement diffère légèrement. Les responsables d'équipe sont en effet plus nombreux et nombreuses à déclarer s'engager afin de participer à l'amélioration des politiques de solidarité (73 % des responsables d'équipe et 67 % des bénévoles), probablement dans la continuité de leur positionnement professionnel. Les bénévoles sont quant à elles et eux plus nombreux et nombreuses à déclarer s'engager pour participer à une opération de solidarité (81 % des bénévoles pour 54 % des responsables d'équipe). Les responsables d'équipes étant plus nombreux et nombreuses à être des professionnel-le-s du milieu, ils sont également plus nombreux et nombreuses à être déjà engagé-e-s dans une opération solidaire.

*« Pour moi, ce bilan est important à faire car il permet de faire le classement des besoins pour pouvoir les exprimer auprès de la mairie ou de notre association »
(Bénévole ayant entre 40 et 54 ans)*

1 Source : système d'information des inscriptions à l'opération.
2 Raison de l'engagement dans la NDLS 2022.

2. Des dispositifs de formations des équipes mis en place ressentis comme plus ou moins adaptés

En amont du soir de la NDLS, les responsables d'équipe ainsi que les bénévoles sont invité-es à s'informer et se former sur le déroulement de la Nuit et les enjeux de cette opération.

Des formations toujours suivies malgré un certain essoufflement de la participation des « habitué-es. »

Si les différentes formations ont des succès inégaux, une majorité des participant-es répondant-es a assisté à l'une d'entre elles. Ainsi, 41 % des répondant-es ont participé à une formation en ligne et 77 % ont visionné le tutoriel proposé. Les principales raisons invoquées pour ne pas avoir participé aux formations sont la connaissance préalable de l'opération (32 % pour la formation et 50 % pour le tutoriel) et le manque de temps (27 % pour la formation et 38 % pour le tutoriel). Ici, une différence est notable entre les individus selon leur expérience antérieure de la NDLS et leur rôle. Ainsi, les bénévoles sont plus nombreux et nombreuses à avoir suivi les formations : 80 % d'entre elles et eux ont visionné le tutoriel et 42 % ont assisté à la formation, contre respectivement 70 % et 36 % des responsables. A souligner aussi, les primo-participant-es sont également plus nombreux et nombreuses à visionner le tutoriel (86 % d'entre elles et eux l'ont visionné contre 62 % de celles et ceux ayant déjà participé une ou plusieurs fois à la NDLS).

L'importance de la formation et de la communication

Lorsqu'on examine les éléments que les individus ont apprécié ou, au contraire, jugé à améliorer lors des différentes formations, il apparaît qu'une présentation claire et concise des informations sur le déroulé de la Nuit de la Solidarité est importante : la clarté des explications est citée par 71 % des répondant-es comme aspect positif du tutoriel, suivi de la présence d'informations permettant de se préparer à la NDLS (68 %).

De plus, parmi les éléments appréciés dans le dispositif, 69 % des répondant-es citent les aspects organisationnels et 62 % évoquent les informations et les documents mis à dispositions. Cependant,

ce sont ces mêmes catégories qui ont également été présentées comme à améliorer dans l'organisation de la Nuit de la Solidarité : les documents utilisés sont cités par un quart des répondant-es et l'organisation logistique/l'accueil par 21 % des répondant-es. L'importance de la concision des formations en amont est soulignée dans les principales critiques faites à ces dernières portant sur leurs durées : 22 % des répondant-es ont trouvé la formation en amont trop longue (n = 48) et un tiers ont trouvé que c'était également le cas du tutoriel (31 %). Ces résultats diffèrent légèrement selon le rôle des répondant-es. Concernant le tutoriel, les bénévoles sont plus nombreux à trouver le format en amont trop long (34 %, n = 106, contre 23 % des responsables, n = 24).

La formation dispensée le soir de l'opération, dite « jour j », qui est réservée aux responsables d'équipe depuis les adaptations de l'organisation du dispositif en lien avec la crise sanitaire (afin de ne pas rassembler trop longtemps un grand nombre de personnes en QG d'arrondissement le soir de l'opération), a été jugé utile en particulier pour les rappels qui sont dispensés sur le déroulement de la soirée (pour 59 % des répondant-es - n = 89) et pour le temps de questions/réponses relatif au rôle d'agent-e recenseur-se (pour 41 % des répondant-es - n = 62). Cela est particulièrement vrai pour les responsables primo-participant-es qui ont été deux tiers (64 %, n = 41) à trouver les rappels utiles contre 55 % (n = 35) pour les responsables ayant participé une ou plusieurs fois.

Enfin, et peut être du fait de ces formations antérieures, le rôle d'agent-e recenseur-se a été majoritairement « bien vécu » par les responsables. 90 % d'entre eux déclarent ne pas avoir eu de difficultés à endosser ce rôle.

Par ailleurs, la Fabrique de la Solidarité propose, en complément des formations de la NDLS, une formation dispensant des clés pour « aller vers » et aborder les personnes sans-abri, en donnant des éléments de contexte sur les dispositifs de lutte contre l'exclusion. En 2022, 130 volontaires ont été formé-es et, au total, en quatre ans, 680 personnes ont été formé-es via l'opération de la NDLS.

3. Des expériences riches en apprentissage

Cinq ans après la première édition de la NDLS, le retour d'expérience des participant-e-s est une source riche d'enseignements. L'analyse du ressenti des participant-e-s à la suite de la Nuit de la Solidarité peut devenir un outil méthodologique d'amélioration et de compréhension des dynamiques de la NDLS.

Une expérience solidaire et humaine appréciée en dépit d'éléments parfois « frustrants »

Les participant-e-s sont nombreux et nombreuses à avoir apprécié l'ambiance au sein de leur équipe et rapportent des expériences humainement riches. Ces rencontres au sein de l'équipe se mêlent à celles avec les personnes en situation de rue faisant de cette expérience un véritable moment de solidarité.

« C'est encore une fois une expérience riche en émotions avec de belles rencontres avec les différents participants mais aussi avec les gens en situation de rue. »
(Responsable d'équipe ayant entre 55 et 70 ans)

Cependant, d'autres aspects peuvent s'avérer difficiles ou frustrants. 43 % des répondant-e-s citent ici le nombre de questions à poser, un quart la difficulté d'entrer en contact avec les personnes à la rue, et 22 % le peu de temps à accorder aux personnes sans-abri.

Selon les rôles, les expériences diffèrent. Les bénévoles sont plus nombreux et nombreuses à déclarer avoir des difficultés à rentrer en contact avec les personnes en rue (29 %, n = 113, contre 17 %, n = 26 pour les responsables) et à poser certaines questions à ces personnes (21 %, n = 81, contre 14 %, n = 21, pour les bénévoles). Ces éléments de frustration recourent des thématiques variées d'ordre méthodologique (longueur du questionnaire, horaires de passation, critères de la population décomptée), organisationnel (constitution des équipes, taille des secteurs, incapacité à fournir une aide aux personnes rencontrées) et structurel (absence de personne sans-abri sur un territoire, de logement adapté, utilisation future des données collectées).

« Beaucoup de personnes sans-abri refusent le contact, et parmi celles qui l'acceptent, elles ont parfois des demandes que l'on ne peut pas satisfaire. »
(Bénévole ayant entre 40 et 54 ans)

« La difficulté d'entrer en contact avec eux et de trouver le ton juste pour leur parler »
(Bénévole ayant entre 55 et 70 ans)

Un bilan global positif : un engagement qui devrait être renouvelé et de bonnes pratiques à pérenniser

Pour 80 % des répondant-e-s, le bilan issu de la NDLS 2022 est « positif » ou « plutôt positif » et 80 % des répondant-e-s envisagent de s'engager de nouveau lors de la prochaine édition. Cependant, au vu du taux de primo-participation relevé chaque année, il est probable qu'un certain nombre de ces personnes envisageant de participer à nouveau ne le feront pas. Certaines différences selon les rôles, l'expérience antérieure et l'âge sont toutefois identifiables. Entre 80 % et 86 % des personnes de plus de 25 ans tirent un bilan « positif » ou « plutôt positif » de leur expérience. Ce taux est un peu moindre (76 %) pour les moins de 25 ans (n = 39). Entre 80 % et 87 % des personnes de plus de 25 ans souhaiteraient participer à la prochaine NDLS pour 73 % des personnes âgées de moins de 25 ans dans ce cas (n = 37). En revanche, la différence de rôle au sein de l'équipe ne semble pas impacter le fait de tirer un bilan « positif » ou « plutôt positif » : c'est le cas de 84 % des responsables et 82 % des bénévoles.

Enfin, les personnes ayant déjà participé à une ou plusieurs fois à la NDLS sont en moyenne plus nombreuses à souhaiter participer de nouveau à la prochaine édition. Cela concerne 89 % des personnes ayant déjà participé alors que c'est le cas de seulement 79 % des primo-participant-e-s. Il semblerait alors qu'un « noyau dur » se forme avec des personnes renouvelant tous les ans l'expérience et des personnes n'expérimentant qu'une seule fois le dispositif. Les différents points positifs soulignés par les répondant-e-s au questionnaire de retour d'expérience (l'organisation logistique, les informations pratiques, les documents utilisés) constituent autant d'aspects à pérenniser pour conserver l'attractivité de ce dispositif.



Enfin, les retours des participant-e-s dans les champs laissés libres du questionnaire décrivent la NDLS comme un événement constructif pour les participant-e-s à plusieurs égards, et notamment le fait de leur permettre de trouver une forme spécifique d'engagement citoyen :

« La NDLS a été pour moi un premier pas vers le bénévolat et m'encourage aujourd'hui à m'investir au service des autres. »
(Bénévole ayant moins de 25 ans)

« Cela m'a permis de constater la précarité et de faire plus attention aux personnes à la rue. »
(Bénévole ayant entre 40 et 54 ans)

C'est bien dans cette dynamique qu'en 2018, dans la continuité de la première Nuit de la Solidarité parisienne, et face à l'émergence de nouvelles formes d'engagement citoyen (plus ponctuelles, pluridisciplinaires, multi-associatives, etc.), qu'a été créée la Fabrique de la Solidarité. Cette dernière offre aux volontaires de la NDLS la possibilité de poursuivre leur engagement tout au long de l'année (via la diffusion de newsletter proposant des missions de bénévolat ponctuelles ou sur la durée, des formations, la mise en relation avec les actions proposées par les associations, etc.).

Ces différents retours d'expériences des participant-e-s, qu'ils et elles soient bénévoles ou responsables d'équipe, sont autant de clés dans la compréhension de la perception et du vécu de la NDLS par les parisiens-ne-s. Les éléments de frustrations et les difficultés ressenties sont particulièrement précieux à recueillir afin d'y répondre lors de l'organisation

de la prochaine opération (anticiper les frustrations possibles face à l'absence de personnes rencontrées lors des formations, répondre d'un point de vue logistique à l'absence de denrées à distribuer aux personnes sans-abri, etc.). Les réponses à cette enquête offrent également des pistes pour améliorer le dispositif notamment les formats et contenus des formations (raccourcir la durée, mieux outiller la question de « l'aller-vers », recentrer les apports d'informations sur certains points clés). Insister sur les nouveautés de chaque édition et plus largement sur l'intérêt des formations pourrait également inciter les personnes ayant déjà fait la NDLS à suivre d'une année sur l'autre les formations. Ce type de travail réflexif sur les expériences de la NDLS semble d'autant plus central que cet événement s'appuie sur une importante mobilisation citoyenne.

Les effets des représentations sociales sur le décompte des personnes sans-abri

Anne-Léa Bauquis (doctorante - EHESS)

Marie Loison-Leruste (maîtresse de conférences - Université Paris Nord)

Paolo Renoux (doctorant - EHESS)

AL'OCCASION DE la cinquième édition de la Nuit de la Solidarité (NDLS) parisienne, les organisateur-riche-s¹ de la Ville de Paris ont proposé aux membres du comité scientifique appartenant au champ de la recherche universitaire d'adopter une perspective réflexive sur la méthodologie utilisée et d'observer, au sein des équipes de bénévoles parcourant les rues de Paris, les modalités concrètes de cette opération de décompte. Nous avons donc conçu une grille d'observation que nous avons mise en œuvre au sein de deux équipes le soir du 20 janvier 2022. Anne-Léa Bauquis et Paolo Renoux ont ainsi eu, chacun-e dans une équipe distincte et dans un arrondissement différent (respectivement le 10^e et le 19^e arrondissement), un statut de bénévole-observateur ou observatrice. Marie Loison était responsable de l'équipe A, intégrée par Anne-Léa Bauquis et constituée de cinq autres personnes (Nathan, Laurie, Anne, Jules et Gabriella²) ; l'équipe B, dans laquelle se trouvait Paolo Renoux, comprenait quatre bénévoles : Bernard, Adrien, Damien et Florence, responsable de l'équipe.

Cette petite enquête ethnographique permet d'explorer la manière dont se déroulent les interactions au sein des équipes de la NDLS et de saisir de manière compréhensive les difficultés que peuvent rencontrer les bénévoles, qu'il s'agisse de leur appropriation du questionnaire et des outils de passation, des relations qu'ils-elles tissent entre eux-elles pendant la soirée, des interactions avec les personnes rencontrées, qu'elles soient ou non sans-abri, etc.

En réinscrivant ces observations dans une réflexion sociologique plus large et en les mettant en perspective avec nos expériences des éditions précédentes de la NDLS, nous soulignons ici l'importance des représentations sociales à l'égard des personnes en situation de grande pauvreté et la manière dont ces représentations influent sur les comportements des bénévoles, rendant parfois difficile l'application stricte des consignes méthodologiques relatives au décompte des personnes sans-abri.

1. Des représentations sociales indifférentes à l'évolution du sans-domicilisme

Depuis les années 1990, les travaux sur le sans-domicilisme³ ont bien montré que de nombreuses idées reçues structurent les représentations sociales

à l'égard de celles et ceux que l'on nomme habituellement les « SDF »⁴ (Besozzi, 2020 ; Loison-Leruste, 2014). Alors que les sans-domicile présentent des

1 Considérant que le langage a un rôle important dans la construction du genre et la domination sociale et politique, nous utilisons ici une écriture non sexiste pour visibiliser les rapports de pouvoir constitutifs de la langue et déconstruire les prétendues naturalité et nécessité du binarisme de genre (Loison-Leruste, Perrier et Noûs, 2021). La pratique du langage non sexiste n'est pas encore stabilisée (Alpheratz, 2018 ; Haddad, 2016 ; Viennot, 2017). Nous utilisons donc plusieurs formes d'écritures inclusives : le point médian (écrivain-e-s), les mots épiciens (personne), les doubles flexions (celles et ceux), les néologismes (acteurs-ices, elles, ceux-celles), les accords de proximité ou de sens qui permettent de visibiliser le féminin et d'éviter le masculin générique (règle selon laquelle « le masculin l'emporte sur le féminin »).

2 Tous les prénoms ont été modifiés pour garantir l'anonymat des personnes.

3 Une personne est dite sans domicile si elle a recours à un service d'hébergement ou dort dans un lieu non prévu pour l'habitation (espace public, cave ou parking par exemple). Dans ce dernier cas seulement, elle est qualifiée de sans-abri. Une personne sans-abri est donc sans domicile mais une personne sans domicile n'est pas obligatoirement sans-abri. On parlera de « sans-abrisme » pour désigner l'ensemble des situations des personnes sans-abri et de « sans-domicilisme » (Loison, 2022) pour désigner l'ensemble des situations des personnes sans domicile (y compris, donc, les situations de sans-abrisme).

4 Nous utilisons à dessein des guillemets pour marquer la différence entre l'usage commun, caractérisé par l'emploi de cet acronyme « SDF » et la perspective de recherche qui utilise plutôt le terme de « sans domicile » dans la lignée des travaux de l'Ined et de l'Insee (Marpsat et Firdion, 2000).

caractéristiques très hétérogènes qui ont par ailleurs beaucoup évolué depuis les années 2000, la manière dont cette population est perçue repose encore sur des représentations sociales séculaires. Pour bon nombre de personnes, la figure du « SDF » renvoie à celle d'un vieil homme, blanc, alcoolique, dormant sur un carton dans l'espace public. Cette représentation, en décalage avec la réalité sociale du sans-domicilisme depuis plusieurs années, induit des biais méthodologiques importants dans la mise en œuvre de l'opération de décompte de la NDLS.

Les transformations des visages de l'exclusion

Contrairement à ce que l'on entend souvent, « tout le monde ne devient pas SDF » avec la même probabilité. Les travaux, tant qualitatifs que quantitatifs, montrent ainsi qu'il n'y a « ni fatalité ni hasard » (Marpsat et Firdion, 1996) dans le fait de se retrouver sans domicile et qu'une enfance difficile, un parcours migratoire ou des difficultés sociales et économiques concourent à la « désaffiliation sociale » (Castel, 1995). Pour autant, même si les sans-domicile sont particulièrement vulnérables, cumulant parfois de nombreuses fragilités, tant familiales (Firdion, 2006), qu'économiques (Yaouancq et Duée, 2014a), ou sanitaires (Chauvin et Parizot, 2005 ; Coulomb, 2018 ; Wolff, 2018), ils ou elles ne sont pas toutes marginalisé-e-s et alcooliques (Beck, Legleye et Spilka, 2006), ont parfois un emploi (De la Rochère, 2003), ont le plus souvent eu un logement avant de le perdre (Yaouancq et Duée, 2014b), ont des stratégies pour faire la manche (Memmi et Arduin, 2002 ; Pichon, 1992), etc. : « Les "exclus" sont le plus souvent des vulnérables qui étaient "sur le fil" et qui ont basculé » (Castel, 1995, p. 716).

L'exclusion du logement ne conduit pas nécessairement à des formes de clochardisation à la rue et les personnes sans domicile ne dorment donc pas toutes sur les trottoirs ou sur les bancs publics des squares. Les sans-abri (qui dorment dans des lieux non prévus pour l'habitation et donc par exemple dans la rue) ne représentent ainsi quantitativement qu'une petite partie de l'ensemble des personnes sans logement personnel⁵ (8 % selon l'enquête Sans domicile réalisée par l'Ined et l'Insee en 2012⁶). Il existe en réalité un « continuum de situations vis-à-vis du logement » (Firdion, 2005), entre vie dans l'espace public, dans des logements squattés, insa-

lubres, précaires (chez des tiers par exemple), dans des centres d'hébergements collectifs, des hôtels, des cabanes, des voitures, etc. Être sans domicile n'est par ailleurs pas une situation immuable. Les situations résidentielles varient au cours du temps, sans compter que les dispositifs institutionnels de prise en charge obligent parfois à alterner les solutions d'hébergement : une nuit chez des ami-e-s, deux nuits dans un centre d'hébergement, une nuit à l'hôtel, etc.

Depuis le début des années 2000, des facteurs contextuels (crise de l'emploi, transformations des solidarités familiales, raréfaction des logements bon marché, perte du logement, etc.) ont affecté certaines personnes plus que d'autres, augmentant leur risque de rencontrer un épisode de sans-abrisme au cours de la vie. De « nouveaux » publics sont apparus, plus jeunes, plus féminins, plus souvent d'origine étrangère et plus actifs (Dietrich-Ragon et Loison, 2023).

En premier lieu, les inégalités résidentielles se sont accrues avec l'augmentation du coût moyen des loyers dans le parc privé, particulièrement dans la capitale. La cherté du logement a déstabilisé la frange la plus précaire de la population et entraîné une polarisation sociale des conditions de vie en France (Driant et Lelièvre, 2018), marquées par de profondes inégalités. Les « travailleurs et travailleuses précaires hébergé-e-s » (Dietrich-Ragon et Remillon, 2022) sont exclus du logement alors qu'ils-elles travaillent et assurent souvent des fonctions nécessaires au fonctionnement de la société (gardiennage, sécurité, nettoyage, aide à la personne...).

De nombreuses personnes sans domicile sont également exilées. Entre 2001 et 2012, la part d'étranger-e-s parmi la population sans-domicile est passée de 38 % à 53 % et est neuf fois plus élevée que dans la population de la France métropolitaine (Yaouancq et al., 2013). Fuyant leur pays pour des raisons économiques, politiques, climatiques ou familiales, ces personnes trouvent refuge dans des bidonvilles (Pétonnet, 2002), des squats (Bouillon, 2009), des logements insalubres (Dietrich-Ragon, 2011) ou des campements qui se sont multipliés dans la capitale et sa périphérie ces dernières années. Alors que les sans-domicile né-e-s en France connaissent souvent des trajectoires de déclassement résidentiel (beaucoup ont par exemple déjà connu la location) et des problèmes d'addiction, de santé ou de délinquance,

5 L'Insee et l'Ined évoquent les « personnes sans logement personnel » pour qualifier les personnes sans-abri, les personnes sans domicile ou les personnes vivant dans des caravanes, des foyers (foyers jeunes travailleurs, résidences sociales, etc.), des établissements de soin, en prison, à l'hôtel (si la personne paie elle-même sa chambre), dans des squats ou chez des tiers.

6 Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds - 2001 et 2012, Insee, Ined [producteurs], ADISP-CMH [diffuseur]; Informations produites avec les logiciels SAS.

les trajectoires de ces exilé-e-s se caractérisent par les difficultés administratives (situation irrégulière) et des problèmes de compréhension du français et d'illettrisme qui empêchent l'intégration professionnelle et l'accès aux droits et au logement.

Les acteur-riche-s en charge de la « question SDF » constatent depuis quelques années une augmentation du nombre de femmes, isolées ou accompagnées d'enfants, accueillies et accompagnées dans leurs structures. Selon les enquêtes réalisées par l'Insee et l'Ined, elles étaient 17 153 en 2001 et elles sont 24 932 en 2012, soit une augmentation de 45 %. La proportion d'hommes a quant à elle évolué de 26 % dans le même temps (passant de 29 775 individus en 2001 à 37 670 en 2012)⁷. Pendant l'hiver 2017-2018, l'enquête « Une nuit donnée »⁸ constate que les personnes isolées constituent la majorité des personnes accueillies en dispositif hivernal (64 %), que les hommes sont majoritaires (52 %), mais que la proportion de femmes augmente depuis 2015 (35 % en 2015, 37 % en 2016, 39 % en 2017 et 48 % en 2018) (DRIHL, 2019). Cette augmentation du nombre de femmes est pourtant restée jusqu'à récemment relativement peu visible et peu prise en compte. Elle n'est par ailleurs pas si évidente si on la replace dans une perspective historique plus longue et c'est plutôt « l'acuité progressive de l'attention portée aux femmes qui tend à augmenter notre sensibilité à la cause des femmes sans domicile » (Besozzi, 2020, p. 46). Moins nombreuses que les hommes sans domicile, moins perceptibles dans l'espace public car très peu souvent sans-abri, moins repérables dans les représentations sociales, et moins étudiées, répertoriées ou catégorisées par les travaux de recherche, les femmes sans domicile n'ont pas été, jusqu'à récemment, la cible des politiques d'action publique, les laissant à la lisière des dispositifs d'aide. Ces derniers ont le plus souvent été pensés sur le modèle masculin, dans une optique universaliste qui nie les spécificités des trajectoires et des caractéristiques des femmes (Fouquet et Rack, 1999 ; Perrier et Engeli, 2015). La Nuit de la Solidarité, réalisée à Paris en 2018, a mis en lumière et médiatisé cette « nouvelle » question du sans-abrisme féminin et permis la mise à l'agenda et l'élaboration rapide de politiques publiques à destination de ces femmes (Loison-Leruste et Braud, 2022). Leurs trajectoires de vie commencent également à être mieux connues ce qui permet de mieux adapter les réponses à leurs besoins d'accompagnement spécifiques.

L'âge est le dernier élément caractéristique de l'évolution de la population sans-domicile. Les jeunes sans domicile âgés de 18 à 25 ans cumulent des difficultés familiales, économiques et scolaires et leurs parcours biographiques se caractérisent généralement par une prise en charge institutionnelle précoce. À la majorité, quelques solutions de « dépannage » (Dequiré et Jovelin, 2012) fournies par les institutions existent, comme la Garantie jeunes, qui permet à certain-e-s de bénéficier d'une allocation et d'un accompagnement pendant quelques mois (Couronné, Loison-Leruste et Sarfati, 2016), mais elles ne permettent pas de compenser l'exclusion des jeunes des aides sociales, le Revenu de solidarité active n'étant octroyé qu'aux personnes de plus de 25 ans. Celles et ceux qui sont dépourvu-e-s de soutien familial, en particulier celles et ceux qui sortent de l'aide sociale à l'enfance, sont dès lors particulièrement affecté-e-s par l'exclusion résidentielle. En 2012, 23 % des utilisateurs et utilisatrices des services d'aide aux sans-domicile né-e-s en France déclaraient avoir été placé-e-s dans leur enfance, alors que cette proportion est seulement de l'ordre de 2 à 3 % dans la population générale (Marpsat et Frechon, 2016).

À l'autre bout de la trajectoire de vie, les personnes les plus âgées sont également touchées par les problématiques de sans-domicilisme. L'isolement des personnes de plus de 50 ans est particulièrement important : ils-elles ont plus souvent perdu contact avec leur famille et leurs ami-e-s et sont plus souvent au chômage, retraité-e-s ou en invalidité que les plus jeunes (Loison-Leruste, Arnaud et Roullin, 2015 ; Marpsat, 2002). Le recours aux services d'hébergement ou de distribution de repas, qui incarnent localement l'aide sociale institutionnelle, constitue bien souvent pour cette population l'expression d'un ultime rattachement au tissu social.

7 Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds – 2001 et 2012, Insee, Ined [producteurs], ADISP-CMH [diffuseur]; Informations produites avec les logiciels SAS.

8 Organisée par la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) et la Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France, l'enquête s'est déroulée la nuit du 22 au 23 février 2018. L'objectif « est de mieux connaître le profil des personnes qui font appel au dispositif hivernal, notamment celles qui ne font appel au dispositif d'hébergement qu'en hiver » (DRIHL, 2019, p. 1).

Les représentations a priori des bénévoles

Malgré ces évolutions, des représentations sociales « ordinaires » (Loison-Leruste, 2014) et historiquement ancrées persistent et se reproduisent. Les bénévoles de la Nuit de la Solidarité parisienne n’y échappent pas et nombre d’entre eux-elles restent très imprégné-e-s par cette figure typique du clochard aviné, portant des vêtements sales et dormant dans la rue sur un carton, ce qui rend difficile le strict respect de la consigne essentielle d’un dispositif de décompte statistique : « aller voir tout le monde » (Marpsat, 1999).

Expérience de la NDLS et familiarité avec le secteur de l’intervention sociale

Au sein des équipes observées, les prénotions concernant les personnes sans domicile semblent partagées par les différentes catégories de participants et participantes à la NDLS, et influencent autant les novices que les plus expérimenté-e-s. Le tableau ci-dessous croise les caractéristiques des bénévoles (participation ou non à la NDLS par le passé et lien ou non avec le secteur de l’intervention sociale) avec les résultats des observations menées (comportement durant le décompte). Il montre que le non-respect de la consigne « d’aller voir tout le monde » en raison des représentations sociales « ordinaires » touche l’ensemble des profils, quel que soit le niveau d’expérience de la NDLS ou de familiarité avec le secteur de l’intervention sociale.

Tableau 1. Typologie des bénévoles selon leur expérience de la NDLS et leur familiarité avec le secteur de l’intervention social

Typologie	Bénévole	Expérience de la Nuit	Familiarité avec le secteur de l’intervention sociale	Respect de la consigne
L’expérience familière	Bernard	Initié	Initié	Non
	Laurie	Initiée	Initiée	Non
L’expérience non familière	Damien	Initié	Profane	Non
	Adrien	Initié	Profane	Non
	Florence*	Initiée	Profane	Non
L’inexpérience familière	Anne	Profane	Initiée	Non
L’inexpérience non familière	Jules	Profane	Profane	Oui
	Gabriella	Profane	Profane (mais familiarité avec le secteur de la solidarité internationale)	Oui
	Nathan	Profane	Profane	En charge de l’itinéraire

* Responsables d’équipe

Les seul-e-s bénévoles qui respectent strictement la consigne d’« aller voir tout le monde » sont des personnes étrangères au secteur de l’intervention sociale qui n’ont jamais participé à la Nuit de la Solidarité. La position de novice de ces deux bénévoles semble favoriser le respect des consignes méthodologiques tandis que les bénévoles plus expérimenté-e-s s’accordent des libertés vis-à-vis du dispositif de recueil. Ces bénévoles expérimenté-e-s influencent les novices car ils-elles disposent d’une légitimité fondée sur l’expérience et l’ancienneté. Le rôle de chef-fe d’équipe, qui se doit d’imposer à tous et toutes les consignes de recueil, est de fait particulièrement important.

En amont des représentations qui se donnent à voir « en situation », des représentations a priori, qui existent avant la confrontation au terrain, se manifestent dès les premières interactions entre les membres des équipes.

« En attendant notre départ du QG d'arrondissement, je questionne mon groupe.

ENQUÊTEUR – Donc on est censé interroger toutes les personnes que l'on rencontre sur le parcours c'est ça ?

Mes collègues me mettent au parfum. Bernard réagit directement, dit que non, qu'il est plutôt facile de différencier un « SDF » de simples passants. Il donne l'exemple suivant.

BERNARD – Si le mec il a un costard cravate... Damien enchérit.

DAMIEN – Si tu vois des jeunes boire des bières, bon là non... [sous-entendu : il est inutile d'aller les questionner].

ENQUÊTEUR – Mais les passants alors ? Si la personne n'est pas statique ?

DAMIEN – Ah oui bah après... on fait au... au physique quoi. Si tu vois quelqu'un déambuler dans la rue, là oui tu [y] vas... »

(Extrait du carnet de terrain de Paolo Renoux, Observation de la NDLS du 20 janvier 2022)

Après la formation officielle reçue en QG d'arrondissement, c'est une formation informelle qui se joue alors que l'équipe se réunit avant de partir sur le terrain. La question naïve de l'enquêteur, qui n'a jamais participé à la Nuit et qui le fait savoir aux bénévoles, appelle à des précisions de la part des initié-e-s (Bernard et Damien en sont respectivement à leur deuxième et troisième Nuit). Cet échange met à distance les consignes prescrites quelques minutes plus tôt par les formateurs et formatrices officiel-le-s. Ici, les bénévoles invoquent des représentations « ordinaires » pour substituer à la consigne officielle une sorte de « bon sens » qui va de soi : une personne en costume ne peut être « SDF » de même que ces dernier-e-s sont facilement reconnaissables par leur « physique ». Les représentations de ces bénévoles aguerris-e-s se transmettent d'autant plus facilement aux novices qu'elles peuvent soulager des appréhensions liées à la rencontre avec les sans-abri et à la consigne non intuitive qui préconise, par exemple, de demander à une personne sortant d'un hôtel de luxe si elle sait où dormir ce soir.

2. « Aller voir tout le monde » : une consigne difficile à mettre en œuvre

Les représentations sociales des bénévoles (y compris des responsables d'équipe et de leurs formateur-ice-s) sur le sans-abrisme peuvent constituer un biais dans la mise en œuvre de la Nuit de la Solidarité, qui est en premier lieu une opération de décompte (a minima) des personnes sans-abri fondée sur la consigne primordiale d'« aller voir tout le monde ». Les membres des équipes parcourant les différents quartiers de Paris sont en effet susceptibles de ne pas aller à la rencontre des passant-e-s qui ne correspondent pas à leurs représentations sociales « ordinaires » du sans-abrisme. Si d'autres facteurs, que nous précisons ici, expliquent le contournement par les bénévoles des consignes méthodologiques relatives au décompte, les conséquences de leurs représentations sociales sur l'estimation du nombre de personnes sans-abri dans les rues parisiennes doivent être interrogées.

Les conséquences des représentations sociales des équipes sur le terrain

Tant la formation en ligne (via un support vidéo) à destination des bénévoles que celle des responsables d'équipe le soir même de la Nuit de la Solidarité encouragent les participant-e-s à dépasser leurs représentations sociales à l'égard du sans-abrisme. Les formateur-ice-s s'efforcent de dessiner les contours de ces idées reçues en précisant notamment leur caractère androcentré et le fait qu'elles reposent sur la figure stéréotypée d'un-e sans-abri clochardisé-e. S'il est demandé aux bénévoles de respecter la consigne méthodologique d'« aller voir tout le monde » pendant leur trajet, les incitations des formateur-ice-s peuvent toutefois manquer de clarté voire entrer en contradiction avec l'idée selon laquelle les participant-e-s – qui font alors face à une injonction contradictoire – doivent s'adresser en particulier aux personnes qu'il-elles estiment être susceptibles de dormir à la rue. Dans l'observation ci-dessous, autant la formatrice des responsables d'équipe en

QG d'arrondissement que la personne intervenant dans la vidéo à destination des bénévoles tiennent des propos ambivalents à ce sujet :

La personne chargée de la formation des responsables d'équipe explique que l'on doit s'adresser « à toutes les personnes pour lesquelles on peut se demander si elles ont un endroit où dormir cette nuit » [...] Nous regardons une vidéo (intégrée dans la formation en ligne des bénévoles) sur les conseils à retenir pour aborder les personnes dans la rue. Un chargé d'études démographiques et statistiques explique dans la vidéo : « Qu'est-ce qu'une personne en situation de rue pour vous ? Un monsieur, allongé sur un banc avec de nombreux sacs et vêtements ? Parfois oui. Mais pas seulement. Votre objectif est aussi d'approcher des personnes mobiles, en groupe, féminines. Bref, toute personne qui vous semble susceptible de dormir à la rue ce soir » [...] La chargée de formation des responsables d'équipe ajoute ensuite qu'il ne faut pas « présumer de la situation de sans-abrisme de quelqu'un ».

(Extrait du carnet de terrain d'Anne-Léa Bauquis, Observation de la NDLS du 20 janvier 2022)

Le support de formation à destination des responsables d'équipe n'est pas non plus dénué d'ambiguïté : « Évitez les a priori sur les situations de sans-abrisme des personnes que vous rencontrez : proposez à toute personne réveillée, inoccupée et alerte de répondre au questionnaire, si cela vous semble approprié (ex : personne attendant à un arrêt de bus). » (Diapositive n° 30 du support). Ainsi, une personne qui semble occupée ou qui n'est pas « alerte » pourra ne pas être abordée. De même si cela ne semble pas « approprié » pour le ou la responsable d'équipe. La transmission, en ligne ou en personne, des consignes méthodologiques relatives au décompte par les formateur-ice-s de la Nuit de la Solidarité est dès lors insuffisante pour lutter contre les représentations sociales des bénévoles, qui peuvent dès le départ percevoir ces ambiguïtés et sous-estimer l'importance de la consigne « aller voir tout le monde ».

Parmi les personnes sans-abri les plus susceptibles de passer au travers des mailles d'un décompte en partie fondé sur les représentations sociales « ordinaires » des participant-e-s, on retrouve les femmes. Non seulement celles-ci s'éloignent (au même titre que les exilé-e-s ou les personnes jeunes) de la figure « commune » du sans-abri – figure historiquement

masculine, blanche et relativement âgée – mais elles mettent par ailleurs en œuvre, plus encore que leurs homologues masculins, des stratégies d'invisibilisation quand elles se trouvent contraintes de vivre à la rue où elles sont surexposées aux violences de genre (Bretherton, 2017). La littérature scientifique sur le sans-abrisme au prisme du genre nous apprend ainsi que ces arbitrages stratégiques concernent notamment leur manière de se vêtir (transporter un sac en faisant mine de faire les courses ou de revenir du travail figure parmi ces stratégies) ou encore le choix du lieu où dormir la nuit (Reeve, 2018). Si ces stratégies de dissimulation sont partiellement prises en compte pendant la Nuit de la Solidarité en ce que les zones reculées de l'espace public où les femmes s'installent en priorité sont progressivement intégrées au décompte, les enjeux relatifs à leurs choix vestimentaires (qui les éloignent des représentations sociales « ordinaires » à l'égard du sans-abrisme et les invisibilisent) restent méconnus des participant-e-s, quelles que soient leurs expériences professionnelles ou associatives.

Trois bénévoles laissent passer une jeune femme que nous croisons dans la rue, portant un jean, une écharpe et un sweat à capuche. Je demande à Laurie, une des bénévoles du groupe, pourquoi elle n'est pas allée vers cette passante. [...] Elle me dit : « C'est un peu délicat... Elle n'a pas vraiment l'air d'être sans-abri... »

(Extrait du carnet de terrain d'Anne-Léa Bauquis, Observation de la NDLS du 20 janvier 2022)

Même les bénévoles de la Nuit de la Solidarité travaillant dans le secteur de l'intervention sociale ne semblent pas toujours échapper aux conceptions stéréotypées de la figure du sans-abri et leur expérience professionnelle, qui confère à ces participant-e-s une légitimité en matière de connaissances pratiques sur le sans-abrisme, peut rendre plus difficile encore la transmission d'informations et le respect de la consigne d'« aller voir tout le monde ».

Marie, notre responsable d'équipe, va à la rencontre d'un homme et d'une femme debout devant un bar en train de fumer une cigarette et de boire un verre. Les bénévoles regardent à distance Marie s'adresser aux personnes dans la rue. Personne n'avait compris qu'il fallait aller voir tout le monde. Anne, une des bénévoles du groupe qui est une travailleuse sociale, montre son désaccord avec la manière de procéder de Marie et dit : « Non mais tu vois, on les voit les personnes sans-abri... » [...] Marie

répète qu'il s'agit vraiment d'aller voir tout le monde, en expliquant que la NDLS doit justement permettre de dépasser les représentations sociales [...] Anne n'est pas d'accord et rétorque que « c'est une question de bon sens » d'aller voir seulement les personnes que l'on pense être susceptibles d'être sans-abri. Elle mentionne l'homme et la femme devant le bar (abordé-e-s plus tôt par Marie) en disant : « Le couple qui était devant le restaurant, c'est clair quoi, moi je vois le couple, je vais pas leur demander, quoi ». (Extrait du carnet de terrain d'Anne-Léa Bauquis, Observation de la NDLS du 20 janvier 2022)

À la manière de Damien, qui disait fonctionner « au physique » pour reconnaître les personnes sans-abri, Anne explique qu'« on les voit », autrement dit qu'on identifie aisément ce public par certain-e-s caractéristiques physiques ou comportements prétendument spécifiques. Son raisonnement – qui témoigne d'un manque d'adhésion au dispositif de décompte – met ainsi de côté à la fois l'évolution, en particulier en région parisienne, des caractéristiques sociales des personnes sans domicile mais aussi la capacité des stigmatisé-e-s à masquer les « signes porteurs de l'information sociale » (Goffman, 2015) pour éviter le discrédit et les violences.

Les autres causes du contournement de la consigne : contraintes et arbitrages

Le non-respect de la consigne initiale et cardinale d'« aller voir tout le monde » n'est pas uniquement le fruit des représentations sociales de bénévoles. Un ensemble d'autres facteurs entre en jeu, notamment les ambiguïtés de l'opération de décompte elle-même. Les observations menées montrent en premier lieu de nombreuses situations où les bénévoles n'osent visiblement pas aborder les personnes qui devraient l'être. Pour cause de timidité, de circonspections exagérées ou de craintes, des groupes aux caractéristiques socialement fantasmées peuvent ne pas être abordés.

Au coin d'une rue, trois hommes, la trentaine, noirs, sont installés sous un auvent de bar. Ils discutent, parlent fort et fument des joints. Mon groupe passe près d'eux mais ne fait aucun signe pour leur parler. Je sens de leur part une sorte d'appréhension vis-à-vis de ce groupe. Finalement, c'est un de ces trois individus qui nous salue, « bonsoir ! », les chasubles bleues semblent l'intriguer, il nous prend pour une maraude sociale. Dès le « bonsoir », Bernard en profite pour

bifurquer de sa trajectoire, il s'approche et pose les questions nécessaires à l'enquête. (Extrait du carnet de terrain de Paolo Renoux, Observation de la NDLS du 20 janvier 2022)

Une rue mal éclairée, un quartier vide, trois jeunes hommes noirs occupés à fumer des joints – tout cela dans une zone du nord-est parisien à mauvaise réputation – sont autant de facteurs d'hésitation pour les bénévoles. Ici, ce sont encore une fois des représentations sociales ordinaires qui viennent freiner l'enquête et le respect de la consigne d'« aller voir tout le monde ». Pour autant, la crainte et la timidité sont des contraintes compréhensibles que l'on ne peut faire disparaître et qui arment les bénévoles d'une prudence dont personne ne saurait nier l'intérêt.

À ce lot de représentations sociales s'ajoute un ensemble de contraintes pratiques, matérielles et organisationnelles, qui rendent parfois difficile le respect de cette consigne. Les lieux de passage fortement fréquentés, les sorties de théâtre, de cinéma, de concert, etc., constituent autant de situations où le respect de la consigne est difficile voire illusoire. Il s'agit de contraintes propres à l'enquête dont on ne peut s'affranchir et qui constituent, comme dans toute enquête qualitative ou quantitative, un biais acceptable car connu et réfléchi. La prise de distance avec la consigne peut également provenir d'un bon sens des bénévoles, d'un arbitrage mené en situation, d'un choix moral ou pratique intimement lié aux réalités physiques et sociales de l'interaction. Dans ce cadre se développe, de la part des bénévoles, une analyse fine des situations, nécessaire pour arbitrer les épreuves morales qui s'imposent à eux-elles. Cette modulation de la consigne est d'ailleurs intégrée au dispositif lui-même puisque les bénévoles sont invité-e-s à ne pas poursuivre une personne pour l'interroger à tout prix, éviter de déranger un individu visiblement endormi, occupé ou dans un état second, etc. Mais ces situations mettent toutefois en tension la consigne méthodologique principale d'un décompte et les rites ordinaires d'interaction.

Une autre forme de tension se retrouve lors de la passation des questionnaires et révèle les ambiguïtés d'une opération de décompte qui doit cependant s'adapter aux difficultés de ce terrain spécifique. Alors que le questionnaire est conçu sur un mode standardisé, que la NDLS est présentée comme une enquête et non un simple décompte, et que les consignes énoncées au QG d'arrondissement invitent les bénévoles à recueillir le maximum d'informations, ces dernier-e-s sont également invité-e-s à « faire la conversation » aux personnes sans-abri, à ne pas poser l'ensemble des questions, à se répartir

les rôles (l'un-e discute pendant qu'un-e autre remplit le questionnaire) et donc finalement à s'adapter aux interactions avec les personnes de la rue. Les difficultés de communication et de compréhension se mêlent parfois aux appréhensions des un-e-s et des autres et au fait que les personnes sans-abri peuvent très vite être agacées par la longueur du questionnaire. Suivre ce dernier à la lettre fait donc courir le risque de n'obtenir que peu d'informations⁹. Si l'on comprend bien la double néces-

sité d'une telle consigne (les bénévoles de la NDLS ne sont pas des enquêteurs et enquêtrices professionnel-le-s et il est difficile d'envisager la passation d'un questionnaire à des personnes très désocialisées vivant dans la rue), la méthodologie de la NDLS trouve ici sa limite voire sa contradiction : réaliser un décompte et réaliser une enquête quantitative permettant une analyse des trajectoires des personnes sans-abri correspondent à des objectifs différents et difficilement compatibles.

3. Comment accompagner ces hésitations ? Préconisations

Si l'application stricte de la méthodologie d'enquête de décompte est difficile à respecter pour des bénévoles, la consigne d'« aller voir tout le monde » est essentielle à la fiabilité du dispositif d'enquête et son non-respect peut faire l'objet d'un travail d'amélioration.

En premier lieu, la formation des bénévoles nous semble fondamentale. Si la longueur de la vidéo qu'ils-elles doivent visionner en ligne (44' 11")¹⁰ en amont de l'opération de décompte peut les désinciter à se former, la densité de son contenu et ses ambiguïtés sont susceptibles de faire oublier le caractère primordial de cette consigne d'« aller voir tout le monde ». Nous avons vu en outre que ce support de formation (comme le discours des formateur-ric-e-s) pouvait manquer de clarté quant à la nécessité de dépasser les représentations sociales. Plus encore, on peut identifier dans la vidéo de formation un risque de reproduction de certaines idées reçues, notamment à travers la manière dont les personnes sans-abri s'y trouvent altérisées, à savoir représentées comme des « autres » qu'il ne faut pas déranger, avec qui le dialogue est souvent difficile et dont il est peut-être finalement préférable de se tenir à l'écart.

« Une fois la personne identifiée, évitez de l'approcher en surnombre : pas plus de deux enquêteurs, enquêtrices pour une personne seule. Et en cas de groupe, prenez garde à ne pas étouffer les personnes par votre présence. [...] Veillez à adapter votre position physique à celle de la personne. Ainsi, la distance et la hauteur sont rompues et votre échange en sera facilité. »

(Extrait de la vidéo de formation à destination des bénévoles, 18' 07")

Concernant le déroulé du décompte, il est nécessaire de souligner l'importance du rôle joué par les responsables d'équipes. Si l'expérience de la NDLS et la familiarité avec le secteur de l'intervention sociale ne protègent pas des représentations sociales menant au non-respect des consignes méthodologiques, le statut de responsable, lui, doit être appréhendé comme un outil efficace pour pallier ce biais. En n'accordant ce statut qu'à des personnes conscientes des enjeux méthodologiques des consignes et en mesure d'y faire adhérer les autres membres de l'équipe, il est possible de limiter fortement les effets pervers des représentations sociales.

« Avant cet échange [au sujet du fait d'aller ou non voir tout le monde, qui se conclut par la négative], Florence, cheffe d'équipe, avait tenté un timide « enfin normalement on est censé interroger tout le monde mais... » avant que sa voix ne se perde dans la discussion des bénévoles. » Ici Florence est bien consciente des consignes mais n'arrive pas à les imposer aux autres.

(Extrait du carnet de terrain de Paolo Renoux, Observation de la NDLS du 20 janvier 2022)

Adhérer aux consignes, en qualité de responsable d'équipe, sans être capable de les faire respecter est un problème de taille qui peut se résoudre en accordant à ce statut une place plus importante, qui découragera certaines personnes d'y candidater tout en renforçant l'autorité de ceux-celles qui l'auront fait. Décourager peut sembler dommage, surtout dans le cas d'un manque de participant-e-s, mais il faut être conscient-e que les chef-fe-s d'équipe ne peuvent imposer aux autres une marche à suivre si ils ou elles ne sont pas eux-elles-mêmes en mesure de l'appliquer.

9 Précisons que si le questionnaire complet n'est pas renseigné, des informations générales (âge approximatif, sexe) seront néanmoins recueillies et les personnes seront incluses dans le décompte.

10 https://www.youtube.com/watch?v=_UWz9dJP3As

« Un peu plus loin, nous croisons un homme visiblement sans-abri que j'aurais personnellement abordé sans aucun doute. Mon groupe, lui, semble l'éviter. Florence l'a évidemment remarqué, elle hésite et voudrait que l'on prenne les choses en mains : "Le monsieur là...". Tout le monde continue sa marche. »

(Extrait du carnet de terrain de Paolo Renoux, Observation de la NDLS du 20 janvier 2022)



© Sébastien Couffy

De ce fait, limiter davantage l'accès au statut de responsable d'équipe, en améliorant leur recrutement et leur formation, tout en renforçant leur autorité nous semble constituer une solution réaliste pour réduire fortement les effets négatifs des représentations sociales « ordinaires » sur l'opération de décompte.

Conclusion

En soulignant les effets des représentations sociales à l'égard des sans-abri sur le respect de la consigne d'un décompte statistique une nuit donnée (« aller voir tout le monde »), cette contribution a mis en lumière un biais important dans la mise en œuvre de l'opération de décompte qui représente un risque de sous-estimer le nombre de personnes sans-abri à Paris. Alors que d'autres biais, tels que le nombre non négligeable de mises à l'abri en amont de l'opération de décompte¹¹, l'« urgentisation » des politiques d'hébergement (Sempé, 2018) ou encore le déploiement de dispositifs exceptionnels d'hébergement pendant la période hivernale¹², sont souvent

évoqués, la question des représentations sociales des bénévoles n'est sans doute pas suffisamment traitée.

Nous proposons de renforcer le statut des responsables d'équipe afin d'imposer plus strictement les consignes méthodologiques de recueil en endiguant dès le départ les effets des représentations sociales « ordinaires » – sans oublier que ni l'expérience préalable de la NDLS ni la familiarité avec le secteur de l'intervention sociale ne protègent de celles-ci. Il nous semble également essentiel de mettre au cœur du dispositif d'enquête la consigne méthodologique d'« aller voir tout le monde » puisque cette dernière est fondamentale pour réaliser un décompte statistique fiable.

D'autres dispositifs, plus coûteux en termes humains et logistiques, pourraient également être envisagés. Aux États-Unis par exemple, un dispositif innovant a été mis en place pour estimer avec une relative précision la marge d'erreur des opérations de décompte des personnes sans-abri.

« Il s'agissait de placer de "faux" sans-domicile dans des périmètres préétablis de chaque ville sélectionnée. Comme les agents recenseurs exploraient les périmètres qui leur avaient été assignés, ils devaient rencontrer les "vrais" sans-domicile aussi bien que les "faux". [...] Comme les responsables de l'expérimentation savaient qui étaient les "faux" sans-domicile et dans quelle proportion ils se trouvaient, il ne leur restait plus qu'à soustraire les "faux" des "vrais". En effet, puisque les "faux" avaient été déployés dans des zones où les agents recenseurs étaient à la recherche des sans-domicile pendant que le décompte avait lieu, le nombre de "faux" sans-domicile effectivement dénombré permettait de voir à quel point le recensement effectué était exact. »
(Rubin et Wright, 1998, p. 44)

Sans aller jusqu'à concevoir un tel dispositif, ériger en règle cardinale la consigne méthodologique d'« aller voir tout le monde » et renforcer le rôle et la formation des responsables d'équipe tout en amé-

11 La cinquième édition de la Nuit de la Solidarité a eu lieu le lendemain de l'évacuation à Paris, le mercredi 19 janvier 2022, d'un camp rassemblant plus de 270 exilé-e-s situé sous le pont de Bercy. Ces dernier-e-s auraient pu, en tant que personnes sans-abri, être comptabilisé-e-s dans le cadre de l'opération de décompte parisienne.

12 Pour rappel, les dispositifs d'hébergement hivernaux permettent d'ouvrir des places supplémentaires temporaires au sein de structures d'hébergement pérennes ou habituellement non dédiées à l'accueil des personnes sans-abri.

liorant leur recrutement nous semble, pour résumer, deux solutions réalistes permettant d'améliorer la fiabilité du décompte.

Bibliographie

- ALPHERATZ, 2018, *Grammaire du français inclusif : littérature, philologie, linguistique*, Châteauroux, Éditions Vent solars, 433 p.
- BECK F., LEGLEYE S., SPILKA S., 2006, « L'alcoolisation des personnes sans domicile : remise en cause d'un stéréotype », *Économie et Statistique*, p. 131149.
- BESOZZI T., 2020, *Idées reçues sur les SDF : regard sur une réalité complexe*, Paris, Le Cavalier bleu éditions (Idées reçues), 147 p.
- BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat : anthropologie d'un habitat précaire*, 1^{re} éd, Paris, Presses universitaires de France (Collection « Partage du savoir »), 244 p.
- BRETHERTON J., 2017, « Reconsidering Gender in Homelessness », *European Journal of Homelessness*, 11, 1, p. 121.
- CASTEL R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard (L'espace du politique), 490 p.
- CHAUVIN P., PARIZOT I., 2005, *Santé et recours aux soins des populations vulnérables*, Paris, INSERM (Questions en santé publiques), 325 p.
- COULOMB L., 2018, *Enquête sur le soin des personnes sans domicile : entre malentendus et négociations*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes (Le sens social), 276 p.
- COURONNÉ J., LOISON-LERUSTE M., SARFATI F., 2016, « La Garantie jeunes en action - Usages du dispositif et parcours de jeunes - Rapports publics - La Documentation française », Centre d'études de l'emploi.
- DE LA ROCHÈRE B., 2003, « Les sans domicile ne sont pas coupés de l'emploi », *Insee Première*, 925.
- DEQUIRÉ A.-F., JOVELIN E., 2012, « Les jeunes sans domicile fixe face aux dispositifs d'accompagnement », *Informations sociales*, 169, 1, p. 126133.
- DIETRICH-RAGON P., 2011, *Le logement intolérable : habitants et pouvoirs publics face à l'insalubrité*, 1. ed, Paris, Presses universitaires de France (Le lien social), 321 p.
- DIETRICH-RAGON P., LOISON M., 2023, « Categorization, Selection, Displacement and Invisibilization. Housing and accommodation for the homeless in France », dans *International Handbook on Law, Policy and Homelessness*, Routledge International Handbooks.
- DIETRICH-RAGON P., REMILLON D., 2022, « Les usagers des services d'aide aux sans-domicile en 2001 et 2012 : des exclus du logement et de l'emploi ? », *Population*.
- DRIANT J.-C., LELIÈVRE M., 2018, « "Mal-logement, mal-logés". Rapport 2017-2018 de l'ONPES », ONPES.
- DRIHL, 2019, « Les personnes accueillies dans le dispositif hivernal en Île-de-France. Résultats de l'enquête 2018 "une nuit donnée" dans les structures de renfort hivernal ».
- FIRDION J.-M., 2005, « Les sans domicile : de qui est-il question? Problème de la définition », dans CHAUVIN P., PARIZOT I. (dirs.), *Santé et recours aux soins des populations vulnérables*, Paris, INSERM (Questions en santé publiques), p. 95104.
- FIRDION J.-M., 2006, « Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans-domicile », *Économie et Statistique*, p. 85114.
- FOUQUET A., RACK C., 1999, « Les femmes et les politiques d'emploi », *Travail, genre et sociétés*, 2, 2, p. 4770.
- GOFFMAN E., 2015, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, traduit par KIHM A.
- HADDAD R., 2016, *Manuel d'écriture inclusive. Faites progresser l'égalité femmes/hommes par votre manière d'écrire*, Paris, Mots-Clés.
- LOISON M., 2022, *Des femmes sans domicile invisibles ? Repenser la question SDF au prisme du genre*, Mémoire pour l'habilitation à diriger les recherches, Conservatoire National des Arts et Métiers.
- LOISON-LERUSTE M., 2014, *Habiter à côté des SDF*, L'Harmattan (Habitat et sociétés), 273 p.
- LOISON-LERUSTE M., ARNAUD M., ROULLIN B., 2015, « Les personnes de 50 ans ou plus utilisant des services d'hébergement et de distribution de repas pour sans-domicile », Rapport pour l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale, Paris, France, Équipe de recherche sur les inégalités sociales, Centre Maurice Halbwachs.

- LOISON-LERUSTE M., BRAUD R., 2022, « Le sans-abrisme au féminin. Quand les haltes pour femmes interrogent les dispositifs d'urgence sociale », *Travail, genre et société*, 47, p. 131147.
- LOISON-LERUSTE M., PERRIER G., NOÛS C., 2021, *Genre, langue et politique : le langage non sexiste en débats*, Paris, L'Harmattan.
- MARPSAT M., 1999, « Les apports réciproques des méthodes quantitatives et qualitatives : le cas particulier des enquêtes sur les personnes sans domicile », Documents de travail, INED, 79, p. 24.
- MARPSAT M., 2002, « Les plus de 50 ans utilisateurs des lieux de distribution de repas chauds ou des centres d'hébergement pour sans-domicile », *Gérontologie et société*, 25 / n° 102, 3, p. 167.
- MARPSAT M., FIRDION J.-M., 1996, « Devenir sans-domicile : ni fatalité ni hasard », *Population et Sociétés*, 313.
- MARPSAT M., FIRDION J.-M., 2000, *La rue et le foyer : une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, Travaux et documents de l'Ined, Paris, Institut national d'études démographiques ; Presses universitaires de France, 416 p.
- MARPSAT M., FRECHON I., 2016, « Placement dans l'enfance et précarité de la situation de logement », *Économie et Statistique*, 488489, p. 3768.
- MEMMI D., ARDUIN P., 2002, « L'affichage du corporel comme ruse du faible : les SDF parisiens », *Cahiers internationaux de sociologie*, 113, 2, p. 213.
- PERRIER G., ENGELI I., 2015, « Pourquoi les politiques publiques ont toutes quelque chose en elles de très genré », dans BOUSSAGUET L., JACQUOT S., RAVINET P., MULLER P. (dirs.), *Une French touch dans l'analyse des politiques publiques ?*, Paris, Presses de Sciences Po (Académique), p. 349376.
- PÉTONNET C., 2002, *On est tous dans le brouillard*, Paris, Ed. du C.T.H.S.
- PICHON P., 1992, « La manche, une activité routinière. Manières de faire », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, p. 147157.
- REEVE K., 2018, « Women and homelessness : putting gender back on the agenda », *People, Place and Policy Online*, 11, 3, p. 165174.
- RUBIN B.A., WRIGHT J., 1998, « Les sans-domicile aux États-Unis. Leçons tirées de quinze années de recherche », *Sociétés Contemporaines*, p. 3566.
- SEMPÉ M., 2018, « Le recul des CHRS : une étude historique du contexte institutionnel d'hébergement social et du fonctionnement des centres d'hébergement et de réinsertion ».
- VIENNOT É., 2017, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! : petite histoire des résistances de la langue française*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 142 p.
- WOLFF V., 2018, *La précarité en urgence : mobilisation des hospitaliers autour des sans-abri*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 317 p.
- YAOUANCQ F., DUÉE M., 2014a, « Les sans-domicile et l'emploi. Des emplois aussi fragiles que leurs conditions de vie », *Insee Première*, 1494.
- YAOUANCQ F., DUÉE M., 2014b, « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations », *France, portrait social*, Institut national d'études démographiques.
- YAOUANCQ F., LEBRÈRE A., MARPSAT M., RÉGNIER V., LEGLEYE S., QUAGLIA M., 2013, « L'hébergement des sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales », *Insee Première*, 1455.

Carnets de nuit de la solidarité : Croisement de regards sensibles sur un outil de dénombrement

Sophie Rouay-Lambert, maîtresse de conférences - Institut catholique de Paris (ICP)

Carnets de nuit de la solidarité

Il faut arrêter d'être dans le care. Avoir un logement ce n'est pas de la charité, c'est un droit ! (Parole de sans-abri, NDLS du 20 janvier 2022)

Journal, 2021 : phase exploratoire

Depuis deux ans, je participe au Comité scientifique de la Nuit de la Solidarité. Nous travaillons entre autres missions à la révision des modalités du recueil des données instauré depuis l'ouverture du dispositif en 2018. Les questionnaires et les documents supports à l'exercice distribués aux équipes ladite nuit font l'objet de discussions et de débats avant arbitrages. Pour établir, d'années en années, les subtils ajustements, nous nous basons sur l'expertise professionnelle de ses membres, sur les remontées d'expériences de terrain de la part des contributeur-ice-s et des acteur-ice-s rattaché-es au dispositif et/ou au Comité scientifique, ainsi que de la part des bénévoles via le questionnaire d'évaluation établi à l'issue de la NDLS. C'est donc par un croisement de regards entre expertises et expériences qu'évolue le dispositif.

Après ma première année complète d'exercice, un retour d'expérience sur les coulisses du dispositif maintenant rodé depuis 4 ans s'avérait bienvenu. Ce pas de côté sur l'outil a pour objectif d'alimenter les échanges éthiques et méthodologiques dans le cadre du Comité scientifique. C'est une approche d'observation participante de type ethnographique sur la mobilisation d'un outil statistique de décompte. Un regard « quali » sur un outil « quanti ».

La démarche a mobilisé une équipe d'une quinzaine d'étudiant-e-s en sciences sociales, volontaires, (déjà) formée au terrain et/ou sensibilisée au sujet du sans-

abrisme avant d'endosser le statut de bénévole pour la soirée. Cette contribution présente une synthèse du corpus des carnets d'observation de deux années consécutives de la NDLS. Rédigée à la manière d'un journal d'enquête, elle relate de manière chronologique les étapes du processus. Tout d'abord le constat, fréquent par ailleurs, d'un décalage entre théorie et pratique issue de ma propre expérience en 2021, puis l'élargissement du protocole de réflexivité lors de la NDLS de 2022 : les a priori des étudiant-e-s en amont, l'arrivée en mairie, la soirée, puis les retours a posteriori et leurs « préconisations »¹.

C'est dans l'intervalle entre la théorie et sa mise en pratique, autrement dit entre la conception d'un outil que l'on souhaiterait « idéal » et son utilisation concrète dans les « aléas du direct », que se situent et l'intérêt et la valeur de notre travail de chercheur. Les écarts tout comme les concordances renseignent sur la qualité de l'outil et la pertinence de ce qui en sera produit. Ma propre participation à la Nuit de la Solidarité l'hiver 2021 m'a permis de réfléchir autrement le dispositif et de contribuer de manière plus efficiente au Comité scientifique. Je ne m'attendais pas à autant d'apport. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé de réitérer l'exercice dans l'objectif de rédiger une contribution sur la méthodologie même du dispositif de recueil de données. Toutefois, je ne voulais pas limiter cet apport à ma seule réflexivité.

Préambule et protocole des coulisses

J'ai alors proposé aux coordinatrices du Comité scientifique de faire appel à des étudiant-e-s de sciences sociales que je connais dans le cadre mes fonctions d'enseignante-chercheuse à la FASSE-ICP. En décembre 2021, un appel à participation à la NDLS a été lancé aux étudiant-e-s de niveau Licence 2 à Master 2². Une trentaine a répondu. Début janvier,

1 Comme dernier item parmi les étapes d'observation et de prise de notes il leur a été demandé, en fin d'exercice et après un temps de prise de recul, de répondre à la question suivante : « Et si vous étiez en charge d'organiser la NDLS, que proposeriez-vous ?/ comment procéderiez-vous ? ».

2 Ce sont des étudiant-e-s de la Faculté de sciences sociales et économiques de l'Institut catholique de Paris, inscrit-e-s en licence (L2 et L3) pluridisciplinaire de Sociologie, Économie et Sciences Politique et qui suivent des TD de pratiques d'enquête et deux de mes cours (sociologie urbaine et sociologie de l'intégration et de l'exclusion) ; et d'autres inscrit-e-s en Master 1 et 2 « Solidarité et Transition durable » qui ont déjà une expérience de maraude ou d'engagement auprès de divers publics vulnérables.

deux réunions d'information et de formation/révision quant à la tenue du journal d'enquête ont été réalisées. Dès la validation de son inscription, chaque membre de l'équipe a reçu un carnet papier support d'écriture et tous ont téléchargé et pris connaissance des documents préparatoires au dispositif élaborés par la Ville. Entre les désistements dus au calendrier et à la contraction du virus, la moitié a finalement participé.

Les membres du groupe ont revêtu la double casquette de bénévole NDLS et d'observateur-ice au sein d'équipes réparties sur plusieurs arrondissements (18) du territoire parisien. Ils ont réalisé un travail très sérieux en totale concordance avec les consignes dispensées. Le corpus de qualité se constitue de 230 pages de texte manuscrit et de quelques croquis et dessins. Les styles narratifs oscillent entre écriture subjective (a priori et a posteriori), description factuelle (soirée) et objectivation (a posteriori et préconisations). L'équipe a ensuite participé à un retour collectif d'expériences en présence d'Alexandra Piesen, docteure en sociologie chargée d'étude à l'Observatoire social de la DSol et coordinatrice du Comité scientifique. Cet échange, très bien accueilli des deux parties et riche de premiers enseignements, a permis de « boucler le terrain » et de préciser les points à mettre en lumière³.

Déclinaisons sur la légitimité

Une des premières questions soulevées et réitérée par la suite a été celle de la légitimité, principalement, par rapport à l'ampleur et la nature de la tâche : *Qu'est-ce qu'on va bien pouvoir leur apporter ? On n'est encore qu'étudiants !* Mais également, dans une moindre mesure, celle de la Ville, sur le dénombrement même. À quoi ça sert puisqu'il y a encore des gens à la rue ? / Justement, ça leur permet de réfléchir pour résoudre le problème... s'en suivait un débat sur les coulisses des dispositifs de politiques publiques.

Si tous les membres du groupe sont de fait très intéressés à participer, c'est avec quelques appréhensions : une bonne partie se demande si elle va être à la hauteur de l'exercice, savoir manier le questionnaire, si leur savoir-être sera en adéquation avec les personnes sans-abri rencontrées, quelle va être leur place dans l'équipe et si leur rôle d'observateur-ice en plus de bénévole sera bien accepté. De l'importance d'exprimer ses a priori et représentations dès avant l'entrée sur un terrain. La lecture des carnets montre à quel point cette première étape d'écriture subjective a permis de poser et de désamorcer cer-

taines angoisses en vue de travailler leur posture une fois en situation et de prêter une meilleure attention au déroulement de la soirée.

La question de leur légitimité portait plus précisément sur : la professionnalisation (ils et elles n'ont que le statut d'étudiant-e-s), le savoir-être en présence de personne sans-abri (ils et elles ont conscience avoir de nombreuses représentations à déconstruire) et l'âge (leur parole est parfois peu écoutée face à certains adultes qui prennent le lead). Le manque présumé de légitimité s'accompagnait même chez certain-e-s d'entre elles et eux, novices, du sentiment de culpabilité : *"J'ai peur de déranger et qu'à travers la passation du questionnaire j'impose une figure sociologique que l'enquêté ne voudra pas forcément voir : moi j'ai un toit, correctement à manger et je serai habillée chaudement [...] je pense surtout que la culpabilité provoquée par mes privilèges ne rendra pas mon travail meilleur, au contraire, ça ne pourra que le desservir.* Il a fallu donc les rassurer, notamment en leur expliquant que d'autres bénévoles avaient moins d'expérience qu'elles et eux puisque totalement étranger-e-s au sujet.

Tel un renversement de statuts, les étudiant-e-s se posent de manière appuyée la question de leur légitime place dans l'équipe. Elle se décline sur la question de la bonne distance à adopter, tant physique (comment se placer en fonction des personnes sans-abri, du reste de l'équipe et du chef d'équipe), que morale (quand et comment prendre la parole, etc.). Si chacun a déjà une idée sur sa manière proactive ou passive de participer *in situ*, en fonction de ses compétences relationnelles présumées et de ses expériences (maraudes, distribution repas aux sans-abri, etc.), tous se fieront à la décision forcément bonne de chaque responsable d'équipe une fois sur le terrain, en espérant toutefois ne pas tomber dans l'autoritarisme ! *Normalement, dans un cadre de solidarité, la bienveillance règne.*

³ <https://www.icp.fr/a-propos-de-licp/actualites/quand-lengagement-solidaire-croise-la-mise-en-pratique-des-sciences-sociales>

La question de la légitimité revient également à posteriori en se déclinant cette fois sur des aspects plutôt d'ordre éthique par rapport au fait même d'avoir décompté des personnes sans-abri, une nuit donnée et dans ces conditions : *je me sentais illégitime d'interroger ainsi des personnes en vulnérabilité dans leur peu d'intimité sur des sujets sensibles ; la position d'être preneuse d'informations sans rien donner en retour m'a fortement gênée / Pourquoi est-ce que ce décompte n'est pas fait en même temps qu'une maraude ? Parce que là, on va interroger des gens sans leur apporter quelque chose en retour...* Ces interrogations déboucheront la plupart du temps sur des préconisations d'ajustement du protocole relatif à la formation préalable (en distancié et en présentiel) ainsi qu'au document d'accompagnement du questionnaire et sur le fait de donner quelque chose en échange. La symbolique du don/contre-don serait un sujet à mettre en discussion dans le cadre du Comité afin de mieux gérer la situation d'interaction avec les personnes rencontrées, qu'elles soient ou non sans situation de logement cette nuit-là.

Appréhensions et représentations des sans-abri

Comment vont-elles nous accueillir ? Vont-elles se sentir agressées ou insultées par le fait même de se faire « repérer » comme étant à la rue ? / J'ai peur de ne pas bien poser les questions et de froisser les gens interrogés...

Outre les contenus thématiques vus en cours avec les étudiant-e-s et à l'exception de trois d'entre elles et eux qui pratiquent déjà des maraudes – les membres du groupe connaissent les personnes sans-abri comme n'importe quel-le citoyen-e qui les croise au détour d'une rue, d'un métro ou d'un parc. Bien qu'ils manifestent une certaine sensibilité à leur égard ou au sujet, d'où leur participation à la NDLS, c'est un ensemble de représentations fantasmées sur les personnes sans-abri qui les habite et qu'il a fallu déconstruire : *j'ai peur de l'insécurité / Je crains d'avoir peur de parler aux sans-abri par réflexe, parce que c'est quelque chose qui ne me semble pas naturel / Ce n'est pas quelque chose d'habituel, c'est bête de penser comme ça parce qu'en soi, ce sont des personnes comme les autres / Je redoute certaines réactions surtout s'ils sont sous alcool ou drogues : quel accueil vont-elles nous faire ?*

Là encore le carnet est essentiel. Bien que les étudiant-e-s savaient leurs craintes en grande partie infondées, les avoir exprimées leur a permis de prendre la bonne distance le moment venu.

Des appréhensions par ailleurs plus subtiles ont été exprimées notamment sur les questions de l'aller : *j'ai peur de mal faire ou d'être mal à l'aise sur l'alter ego, vis-à-vis de personnes qui sont habituellement ignorées et ici sollicitées / Quelle attitude adopter au contact de personnes à la fois similaires à nous et complètement différentes en même temps ?* et sur la question de leur stigmatisation : *sur quels « critères » les aborder ? c'est insultant surtout si certaines essaient de dissimuler leur situation et notamment les femmes...* Il est important de rappeler ici que la consigne d'interroger « tout le monde » vise, en plus de l'enjeu du décompte du maximum de situations de sans-abrisme, de ne pas stigmatiser les gens que l'on interroge et de ne pas demander aux équipes de sélectionner des profils.

Les étudiant-e-s se sont donc posé-e-s de nombreuses questions sur le cadre dans lequel ces rencontres allaient se dérouler, à savoir sur le protocole et l'équipe : *Comment installer un climat de confiance ? J'ai peur qu'une situation se passe mal et que nous ne sachions que faire / Tous les bénévoles seront-ils animés d'une même « éthique de la conviction ? »...*

Détours sur le questionnaire

Tous et toutes ont souligné leurs craintes ou réserves quant à la longueur du questionnaire. Certain-e-s ont toutefois précisé que le Comité devait savoir ce qu'il faisait puis qu'il est constitué de professionnel-le-s et de sociologues. Ces remarques notées a priori ont été confirmées a posteriori, à l'issue de l'exercice de passation. Entre autres remarques, deux thèmes récurrents ressortent alliant forme et fond.

1) Pour certain-e-s, le questionnaire pouvait sembler trop rigide, et risquait de donner lieu à un interrogatoire, ce qui suscitait de l'appréhension. Il semble qu'au vu de ces éléments il faille insister sur la consigne, pourtant déjà prônée, de dérouler davantage le questionnaire comme une conversation. Peut-être faut-il ici réviser la méthode formulée en formation (s'adresser aux personnes en binôme avec une personne qui se concentre sur l'échange avec la personne sans-abri et pose les questions de manière fluide, sans suivre forcément l'ordre, en adaptant les formulations et une autre qui saisit au fur et à mesure les éléments de réponse sur le questionnaire) et ajuster l'outil guide de conversation. Exprimé par plusieurs d'entre elles et eux, ce thème de l'échange qui relève du rituel anthropologique pleinement intégré du don et du contre-don ou encore, dans un autre registre, des rites d'interaction⁴, reviendra dans leurs préconisations proposées en fin d'exercice. En effet, il semblerait que

⁴ Voir entre autres les travaux des interactionnistes symboliques, notamment ceux des précurseurs : Erving Goffman et Anselm Strauss.

la consigne qui est plutôt de s'appuyer sur le questionnaire comme support de conversation ne soit pas toujours bien perçue ni comprise.

2) Certaines questions leur ont semblé déplacées du fait du contexte de passation et du public visé : *j'ai l'impression constante de ne pas respecter les personnes interrogées* ; notamment les questions sur les raisons qui les ont conduits à Paris et à la rue, jugées bien trop intimes et qui conduisent à une explication longue inadaptée au temps court de passation du questionnaire. Ce dernier point illustre un des sujets sur lequel nous nous engageons régulièrement au sein du Comité à propos du questionnaire et comment nous le situons, entre trop ou pas assez quantitatif/qualitatif sur le niveau de détail des informations collectées, selon nos appartenances disciplinaires et institutionnelles et nos éthos.

Après l'exercice de passation, bien que la consigne n'ait pas été celle d'un remplissage strict et exhaustif et qu'il est « normal » de ne pas réussir à remplir tout le questionnaire, c'est davantage la quasi-impossibilité de remplir tout le questionnaire et/ou de suivre l'ordre des questions qui sera souligné : *c'était compliqué de garder l'attention du sans-abri tout en lisant les questions dans l'ordre...* Cette difficulté tient à des raisons très diverses : l'heure tardive (la plupart des personnes repérées dormaient déjà), au mode même de vie sans-abri (l'outil jugé peu adapté à la trame narrative et aux temporalités des publics sans-abri) ou encore, dans un autre registre, lié à un repérage à distance des personnes sans-abri sans interaction directe. Ce dernier point touche aux conditions mêmes d'exercice du protocole par une partie des équipes. Comme évoqué plus haut, le questionnaire est un support de conversation et l'ensemble de ses questions représente un idéal vers lequel tendre mais il est « normal » et dans tous les cas très fréquent de ne pas réussir à compléter le questionnaire dans sa globalité.

Ajustements et petits arrangements

L'équipe d'étudiant-e-s retire une très grande satisfaction de la NDLS à tous points de vue ; de l'expérience en soi, des rencontres avec les équipes de la mairie : *super ambiance ! (6)* et avec les personnes sans-abri, *j'ai trouvé que l'organisation était très efficace [...] notre équipe a plutôt bien fonctionné, nous étions tous à l'aise avec les gens de la rue, nous étions curieux et motivés* ; mais aussi de leur propre travail de passation et d'observation : *l'équipe était consciencieuse avec, tous, une expérience dans le social, ce qui a rassuré tout le monde / Bonne entente générale tout le monde sur même rang, bel esprit d'équipe / Bonne cohésion d'équipe, j'étais avec des gens expérimentés...*

Ils et elles ont trouvé l'exercice assez dense et difficile mais très formateur.

Pour la plupart, sauf exception, le déroulé de la soirée et la constitution des équipes étaient conformes à leurs représentations et attentes. Pour certain-e-s toutefois, les ajustements pratiques sur le terrain soulèvent des questionnements et des doutes quant à de possibles biais de recueil. Les exemples suivants ne valent que pour ce qu'ils sont : déviances ponctuelles/écarts ponctuels à la norme du protocole et/ou débordements exceptionnels de type individuel non généralisable à l'ensemble des équipes. Les quelques étudiant-e-s qui ont été confronté-e-s à certaines prises de décisions arbitraires et/ou attitudes jugées inadaptées de la part des autres membres de leur équipe (bénévoles et/ou des chef-fe-s d'équipe) en ont été gênés : *il y a des frictions au sein du groupe. C'est étonnant au vu du cadre de la mission : désaccord sur la façon de procéder, de faire le trajet, pas d'écoute des jeunes. Un des membres du groupe appelle les sans-abri des « clochards » [...] cela peut les heurter et leur donner moins envie de répondre aux questions.*

Les quelques écarts ont porté sur :

- 1) le repérage à distance des rues à parcourir ou non : il y a eu impasse sur certains coins de rue pour diverses raisons : comme certains sont originaires de l'arrondissement, ils connaissent et savent qu'il n'y a pas de place donc personne ; ou qu'en journée, ils n'ont jamais vu de sans-abri... ;
- 2) la sélection entre les personnes à intercepter/interroger ou non : il n'était pas possible rationnellement d'interroger tout le monde. Ce qui nous a ainsi amenés à faire du "profilage" or il est évident qu'il n'existe pas une seule façon d'être sans-abri / La manière d'aborder les gens a été dès le départ modelée par une vision stéréotypée du sans-abrisme / Un monsieur promène son chien dans un parc. On s'interroge : « *Est-ce qu'on va aller lui parler ?* » Peut-être qu'il semble en situation de rue mais en même temps il a une trottinette électrique. Le fait de posséder ce matériel semble faire pencher la balance. On n'ira pas parler à ce monsieur ce soir ;

- 3) intrusion dans la tente ou dans l'espace intime : les bénévoles se sont annoncés, pas de réponse. Le bénévole retraité s'est approché [sous une bâche transparente qui permettait de voir clairement] pour essayer d'évaluer son âge il m'a proposé de faire de même pour lui donner mon avis mais j'ai décliné [à propos d'un homme qui refuse de répondre au questionnaire mais qui échange longuement sur ses remontrances à l'égard des dispositifs associatifs et des services de la Ville] avec une autre bénévole, nous avons décidé de rester à l'écart car nous trouvions que quatre personnes près étaient déjà de trop. Cela faisait très « at-troupement » ;
- 4) parfois même le réveil des personnes sans-abri : la cheffe d'équipe s'est annoncée aux deux tentes, la bâche même chose. Pas de réponse. Le bénévole a insisté auprès des personnes sous la bâche. Une tête a fini par émerger. Il s'agissait d'un couple. Le bénévole était très près du couple voire au-dessus de la bâche.

Face à ce type de situations la casquette « sociologue » est mobilisée et les étudiant-e-s ajustent leur posture dans l'interaction avec le groupe. C'est dans ces situations concrètes de désaccord réprimé ou exprimé que s'exerce leur légitimité (âge, statut d'étudiant-e-s, non expert-e du sans-abrisme) jusqu'à parfois leur poser un cas de conscience : *donc il y avait un décalage entre mon expérience et un sentiment d'illégitimité*. Si certain-e-s ont tenté de se faire entendre, tous et toutes ne se sentaient pas de le faire et ont suivi le groupe. Pour cadrer au protocole, certain-e-s ont même opté pour une distance à la norme instaurée en nouvelle règle de la part du-de la chef-fe d'équipe.

Aborder tout le monde ?!

La crainte d'interroger une personne qui n'est pas sans-abri fait partie de quelques a priori notés en amont de l'exercice. C'est notamment sur la réaction et la conduite à tenir en tel cas que se focalise le présumé problème. Cette crainte ne se limite pas aux étudiant-e-s. Par conséquent, elle ne s'explique pas uniquement par des raisons de statut ou légitimité. Tel un risque pris dans la rencontre de l'autre (l'alter inconnu, étranger), elle semble bien plus essentiellement ancrée chez la plupart d'entre nous. À posteriori, on l'a vu, une partie non négligeable des équipes n'a pas interrogé tous les passant-e-s, préférant se baser sur sa (re) connaissance présumée juste des situations et profils de sans-abri :

La consigne était d'interroger chaque personne dans la rue mais les chef-fe-s d'équipe n'ont pas tant insisté sur la règle et ne le faisait pas systématiquement. J'étais très gênée par cette règle.

Toutefois lorsque l'exercice est pleinement réalisé, le retour d'expérience sur les réactions des passant-e-s non concerné-e-s par le fait d'être sans situation de logement entre en résonance avec d'autres contributions et apporte des pistes d'ajustements porteuses pour les prochaines éditions de la NDLS : *je tiens à préciser [...] que nous n'avons croisé aucune personne sans-abri. [...] Ce qui a été le plus frappant pour moi est la réaction des personnes à qui l'on demandait si elles avaient un logement. La [cheffe d'équipe] souhaitait que nous demandions à tout individu croisé s'il avait un logement pour la nuit. Nous avons donc demandé à toute personne que nous croisions.*

- *Je dirais que 1/3 a montré un étonnement face à cette question. Dans ce tiers, il y a eu des réactions d'amusement ou presque d'agacement car selon eux, ils ne ressemblaient pas à des personnes à la rue. Certains nous ont dit : « je n'ai pas la tête d'un clodo ! C'est évident je pense que j'ai un logement ! ».*
- *Un autre 1/3 ne nous a pas écouté parler jusqu'à la fin de notre phrase et partait sans même s'arrêter. Ces personnes croyaient que nous leur demandions un logement pour héberger quelqu'un. Elles nous répondaient : « Non, désolée » à la question « Avez-vous un logement pour ce soir ? ». Je pense que nos dossiers y sont pour quelque chose : les gens semblent penser que nous menons des questionnaires très long ou que nous demandons des fonds comme Amnesty, etc.*
- *Enfin, le troisième 1/3 était très bienveillant, nous souhaitait bon courage, et était souriant.*

Les étudiant-e-s qui n'ont pas grand-chose à redire sur la NDLS sont généralement celles et ceux pour lesquels le travail d'équipe a été le plus conforme au protocole. Il semblerait donc bien que les contours du recrutement des membres composant les équipes et dispensant les formations en amont constituent des points d'attention : malgré les outils mis en place en amont de la NDLS, le manque de formation en direct des bénévoles (depuis 2 ans) semble effectivement faire défaut, notamment sur le fait de pouvoir contrebalancer le « pouvoir » des chef-fe-s d'équipe et les biais liés à leur présumée connaissance des profils et du milieu du sans-abrisme. Comment accompagner au mieux les équipes largement composées de novices pour leur travail de terrain ? Sans aller jusqu'à « professionnaliser » davantage les bénévoles, il s'agit ici de poursuivre la réflexion sur les modalités de formation et d'ac-

compagnement des équipes lors de leur travail de terrain, tant sur l'interaction avec (toutes) les personnes rencontrées que sur le maniement de l'outil questionnaire.

Des pistes de réflexion pour 2023

Propositions estudiantines

Après avoir pris un recul de quelques jours sur la NDLS, une partie des étudiant-e-s a émis des propositions de préconisations. Cette dernière étape de projection faisait partie du cadre de travail initial que je leur avais proposé afin de boucler l'exercice : changer d'habit en fin d'exercice et endosser celui de concepteur d'un dispositif de politique publique : « *Et si vous deviez concevoir la NDLS, comment procéderiez-vous ?* ». Une bonne partie des recommandations croise les actions déjà réalisées par les équipes de la Ville ou fait l'objet de concertation au sein du Comité scientifique. Certaines autres ont été proposées sans connaître, de fait, toutes les coulisses du protocole et peuvent donc parfois sembler incongrues. Elles émanent quoi qu'il en soit de jeunes citoyennes et citoyens impliqué-e-s et sont davantage à prendre comme une confirmation ou un renforcement des décisions et actions déjà entreprises⁵.

1) Sur la préparation de la NDLS et les documents en amont :

- communication en amont de l'événement : solliciter les médias radio et l'affichage public ;

- information : focaliser davantage sur les retombées des décomptes des nuits précédentes en termes de réponse et de dispositifs mis en place (et pas uniquement sur les chiffres) ;

- l'avancement de l'heure : permettrait une plus grande adhésion de participants car le mot « nuit » découragerait certains qui penseraient l'événement trop long ; serait plus réaliste au regard des horaires ;

- envisager des vignettes vidéos plus courtes sur des thèmes repris de la vidéo existante qui explique bien les différents aspects de la NDLS ; exprimer une meilleure prise en compte de l'expérience et du relationnel des sans-abri et une plus grande diversité de situations en vue de

désamorcer les représentations faussées voire méprisantes...

2) Sur les ressources humaines :

- prévoir une formation entière et en direct de tout le groupe pour une meilleure cohésion, dialogue et niveau d'information en vue d'une meilleure organisation du groupe dans l'action ;

- pour les responsables d'équipe, renforcer le recours à des volontaires professionnels familiarisés du sujet ;

- engager davantage d'étudiants en sciences sociales, en psychologie ou en communication ;

- revoir le nombre d'équipe par secteurs en fonction de la disparité récurrente des sans-abri décomptés ;

- constituer des équipes de 4 personnes au plus pour ne pas être trop envahissant ou intrusif avec les personnes que l'on croise : aussi bien celles qui ont un logement que celles qui n'en n'ont pas ;

- composer des équipes mixtes : ne pas mettre que des femmes pour des questions de sentiments d'insécurité lorsqu'elles croisent des groupes d'homme ; le retour tard et seule dans la nuit peut s'avérer compliqué pour certaines (denier métro ou bus de nuit) ;

- porter une attention au biais des « habitués » qui pensent tout savoir et qui prennent le lead même s'ils ont le statut de bénévole, ainsi qu'au biais de ceux qui connaissent « leur » quartier.

Comme pour les préconisations relatives aux documents, un certain nombre de celles suggérées sur les ressources humaines sont déjà mises en œuvre comme un ajustement des compositions des équipes en fonction du nombre de personnes rencontrées sur le secteur l'année précédente et le fait de valoriser les équipes mixtes⁶.

5 Plusieurs d'entre elles existent déjà telles que communiquer en utilisant l'affichage public, contextualisation, rencontres autour des résultats, etc. Par ailleurs, l'heure de début du décompte fixée à 22 heures est au cœur du dispositif car elle permet de favoriser la rencontre des personnes sans-abri au moment où elles sont davantage sur leur lieu de sommeil, etc.

6 Concernant le nombre de personnes composant les équipes, en plus des membres inscrits, il y a toujours des bénévoles et responsables d'équipe surnuméraires pour remédier aux défections de dernière minute d'où la présence, mais assez peu fréquentes, dans certaines équipes de 5 à 6 personnes au lieu de 4 habituellement.

3) Sur la soirée même de la NDLS :

- commencer plus tôt pour un meilleur taux de réponse, car les personnes sont trop souvent déjà endormies ;

- arrêter tous les gens dans la rue pour les informer et les sensibiliser à la démarche permettrait d'entrer en contact avec tout le monde sans jugement de valeur et envisager le questionnaire en fonction des réponses ;

- prévoir des flyers (supports plus légers que le livret) avec des numéros d'urgence, des lieux destinés, en échange du simple prélèvement de l'information sans rien en retour (don/contre don) ; le flyer peut également être un média vis-à-vis des passants non SDF qui prendraient moins mal la demande ; le flyer en tant que média informatif rendrait la consigne « interroger tout le monde » plus confortable pour les équipes ;

- envisager une maraude : mettre en lien notre repérage et une maraude afin de répondre aux besoins (pas toujours) exprimés de personnes (don/contre don) et l'articuler juste après notre passage ;

- insister sur les règles liées à la préservation de l'intimité des personnes rencontrées : respect des espaces, comment les aborder, rendre l'échange plus convivial, proposer une boisson, ne pas réveiller les personnes.

Les propositions de préconisations mises en avant par les étudiant-e-s soulignent des actions ou interrogations déjà présentes. Ainsi, chaque année, l'heure de départ fixée à 22 heures est interrogée mais celle-ci a été pensée de façon à rencontrer les individus une fois ces derniers « sédentarisés » sur leur lieu de sommeil du soir.

4) Sur l'après soirée de la NDLS :

- faire un recensement l'été pour comparaison car il y a risque de sous-estimation du phénomène en le limitant à la période hivernale ;

- envisager un certificat ou un document officiel de participation valoriserait l'engagement et permettrait de recruter plus de bénévoles

- intégrer des sans-abri dans le Comité scientifique pour avoir leur avis sur l'événement.

Pistes d'échange plus général pour la prochaine NDLS

Il s'agit d'entendre ici, au-delà des mots d'étudiants avertis, la représentation partielle de la voix de citoyennes et de citoyens engagé-e-s et éclairé-e-s. Certains points seront de fait délaissés, d'autres feront l'objet de débat en vue, le cas échéant, d'ajustements. Au vu de la nature de l'exercice réflexif, il importait de porter à l'attention les quelques remontées de terrain de la NDLS 2022 réalisées par une équipe d'étudiant-e-s encadré-e-s et préparés en amont.

L'exercice s'est très bien déroulé dans son ensemble et les étudiant-e-s étaient très satisfait-e-s de l'expérience. Ils et elles en sont pleinement remercié-e-s ici⁷. Il serait tout à fait envisageable de la reproduire à plus grande échelle, non pas sur le sujet ici à l'origine de cette contribution, un retour réflexif sur la méthodologie *in situ*, mais sur d'autres aspects à définir, le cas échéant, avec le Comité scientifique. À plusieurs reprises par exemple a été évoqué avec les étudiant-e-s la possibilité d'envisager une équipe parallèle et conjointe à la NDLS composée de professionnel-l-e-s et d'étudiant-e-s en sciences sociales qui conduirait des entretiens de type discursif, avec les personnes sans-abri rencontrées lors de la NDLS qui souhaiteraient s'exprimer davantage sur leurs parcours et leur quotidien. Cette démarche parallèle permettrait de distinguer de manière plus confortable pour toutes les parties les méthodes d'enquête en vue de palier certains biais et frustrations : la démarche quantitative du dénombrement permettant d'« aller voir tout le monde » (questionnaire) d'un côté, la démarche qualitative sur des situations/parcours uniquement avec certain-e-s volontaires (entretien discursif).

Outre cette démarche qui, si elle s'avérait pertinente pour le Comité scientifique et la Ville, nécessiterait un protocole et des ressources humaines envisageables mais considérables, des points de vigilance ont été repérés. Parmi eux, les cinq suivants nous semblent particulièrement importants à souligner :

- la composition et la formation des équipes avec à leur tête une personne professionnelle du sujet (éthique et organisation), mais qui travaille sur ses représentations sociales ;

⁷ Je remercie vivement pour leur engagement et la tenue scrupuleuse de leur carnet d'enquête : Tam Boutaleb (M2), Olga Boutté (L2), Andréa Florencia (M2), Manon Gazeau (L2), Lyria-Carmen Lafosse (L2), Louis Latour (L3), Clémence Lermite (L3), Emma Lhopital (L2), Adrien Loustaunau (L2), Mathilde Méalet (M1), Léna Riou, (L2) ; Joseph de la Ruée (L2), Maud Tavoillot (L3), et Julia Zerovec (L3).



© Sébastien Couffy

- l'entrée effective en contact avec toutes les personnes rencontrées (éthique et représentations), mais avec une manière de faire revisitée, en fonction des situations et des contextes urbains (zones denses, désertes ou tendues) et des activités légales ou prohibées pratiquées (culturelles, ludiques, trafics), etc. ;
- le début et la fin de l'interaction avec les personnes sans-abri et surtout ne réveiller personne ! (éthique de l'échange) ;
- la proposition d'un nouveau média (de type flyer) qui permettrait l'interaction avec tout le monde (représentations et information), léger et en plusieurs langues ;
- l'articulation avec les associations pour des maraudes le soir même (don/contre-don).

Orientation bibliographique :

- Tout le numéro de la revue *Espaces et Sociétés* « L'observation et ses angles » n° 164-165, Erès, 2016.
- Pour un retour réflexif sur les méthodologies de recueil de données auprès des publics sans-abri et SDF :
- Sophie Rouay-Lambert , « Mobiliser le rapport aux espaces habités dans la reconstitution des parcours de vie SDF », Revue *Sociologies* « Penser l'espace en sociologie », 2016.
 - <https://doi.org/10.4000/sociologies.5478>

Nuit de la Solidarité à Paris et dans la Métropole du Grand Paris – retours d’expérience et enseignements croisés

Atelier Parisien d’Urbanisme (APUR)

Emilie Moreau (directrice d’études - APUR)

Chloé Hinnekint (chargée d’études - APUR)

Clément Boisseuil (chef de projets - APUR)

DANS LA NUIT du 20 au 21 janvier 2022, en parallèle de la cinquième édition à Paris, une première expérimentation de la Nuit de la Solidarité a été organisée par la Métropole du Grand Paris, associant neuf communes volontaires (Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Courbevoie, Gagny, Romainville, Rosny-sous-Bois, Rueil-Malmaison et Saint-Denis), près de 550 participants et une cinquantaine d’associations.¹ L’opération a été mutualisée dans huit des neuf communes avec la collecte habitations mobiles et sans-abri (HMSA) de l’Insee, collecte dans le cadre du recensement général de la population ayant lieu tous les cinq ans.

Cette méthode de décompte similaire à celle mise en œuvre à Paris depuis 2018 vise à objectiver le nombre de personnes sans-abri à l’échelle de plusieurs communes du Grand Paris, mieux connaître leurs lieux d’installation, leurs profils et leurs besoins, en vue d’adapter les politiques publiques en réponse. Au regard de l’intérêt des résultats issus de cette expérimentation et des retours des parties prenantes mobilisées, la Métropole du Grand Paris a décidé de reconduire l’opération en 2023.

Cette contribution revient sur les enseignements concernant la méthode de la Nuit de la Solidarité à partir de cette première édition métropolitaine. Elle prend appui sur l’analyse croisée des résultats des opérations conduites à Paris et dans les communes volontaires de la Métropole, ainsi que sur une série d’entretiens réalisés avec les communes volontaires et certains partenaires associatifs dans les communes sous forme de retours d’expérience.

Quels sont les apports et quels retours peut-on faire de l’adaptation de l’opération parisienne dans un contexte différent (densité, tissu urbain, amé-

nités...) ? Que nous apprend cette expérimentation pour consolider la méthode ? Des pistes de réflexion sont proposées en vue de l’élargissement territorial de l’opération à l’échelle de la Métropole du Grand Paris.

Adaptation de la méthode parisienne et organisation de l’opération métropolitaine

À l’initiative de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine, la Métropole du Grand Paris a apporté un soutien méthodologique et logistique à l’opération. L’expérimentation a rendu nécessaire la définition d’un pilotage partagé à plusieurs échelles (coordination métropolitaine, équipes projets communales, relais locaux) et la construction d’outils communs.

Cette première édition s’est appuyée sur la méthode mise en œuvre par la Ville de Paris qui a partagé ses outils et son expérience. Les principes de décompte définis pour Paris ont été conservés. Le questionnaire a été repris à l’identique. Les autres supports nécessaires à l’opération ont été adaptés : supports de formation, fiches solidarité, présentation des dispositifs à destination des personnes sans-abri, etc.

Les 9 communes volontaires se sont organisées pour mobiliser leurs services et les acteurs locaux pour pouvoir mettre en œuvre le décompte.

L’Atelier parisien d’urbanisme (APUR) qui participe à l’organisation et prend en charge l’exploitation des résultats de la Nuit de la Solidarité à Paris, a apporté un appui méthodologique aux communes. La réalisation des cartographies de décompte en particulier a pris appui sur l’expertise territoriale des agents communaux, leur estimation du nombre de personnes sans-abri potentiellement présentes

¹ Un premier test avait été réalisé sur un secteur de la Ville de Saint-Denis lors de la 4^e édition de la Nuit de la Solidarité en mars 2021. 12 personnes sans-abri avaient été décomptées sur ce secteur limitrophe de Paris.

et leur connaissance du terrain. Partant du découpage ou du regroupement d'IRIS, des secteurs de décompte ont été délimités afin d'être parcourus en 3 heures. La majorité des secteurs a été couverte à pied, certains en voiture. Peu d'équipes sont rentrées au-delà de minuit et tous les secteurs définis ont été couverts, hormis une partie d'un secteur de la commune de Courbevoie.

Plusieurs partenariats ont été mis en œuvre à l'échelle métropolitaine : avec les SIAO des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis pour la mise en place d'un système de signalement des urgences, avec certains opérateurs associatifs (Emmaüs, Aurore, France Terre d'Asile, Croix Rouge, Protection Civile...) faisant le relais avec les fédérations locales, avec la RATP pour couvrir les stations de métro, avec la SNCF pour les gares et avec l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (APHP) pour un décompte dans les salles d'attente de deux hôpitaux à Bobigny et Bondy.

Certains secteurs dits « spécifiques » ont pu être couverts grâce à des partenariats locaux avec les Offices publics de l'habitat d'Aubervilliers et de Bobigny, plusieurs parkings à Aubervilliers, Bobigny et Gagny, l'établissement public Paris la Défense pour les souterrains et la dalle de la Défense à Courbevoie, et la police municipale à Rueil-Malmaison pour couvrir la forêt.

L'opération a également permis d'envisager de nouvelles actions pour la suite. Des personnes rencontrées par les bénévoles lors de l'opération ont pu être revues par les services communaux et des maraudes ont été mises en place dans les jours qui ont suivi l'opération. Des travaux d'approfondissement de la connaissance ont été engagés, avec la réalisation d'une étude qualitative sur les personnes sans-abri installées sur le secteur de la Défense par exemple.

Une expérimentation invitante à certaines adaptations de la méthode dans le contexte métropolitain

La méthode de la Nuit de la Solidarité a montré son intérêt et ses apports à l'échelle de la Métropole. Elle a favorisé une couverture totale des espaces publics des neuf communes volontaires. Elle a permis de réaliser un décompte aussi exhaustif que possible du nombre de personnes sans-abri, bien que ce nombre soit toujours à considérer à minima compte tenu de stratégies d'invisibilisation possibles des personnes à la rue et de possibles situations échappant au décompte (personnes présentes dans des caves, des cages d'escalier ou des parkings privés non couverts cette année...).

L'expérimentation a permis d'identifier des personnes et des lieux d'installation jusque-là inconnus des services communaux. C'est le cas par exemple à Aubervilliers où des personnes non connues des services ont été rencontrées le long du canal de l'Ourcq, conduisant à l'intervention d'une maraude les jours suivants ou bien encore à Gagny où des personnes ont été rencontrées dans un véhicule. La méthodologie de la Nuit de la Solidarité permet une couverture très large d'un territoire à un instant donné, ce qui n'est pas rendu possible par les maraudes, soit parce que leur couverture territoriale est partielle, soit parce que leurs horaires diffèrent, pouvant entraîner des doubles-comptes ou au contraire occulter certaines situations.

Des adaptations sont néanmoins apparues nécessaires pour ancrer la méthode dans les contextes singuliers des communes participantes et des évolutions sont envisagées pour de prochaines éditions, dans la perspective d'une couverture plus complète du territoire métropolitain (modalités de couverture, fusion de secteurs, composition des équipes, nouveaux partenariats...).

Les communes, associations partenaires et bénévoles ont par exemple fait remonter la complexité des questionnaires, les jugeant trop longs et difficiles à administrer pour des bénévoles non aguerris. De même, la technicité des outils de décompte a été mentionnée, notamment la pertinence de distinguer les questionnaires personnes seules, couples et familles, et les fiches groupes au regard du nombre de personnes rencontrées dans les communes volontaires. Ces retours, qui s'expriment dans le cadre de l'opération parisienne également, sont régulièrement travaillés par le Comité scientifique de la Nuit de la Solidarité.

Comme pour Paris, les acteurs impliqués ont souligné que les choix méthodologiques qui encadrent la méthode de la Nuit de la Solidarité ont pu avoir un impact sur les résultats du décompte. L'horaire tardif de l'opération implique que de nombreuses personnes dorment et les acteurs s'interrogent sur la possibilité que certaines d'entre elles se soient installées dans des espaces isolés et privatifs pour y passer la nuit et aient donc été invisibilisées. De nouveaux partenariats pourraient être établis à partir de signalements dans des espaces privatifs (bailleurs sociaux voire privés, gestionnaires de parkings, hôpitaux hors APHP...) pour assurer une plus grande exhaustivité du décompte.

Par ailleurs, la Nuit de la Solidarité implique un déploiement important de moyens, notamment humains (agents communaux, bénévoles) qui a pu

sembler excessif dans certains contextes (aucune personne sans-abri connue par les acteurs locaux sur le territoire de la commune). Ainsi, en vue d'une couverture élargie du territoire de la Métropole, les partenaires suggèrent de limiter le nombre de secteurs de décompte et par conséquent d'adapter les moyens de déplacement durant la nuit. À partir de la connaissance de terrain des équipes des communes, des secteurs plus grands pourraient être couverts à vélo ou en voiture, notamment dans les quartiers où il n'y a pas ou peu de personnes (secteurs pavillonnaires ou zones d'activité par exemple).

En outre, dans le cas où seule une partie des 131 communes de la Métropole du Grand Paris se portent volontaires en 2023, un dispositif complémentaire pourrait être imaginé (par décompte simple ou en utilisant les résultats de la collecte habitations mobiles et sans-abris réalisée en 2022 par l'Insee ou encore par le rapprochement avec d'autres démarches comme la Nuit des Maraudeurs de la DRIHL) afin de disposer d'une estimation du nombre de personnes sans-abri couvrant l'intégralité du territoire métropolitain, en portant une attention particulière aux communes et secteurs limitrophes de Paris.

Des enseignements qui confortent les résultats parisiens et montrent certaines spécificités

487 personnes sans solution d'hébergement ont été rencontrées dans les neuf communes volontaires, dont 240 dans un campement de familles à Bobigny. Sur cet échantillon de communes qui ne correspond qu'à une fraction du territoire métropolitain, deux groupes de communes semblent se distinguer : d'une part, des villes comptant plus d'une soixantaine de personnes sans-abri ; d'autre part, certaines communes rassemblant moins d'une dizaine de personnes. Courbevoie se situe dans une position intermédiaire avec 29 personnes sans-abri décomptées, ce qui s'explique par la spécificité des parkings et souterrains de la dalle de la Défense.

Une certaine continuité territoriale a pu être observée, à travers une concentration des publics dans les communes ou secteurs les plus proches de Paris : Bobigny, Aubervilliers et Saint-Denis. La couverture élargie du territoire permettra de confirmer ce résultat d'une présence plus forte dans les secteurs en proximité immédiate du territoire parisien.

Si les profils des personnes interrogées et leurs réponses apparaissent proches de ceux constatés à Paris, certaines spécificités ressortent néanmoins dans les neuf communes et sont autant d'hypothèses que d'autres éditions devront confirmer. Il semble

que les personnes sans-abri interrogées dans ces communes aient de manière générale un moindre recours aux dispositifs de soutien et d'accompagnement dédié. Plus de six répondants sur dix ne disposent pas d'adresse de domiciliation (64 % dans la Métropole, 46 % à Paris). 70 % ne sont pas accompagnés par un travailleur social, contre 58 % à Paris. Les deux-tiers (66 %) des personnes interrogées ne se sont pas rendus dans un point de distribution alimentaire dans la semaine, contre 45 % à Paris.

Les échanges avec les communes et partenaires témoignent du fait que l'offre de soutien et d'accompagnement disponible apparaît plus importante à Paris que dans les communes ayant participé à l'expérimentation. Une absorption d'une partie des besoins non pourvus dans les communes de la Métropole par l'offre parisienne, ainsi qu'une moindre connaissance de certains dispositifs à destination des personnes sans-abri peuvent être des facteurs d'explication. Ces résultats seront à approfondir pour analyser d'éventuels besoins non couverts en termes d'offre et / ou un enjeu portant davantage sur la mise en visibilité de l'offre locale existante.

Au-delà du décompte, un événement solidaire

La mobilisation autour de l'opération représente un axe fort de la Nuit de la Solidarité au-delà du décompte en lui-même, notamment dans les communes comptant peu de personnes sans-abri : valorisation de l'engagement bénévole, actions de solidarité au niveau local, rencontre et échanges autour du sans-abrisme, renforcement des synergies locales...

Selon les retours d'expérience des communes, la composition mixte des équipes (élus, professionnels, associations, citoyens familiers ou non de l'action sociale) a permis de favoriser les échanges. Les bénévoles ont tous reçu une formation avant de partir sur le terrain, ce qui a contribué à les sensibiliser aux enjeux du sans-abrisme (déconstruction des stéréotypes, grands principes de « l'aller vers »...). Au sein des communes, l'organisation de l'opération a créé des synergies entre les services des communes (action sociale / recensement par exemple) et avec les associations.

Un désir d'engagement a été exprimé par différents acteurs souhaitant aller plus loin qu'un simple décompte. Un travail pourrait être conduit pour la mise en place de programmes d'activités solidaires le soir de l'opération dans chacune des communes, en s'inspirant du modèle parisien, valorisant l'engagement local des acteurs travaillant auprès des personnes sans-abri.

En miroir, dans le cadre de l'expérimentation métropolitaine, la quasi-totalité des communes volontaires a procédé à des opérations de distribution en parallèle (boissons chaudes, collations, couvertures et duvets dans certains cas, masques et gel hydroalcoolique). Ce principe d'une distribution pourrait être répliqué dans le cadre de l'opération parisienne.

L'importance d'appréhender le mal-logement en parallèle du décompte des personnes sans-abri

© Sébastien Couffy



L'expérimentation métropolitaine a de nouveau mis en avant l'importance de resituer le décompte du nombre de personnes sans-abri dans une perspective plus large. Lorsque les premiers résultats ont été diffusés, un décalage a été constaté entre le décompte de personnes se trouvant sans solution d'hébergement lors de la Nuit de la Solidarité et le ressenti des acteurs communaux et associatifs sur le public en errance avec lequel ils sont en contact au quotidien.

Les partenaires mobilisés lors de cette première édition se sont ainsi interrogés sur le champ de l'opération qui ne concerne que les personnes dormant à la rue ou dans des espaces impropres au sommeil le soir de l'enquête. Ils soulignent le besoin de le mettre en perspective avec le nombre de personnes présentes dans l'espace public durant la journée et hébergées le soir : dans des centres ou hôtels, des squats, des sous-locations surpeuplées, ou encore chez des tiers.

Compte tenu de ces questionnements et dans un contexte de promotion du « logement d'abord », il serait intéressant d'améliorer la connaissance des publics hébergés afin de pouvoir disposer d'une photographie plus exhaustive des publics sans domicile et plus largement des mal-logés. Cela semble d'autant plus important qu'à Paris, la diminution du nombre de personnes sans-abri s'observe dans un contexte de forte augmentation de l'offre d'hébergement, traduisant de manière globale une augmentation du nombre de personnes sans-domicile.

Les travaux existants permettent de souligner la diversité et les évolutions des publics sans-domicile ces dernières années : publics hébergés, personnes en squat ou chez des tiers... Une partie significative de ces travaux sont qualitatifs et les études quan-

titatives demeurent limitées en nombre. Par ailleurs, les données mobilisables sont pour certaines datées (enquête sans-domicile de l'Insee datant de 2012 et devant être reconduite en 2025), pour d'autres incomplètes (données de la DRIHL portant sur le nombre de places d'hébergement et non pas sur le nombre de personnes effectivement hébergées ; pas d'estimations précises sur le nombre de personnes hébergées chez des tiers ou en squat) ou insuffisamment fines du point de vue territorial (rapports nationaux comme celui de la Fondation Abbé Pierre publié chaque année ; traitements

issus de l'enquête nationale auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale – ES-DS – par exemple). Par ailleurs, depuis 2020, la mise en place d'un nouveau système d'information dans les SIAO a entraîné une rupture de séries dans les données disponibles sur les publics orientés. Ces données sont jugées peu fiables et un travail est en cours pour améliorer l'outil.

Conclusion

La première édition de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine a permis d'estimer le nombre de personnes sans solution d'hébergement la nuit du 20 au 21 janvier 2022 dans les neuf communes ayant participé à l'opération.

L'objectif est de prendre en compte les enseignements méthodologiques de cette expérimentation pour consolider la méthode et l'étendre à davantage de communes de la métropole. Plusieurs communes se sont d'ores et déjà déclarées intéressées par l'opération. Des échanges permettront de leur présenter la démarche et de proposer des modes de participation et des outils adaptés à leur situation.

Par ailleurs, une réflexion est à engager en vue d'une plus grande couverture des espaces de retrait, l'amélioration des décomptes des campements et la valorisation des engagements solidaires lors de la Nuit.

Les prochaines éditions de la Nuit de la Solidarité Parisienne et Métropolitaine, en visant une extension de plus en plus large du décompte, soulèveront également la question d'une intégration renforcée des deux opérations. Elles soulignent enfin le besoin de démarches d'études complémentaires concernant la variété des situations de mal-logement dans le Grand Paris.

La mutualisation de la collecte du recensement de la population des sans-abri avec celle de la Nuit de la Solidarité en janvier 2022

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

François Blin - chef-adjoint de la division du recensement de la population à la direction régionale de l'INSEE d'Île-de-France

Pauline Delance - responsable de la collecte du recensement de la population à la direction générale de l'INSEE

Sophie Destandau - cheffe de la division de l'organisation du recensement de la population et des relations extérieures à la direction générale de l'INSEE

Denis Rabadeux - chef de la division du recensement de la population à la direction régionale de l'INSEE d'Île-de-France

Le recensement de la population concerne toutes les personnes résidant en France, y compris les personnes sans-abri. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le recensement des personnes sans-abri a lieu une fois tous les cinq ans, les années se terminant en 1 et en 6. Exceptionnellement, en raison de la crise sanitaire, l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021 a été reportée en 2022 ; le cycle reprendra son cours habituel en 2026. Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement des personnes

sans-abri est réalisé la même année que le recensement des autres habitants.

Les enquêtes annuelles de recensement (EAR) sont organisées selon les dispositions des articles 156 et 157 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et de son principal décret d'application n° 2003-485 du 5 juin 2003. Elles sont organisées et contrôlées par l'INSEE et préparées et réalisées par les communes.

1. Le recensement des personnes sans-abri dans le cadre habituel

Le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 précise que le recensement des personnes sans-abri a lieu durant les **deux premiers jours de la collecte** des enquêtes de recensement soit en 2022 les 20 et 21 janvier en Métropole, à la Guadeloupe, la Martinique et en Guyane, et les 3 et 4 février à La Réunion et à Mayotte.

Le coordonnateur communal, formé par l'INSEE est le pilote du recensement de toutes les populations de sa commune.

Les personnes sans-abri ne peuvent être recensées à partir des autres collectes du recensement : logements, communautés, hôtels, habitations mobiles et bateliers.

Le recensement de la population des personnes sans-abri est réalisé en collaboration étroite entre **la commune, les services sociaux des communes et les structures associatives ou institutionnelles** (Secours populaire, Secours catholique, Emmaüs,

Armée du salut, Croix rouge, etc.) venant en aide à ces populations.

La préparation de l'opération consiste, entre les mois d'octobre et décembre précédant la collecte, à **identifier les lieux fréquentés par les personnes sans-abri** afin de faciliter le travail des agents recenseurs¹ au cours des deux premiers jours de collecte. En période de grand froid, la commune peut ouvrir des « abris » d'urgence (gymnase par exemple) ; les personnes qui y dorment doivent être recensées en tant que personnes sans-abri dans la mesure où ces abris ne sont ouverts qu'exceptionnellement (sans ces abris, les personnes dormiraient dans la rue).

Les agents recenseurs réalisent le recensement des personnes sans-abri. Ils peuvent être accompagnés sur le terrain d'une personne de l'équipe communale, d'un travailleur social ou d'un responsable d'association habitué à être en contact avec les personnes sans-abri et les gens du voyage. Ils suivent

¹ Agent recenseur : toute personne habilitée par la commune à effectuer la collecte du recensement de la population. Ces personnes sont nommées par arrêté municipal et disposent d'une carte officielle.

une **séquence spécifique de formation** sur le recensement des personnes sans-abri, assurée par l'INSEE.

Le découpage de la commune en secteurs géographiques ou zones de collecte identifiant les lieux fréquentés par les personnes sans-abri permet de garantir l'exhaustivité de l'enquête et sa qualité. **L'objectif est de n'oublier aucune personne sans-abri mais également de ne pas établir de double compte.** Des plans de ces zones de collecte sont également fournis aux agents recenseurs qui se rendent ensuite sur le terrain pour collecter les données auprès des personnes sans-abri.

Pour s'assurer sur le terrain que les personnes apparemment sans-abri séjournant dans la commune et rencontrées dans la rue entrent bien dans le champ du recensement des personnes sans-abri, l'agent recenseur leur pose la **question « où dormez-vous le plus souvent ces jours-ci ? »**. Si les personnes déclarent dormir dans un centre d'hébergement d'urgence, un hôtel social, un logement insalubre, un logement qu'elles squattent (ou dans une habitation de fortune) qui fait partie des adresses susceptibles d'être enquêtées ou qu'elles sont hébergées temporairement chez des proches au moment du recensement, elles ne peuvent pas être recensées au titre des personnes sans-abri. Par contre, si elles déclarent ne pas avoir d'hébergement pour dormir au moment du recensement, elles sont recensées comme personnes sans-abri.

La collecte ayant lieu sur deux jours et les personnes pouvant se déplacer au cours de la période de recensement, l'agent recenseur doit s'assurer que la personne n'a pas déjà été recensée par un autre agent recenseur (le matin, la veille, la nuit précédente...).

Le recensement des personnes sans-abri se fait avec des **questionnaires individuels papiers**, identiques à ceux utilisés pour la collecte papier dans les logements ordinaires. Compte tenu du délai de deux jours prévu par les textes réglementaires pour recenser ces populations, au lieu de procéder par dépôt-retrait des questionnaires comme effectué dans le recensement des occupants des résidences principales, l'agent recenseur s'efforce d'obtenir de la part des personnes recensées qu'elles renseignent les questionnaires lors de leur premier contact. Un remplissage par l'agent recenseur sous la dictée des personnes est également possible. Sur ce questionnaire papier à renseigner, doivent figurer au minimum un nom, le sexe et une indication de la date de naissance de la personne (au minimum l'année).

Les personnes sans-abri et les personnes résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune sont comptabilisées dans la **population municipale** de la commune (décret du 5 juin 2003, article 1) qui est diffusée sur le site www.insee.fr. Pour chaque commune, les décomptes issus notamment du recensement des personnes sans-abri et des occupants des habitations mobiles sont restitués par l'INSEE au maire de la commune.

2. Pourquoi une mutualisation de la collecte de l'enquête de recensement auprès des personnes sans-abri avec la Nuit de la Solidarité en 2022 ?

La Nuit de la Solidarité a **des objectifs similaires** à ceux du recensement de la population des sans-abri : dénombrer et recueillir des informations sociodémographiques. Elle repose sur une méthodologie proche.

Une première mutualisation de la collecte du recensement des personnes sans-abri de 2021 avec la Nuit de la Solidarité (NDLS) avait été envisagée avec la Ville de Paris². L'enquête du recensement de la population de 2021 ayant été reportée du fait des conditions sanitaires, cette mutualisation n'a pas pu avoir lieu.

En 2021, le ministre du logement a incité les communes de plus de 100 000 habitants à organiser une NDLS, en fixant la date du 20 janvier 2022, date de la collecte de personnes sans-abri du recensement de la population. En mai 2021, un **guide méthodologique « Nuit nationale de la solidarité – Compter pour agir »** a été rédigé par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement et l'INSEE, en s'appuyant sur l'expérience des villes ayant mis en œuvre une Nuit de la Solidarité et avec le concours particulier de la Ville de Paris.

Avant l'été 2021, l'INSEE a commencé à préparer l'enquête de recensement 2022 et notamment l'opération auprès des personnes sans-abri dans toutes les

² La Ville de Paris a organisé la première édition de la Nuit de la Solidarité en 2018.

grandes communes. Participant à la dynamique de la NDLS nationale, un certain nombre de grandes communes ont à ce moment-là manifesté leur intérêt pour réaliser une Nuit de la Solidarité en 2022.

L'INSEE a alors présenté au Comité du label du 2 juin 2021 **une proposition pour mutualiser les deux collectes** en s'appuyant sur **une charte rédigée par l'INSEE³ avec l'appui de la Ville de Paris et de l'INSEE Île-de-France, à signer par le maire**, proposition qui a été acceptée.

Au-delà des aspects de **mutualisation des coûts** pour la commune, la mutualisation de la collecte de la Nuit de la Solidarité avec le recensement des personnes sans-abri de l'INSEE recouvre plusieurs avantages :

- elle permet de ne pas solliciter deux fois les personnes sans-abri sur une même période ;
- elle permet de ne pas mobiliser les associations pour deux opérations similaires. Pour les deux opérations (recensement de la population et Nuit de la Solidarité), les communes doivent en effet faire appel au soutien des associations concernées par ce sujet et il ne serait pas acceptable de solliciter deux fois les mêmes acteurs pour deux opérations similaires à des dates proches ;
- cette mutualisation permet également de profiter d'une forte dynamique induite par la Nuit de la Solidarité avec les associations et de nombreux partenaires. L'organisation de la Nuit de la Solidarité est l'occasion d'engager des partenariats avec des opérateurs publics ou privés concernés (opérateurs de transports publics, gestionnaires de parking, hôpitaux...) qui facilitent l'accès aux lieux fréquentés par les personnes sans-abri ;
- par ailleurs, cette congruence des deux dispositifs permet de bénéficier d'agents recenseurs plus nombreux et parfois plus sensibilisés à ces problématiques. Les agents de terrain sont en général des personnes engagées dans la cause de la lutte contre le sans-abrisme et font alors preuve d'une implication importante pour participer au bon déroulement de l'opération ; leur nombre peut également être significativement supérieur au nombre d'agents recenseurs habituellement mobilisés ;

- cette mutualisation permet aussi de capitaliser l'expérience acquise. Lorsqu'une Nuit de la Solidarité est organisée régulièrement par une commune, une expérience peut être capitalisée et rendre l'opération plus efficace ;

- enfin, associer les deux dispositifs assure une certaine cohérence entre eux.

Toutefois, pour réaliser le recensement des personnes sans-abri, **les conditions de faisabilité et de réussite sont assez strictes :**

- il s'agit de respecter le cadre légal et réglementaire du recensement : date, confidentialité, questionnaires, formation ;
- il faut également s'assurer d'une organisation qui garantisse la qualité et la fiabilité des résultats produits : concepts mesurés, découpage du territoire, protocole d'interview ;
- ces conditions nécessitent également la mise en œuvre d'un protocole de contrôle par l'INSEE ;
- il y a une nécessité d'utiliser deux questionnaires différents. L'enquête Nuit de la Solidarité n'est pas une enquête de la statistique publique labellisée par le Comité du label. Il n'était donc pas possible de s'appuyer uniquement sur le questionnaire de la NDLS pour le recensement de la population.

Ainsi, la charte validée par le Comité du label précise les obligations pour la commune et les contrôles réalisés par l'INSEE. Cette charte devait être signée par le maire qui souhaitait mutualiser la collecte des deux opérations.

L'opération de mutualisation de la collecte des deux opérations ainsi que la charte ont été présentées à la **Commission nationale de l'évaluation du Recensement de la population (CNERP)** en octobre 2021.

³ L'INSEE au niveau national.

Les principaux éléments de la charte sont :

- ▣ la mutualisation des moyens humains,
- ▣ le périmètre de la mutualisation : la collecte,
- ▣ une date commune, les deux premiers jours de collecte du recensement de la population,
- ▣ un questionnaire INSEE et un questionnaire NDLS,
- ▣ la définition du champ de l'enquête, la nomination par arrêté des agents recenseurs,
- ▣ la formation des agents recenseurs (au minimum visionnage d'une vidéo INSEE),
- ▣ la collecte sur le terrain par les agents recenseurs,
- ▣ un protocole de collecte bien défini,
- ▣ un processus de contrôle par l'INSEE.

3. La mise en œuvre concrète de la mutualisation

Le contexte de mise en place

Début janvier 2022, les conditions sanitaires liées à la Covid 19 se sont fortement dégradées remettant en cause la réalisation de la NDLS dans certaines communes du territoire, et perturbant fortement les formations et le début de la collecte du recensement de la population de manière générale (désistements ou maladies des agents recenseurs, de bénévoles pour le recensement des personnes sans-abri, des coordonnateurs communaux, des superviseurs...).

Pour autant, **une vingtaine de communes (France entière) ayant signé la charte Insee** dont une dizaine de la Métropole de Grand Paris (MGP) : Paris, Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Courbevoie, Gagny, Romainville, Rueil-Malmaison et Saint-Denis **ont mutualisé la collecte des deux opérations, les communes franciliennes avec l'appui de la Ville de Paris.**

Une petite dizaine d'autres communes de la MGP s'étaient déclarées a priori intéressées, mais n'ont finalement pas donné suite pour des raisons diverses : délai d'organisation trop court, manque de moyens, etc. La plupart ne dénombreaient que très peu de personnes sans-abri lors de la dernière collecte en 2016, voire aucune.

Dans le cadre de cette mutualisation de la collecte avec une Nuit de la Solidarité, l'INSEE reste juridiquement responsable de l'opération de recensement des personnes sans-abri. Il était donc indispensable que **l'Institut soit présent sur le terrain et en mairie** pour contrôler le « bon » déroulement de l'opération et le respect du protocole décrit dans la charte INSEE signée par les communes.

Par ailleurs, il était pertinent, comme dans toute expérimentation, que **l'INSEE conseille en amont et accompagne dans la mise en œuvre les équipes communales et les bénévoles qui souhaitent participer à ces deux opérations conjointes.**

Au-delà de ces deux aspects, il était important de recueillir des éléments d'information concrets, tant sur l'organisation et les difficultés rencontrées que sur la qualité des données collectées.

Onze agents de l'INSEE⁴ ont ainsi participé aux différentes NDLS de la MGP au cours de la nuit du 20 au 21 janvier 2022 : six à Paris (Paris Centre, 15^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements, talus du périphérique), un à Aubervilliers, un à Saint-Denis, un à Bobigny, un à Bondy (préparation), Romainville (formation) et Gagny (terrain), un à Courbevoie et Rueil-Malmaison.

Ce fut, pour tous, **une expérience collaborative et humaine très enrichissante.**

Toutes les communes participantes se sont fortement impliquées dans l'organisation. L'INSEE Île-de-France les a accompagnées tout au long de la préparation. Plusieurs réunions se sont ainsi tenues avec le CASVP⁵

⁴ INSEE au niveau national, et INSEE Île-de-France.

⁵ Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

et l'APUR⁶ pour Paris. De nombreux échanges ont également eu lieu avec les huit autres communes de la MGP, principalement avec les CCAS⁷, en charge de la NDLS, et les équipes communales responsables du recensement de la population. L'APUR a par ailleurs, comme pour Paris, pris en charge le découpage territorial de ces huit communes.

L'ensemble des communes a respecté la charte INSEE et mis en place une organisation répondant aux exigences de la NDLS et de la mutualisation avec la collecte des personnes sans-abri du recensement de la population, tant sur le terrain qu'en QG. Cette rigueur est d'autant plus à souligner que les délais de mise en œuvre et de mobilisation des moyens nécessaires étaient très restreints. Quelques variations apparaissent toutefois, notamment dans la composition des équipes et les dispositifs annexes.

Focus sur quelques retours de terrain

À Paris (18^e, 19^e et 20^e), les équipes étaient constituées de 4 à 5 personnes avec un responsable issu du domaine social en général. Chaque équipe avait un numéro de téléphone à appeler pour signaler d'éventuels cas d'urgence (femme avec enfant en bas âge, enfants mineurs...). La Ville de Paris avait également mis à disposition des paniers repas et des chasubles pour les participants.

Le responsable d'équipe avait la qualité d'agent recenseur. À ce titre il était seul habilité à compléter les bulletins INSEE. Une fois le secteur parcouru, chaque équipe retournait au QG afin de remettre les questionnaires collectés. Deux personnes du QG effectuaient alors les vérifications avant de dissocier les questionnaires NDLS des bulletins INSEE et de les stocker en sécurité, comme le stipule le cadre juridique du recensement.

➔ **Dans la commune de Courbevoie (92)**, les équipes étaient quant à elles plus restreintes. Elles étaient constituées de 3 personnes dont un chef d'équipe de la Croix-Rouge, une personne réalisant des maraudes toute l'année et un volontaire. Les agents recenseurs n'ont pas été impliqués. Toute la commune de Courbevoie a été couverte.

➔ Comme à Courbevoie, à **Rueil-Malmaison (92)**, les équipes étaient constituées de 3 personnes volontaires mais cette fois-ci, ces dernières faisaient plus largement partie d'associations. Lors

des rencontres avec les personnes sans-abri, le chef d'équipe devait appeler le coordonnateur communal du recensement de la population ou son adjointe, qui se déplaçaient alors sur le terrain pour les recenser. Dans le cadre de ce terrain, un seul groupe de 6 jeunes ne parlant pas le français a été rencontré.

➔ Concernant le terrain sur la ville d'**Aubervilliers (93)**, qui était découpée en 11 secteurs, chaque équipe était constituée de 2 bénévoles, 2 agents recenseurs et un médiateur de nuit. Au QG de la mairie, il y avait également une équipe médicale et une voiture de la Ville dédiée pour faire une maraude à la demande des équipes sur le terrain (panier-repas, couverture et vêtements notamment). Les derniers retours des équipes ont eu lieu à 2 heures du matin. Au total, plus d'une soixantaine de personnes ont été mobilisées dans le cadre de cette opération. La Ville avait mis à disposition des paniers repas et des chasubles pour les participants.

➔ **La ville de Saint-Denis (93)** a choisi quant à elle de ne pas couvrir entièrement son périmètre par la NDLS. La mutualisation de la collecte des deux opérations (recensement de l'INSEE et NDLS) n'a donc pas pu se faire sur l'ensemble du territoire communal. De plus, les halls et les parkings n'étaient pas couverts par la NDLS. Compte tenu de l'heure tardive et du froid, et selon les retours du terrain, quelques sans-abri pouvaient y avoir trouvé refuge.

➔ **À Bondy (93)**, une réunion plénière en mairie a été organisée en début de soirée avant le départ sur le terrain. La formation vidéo a été complétée par la responsable du CCAS qui a beaucoup insisté sur la mutualisation des deux dispositifs cette année. Des paniers repas pour les équipes et les personnes sans-abri ont également été fournis. Un véhicule sanitaire d'urgence était réquisitionné pour d'éventuelles interventions. Les équipes étaient composées de la Croix-Rouge (chefs d'équipe) et d'agents recenseurs. La convocation, prévue tôt dans la soirée, n'a pas permis de respecter l'heure fixée pour le départ sur le terrain. Cet horaire (22 heures) est d'ailleurs jugé trop tardif par les responsables d'équipe car selon eux, beaucoup de personnes sans-abri sont déjà endormies à cette heure.

6 Atelier Parisien d'Urbanisme.

7 Centre Communal d'Action Sociale.

➔ À Romainville (93), la formation des volontaires s'est appuyée sur le visionnage de vidéos. Selon les retours du terrain, l'organisation générale s'est bien déroulée. Les chefs d'équipe étaient également agents recenseurs, et des bénévoles les accompagnaient au sein de leur équipe. L'ensemble était encadré par une ancienne responsable Emmaüs, travaillant désormais au CCAS.

➔ L'organisation de la mutualisation s'est également très bien concrétisée à Gagny (93), où deux QG ont été mis en place. Les chefs d'équipe étaient des agents communaux ou des responsables associatifs, accompagnés de bénévoles au sein de leur équipe. Le retour en QG des dernières équipes a eu lieu vers 1 heure 30 du matin.

4. Premiers enseignements issus de cette mutualisation

À Paris, comme dans les autres communes de la MGP, la mutualisation de la collecte des deux opérations est **une réussite à la hauteur des enjeux associés à cette opération**. Malgré quelques difficultés (tensions sur le recrutement des professionnels·les responsables d'équipes en raison du pic épidémique de janvier 2022, double passation de questionnaires, multiplicité des acteurs), les objectifs fixés sont atteints partout.

L'implication des communes a permis de mobiliser les moyens nécessaires à une NDLS. Malgré son coût, cette opération prend tout son sens dans les communes où de nombreuses personnes sans-abri sont comptabilisées : en tant que telle, par les informations qu'elle apporte, mais aussi en tant que levier dans le cadre de la mutualisation avec le recensement, cette dernière permet d'alléger la charge de l'équipe communale dédiée et surtout celle des agents recenseurs. Quand ceux-ci participent eux-mêmes à la NDLS, la mutualisation permet a minima de faciliter la collecte du recensement.

Dans les communes où peu de personnes sans-abri sont comptabilisées, la réalisation d'une NDLS est perçue comme la confirmation de cette faible présence. La mutualisation présente ainsi malgré tous les avantages déjà mentionnés.

La mutualisation présente aussi un réel intérêt pour l'INSEE, notamment en termes de qualité du recensement de ces personnes mais aussi de renforcement de sa collaboration avec les communes.

Au-delà du bilan de la métropole parisienne, le retour positif concerne également les autres villes et métropoles ayant réalisé la mutualisation des deux opérations de collecte en France. Globalement, la coopération locale entre les services des directions régionales de l'INSEE et les communes a bien fonctionné et a permis des échanges fructueux entre les institutions, malgré les quelques difficultés logistiques qui ont pu être signalées de manière ponctuelle. La participation active de l'INSEE, sous forme d'appui méthodologique à la démarche de NDLS nationale engagée par la Dihal a également été appréciée.

À cadre inchangé, il semble cependant difficile d'imaginer une extension de cette expérience à de nombreuses autres villes d'une même région, du fait du volume de moyens nécessaires aux accompagnements sur le terrain le soir de la collecte, en application du protocole imposé par la charte INSEE de mutualisation des deux opérations. Un bilan interne détaillé sera réalisé par l'INSEE pour instruire les conditions d'une éventuelle nouvelle mutualisation de la collecte de ces deux opérations lors du prochain recensement des personnes sans-abri dans les communes de plus de 10 000 habitants prévu en 2026.

Conclusion

C E RAPPORT TRADUIT la volonté de mettre en regard différents éléments d'analyse **qualitatifs et quantitatifs, dans une logique de complémentarité avec le traitement des données collectées durant le décompte. Il vise à contribuer à toujours mieux appréhender le public sans-abri, et ainsi à proposer des mises en perspective des chiffres disponibles, notamment au regard des innovations qui ont marqué cette 5^e édition de la NDLS.**

Les 3 axes autour desquels s'articulent les 9 contributions proposées, soulignent les grandes tendances qui sont ressorties de ces différentes réflexions.

Retour sur les principaux enseignements des différentes contributions

Dans le premier axe proposant un focus sur certains publics sans-abri, la première contribution produite par l'Observatoire social de la direction des Solidarités de la Ville de Paris et rédigée par Sidonie Tricaud et Alexandra Piesen, porte sur les « habitant-e-s » du bois de Vincennes. Dans celle-ci, les autrices insistent sur l'intérêt de réaliser une telle étude afin d'approfondir les données collectées lors de la NDLS sur cette zone géographique très spécifique, qui ne permettent pas d'appréhender de façon fine les spécificités de la population sans-abri qui y dort. La contribution permet également de revenir sur la méthodologie choisie pour aborder ce public singulier et les premiers éléments de profils que cette dernière a permis d'obtenir. Les « habitant-e-s » du bois de Vincennes semblent ainsi se caractériser par leur **grande hétérogénéité malgré des expériences de vie communes dans le bois** marquées par l'éloignement des structures d'aides, l'inhospitalité du bois et les difficultés d'organisation d'une vie en tente au regard des vols, de la violence et du manque d'intimité que cela induit.

La deuxième contribution, issue d'un travail de recherche mené par Olivier Peyroux et Juliette Bobeau de l'association Trajectoires, sur le parcours des familles migrantes en situation de rue, met en avant l'importance de la migration féminine ivoirienne parmi les familles à la rue à Paris. Face aux difficultés de régularisation rencontrées, ces femmes, souvent accompagnées d'enfants, ayant un parcours migratoire les ayant amenées à passer par les pays du Maghreb puis l'Italie ou l'Espagne, **mettent en**

place des « stratégies de débrouille » face à l'absence de perspective de régularisation. La stabilité permise par l'hébergement, et notamment les hébergements non institutionnels (tiers, squats) parfois plus pérennes, ou, le cas échéant, par les dispositifs d'aide, semble centrale malgré des parcours familiaux instables. Ces femmes, parfois en errance, sont souvent invisibilisées, ce qui renforce le risque d'exploitation auquel elles sont confrontées.

La contribution suivante de ce premier axe, proposée par Frédérique Doumat de la direction des Solidarités revient sur les pratiques de consommation et les mobilités des usager-e-s de drogues sur le territoire parisien et plus spécifiquement en lien avec le square situé porte de la Villette, zone de consommation de crack à ciel ouvert. À partir du recueil de l'expertise des professionnel-le-s interrogé-e-s appartenant à la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques ainsi qu'aux dispositifs CAARUD EGO et Assore de l'association AURORE, la contribution revient sur la **géographie spécifique du lieu de consommation fortement structuré et hiérarchisé, ce qui est une nouveauté depuis le déplacement de la population** consommatrice à porte de la Villette. La mise en place de solutions d'hébergement semble permettre une mise à l'abri de certain-e-s usager-e-s et une régulation de la consommation malgré les difficultés que cette consommation implique.

La dernière contribution de cet axe, proposée par Amandine Lebugle et Alice Mercier de l'Observatoire du Samu social de Paris, revient sur les usager-e-s du 115 et certaines caractéristiques qui les distinguent des personnes décomptées lors de la NDLS. En effet, **l'analyse des profils des personnes appelant le 115 donne à voir certaines spécificités** : le genre est plus également réparti entre hommes et femmes, ce sont moins des personnes isolées, et on y retrouve une plus grande part de familles et de groupes. En outre, pour un tiers d'entre elles, cette population n'a pas dormi dans un lieu parcouru lors du décompte de la NDLS à sa connaissance (si elle dormait, elle n'a pas pu mentionner avoir été décomptée). Ainsi, il ressort que seule une partie spécifique des personnes décomptées semble contacter le 115 et cela en raison de certains aspects de leur situation personnelle. De plus, les personnes appelant le 115 ont un suivi médical plus régulier, et disposent plus fréquemment d'une adresse de domiciliation. **Enfin, le recours au 115 semble for-**

tement corrélé à la possibilité d'avoir une place au sein de ce dispositif. Les personnes les moins à mêmes d'en obtenir une sont aussi celles qui appellent le moins le 115.

Le deuxième axe du rapport interroge les retours d'expériences des participant-e-s au dispositif de décompte de la Nuit de la Solidarité et permet de remettre en perspective la méthodologie déployée dans un objectif d'amélioration permanente, notamment en termes de formation des équipes.

Dans une première contribution proposée par la direction des Solidarités, Sidonie Tricaud, Marie Mallet et Alexandra Piesen analysent les réponses des participant-e-s de la NDLS à un questionnaire de retour d'expérience envoyé aux équipes de terrain après l'opération de 2022. Ces analyses témoignent de l'aspiration des participant-e-s à s'engager dans la NDLS pour des **raisons de solidarité et de participation à l'action publique** avec une **dynamique parisienne de l'engagement toujours forte** et un **renouvellement important des volontaires**. Les retours font état d'un **bilan global positif et des bonnes pratiques à pérenniser mais soulignent aussi la vigilance à apporter à la formation des équipes et à la communication en amont et en aval de l'opération.**

La deuxième contribution proposée par la chercheuse et les doctorant-es Marie Loison Leruste, Anne-Léa Bauquis, et Paolo Renoux, analyse les effets des représentations sociales sur le décompte des personnes sans-abri, en soulignant la manière dont ces dernières **peuvent influencer le comportement des bénévoles sur le terrain et ainsi rendre difficile l'application stricte des consignes méthodologiques du dispositif**. Les auteur-ices insistent notamment sur la persistance des représentations malgré la transformation des visages de l'exclusion. La préconisation formulée est alors de **renforcer le statut du responsable d'équipe** pour la conduite des équipes sur le terrain.

Enfin la dernière contribution de cet axe, rédigée par la chercheuse Sophie Rouay-Lambert, porte sur les retours d'expériences de plusieurs étudiant-e-s engagé-e-s dans la NDLS 2022 au titre de bénévoles et d'observateur-ices. Les différents points soulevés par les étudiant-e-s sont autant de **questionnements portés sur la légitimité ou l'illégitimité ressentie par les participant-e-s face à ce type d'opération, alimentée par les appréhensions et représentations que les étudiant-e-s ont pu se construire sur les personnes sans-abri**. La réalité du terrain, de l'équipe et le rapport à la consigne au sein de celle-ci permettent de remettre en perspective la méthodo-

logie et, là aussi, de **faire des préconisations sur sa mise en place et son optimisation** (horaire de passation, flyers d'information, certificat de participation, etc.).

Le troisième axe du rapport revient quant à lui sur les innovations de la NDLS 2022. Dans une première contribution proposée par Emilie Moraud ; Chloé Hinnekint et Clément Boisseuil de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), la première édition de la Nuit de la Solidarité à l'échelle métropolitaine est interrogée au prisme des adaptations méthodologiques et de l'organisation qu'elle a nécessité, ainsi qu'aux enseignements qu'elle a apportés. Ces derniers portent notamment sur **les spécificités du sans-abrisme métropolitain**, ouvrant la réflexion à une **adaptation encore plus poussée de la méthode parisienne**, en montrant l'importance d'une telle opération dans la **création d'une dynamique de synergie entre les acteur-ice-s** et ainsi la **nécessité d'appréhender le mal-logement de manière globale** dans une perspective de connaissance plus large que la seule population sans-abri.

La seconde contribution rédigée par Pauline Delance, Sophie Destandau, François Blin et Denis Rabadeux de l'INSEE propose quant à elle, une analyse de la démarche de mutualisation de la collecte du recensement de la population sans-abri avec celle de la NDLS 2022. **Cette mutualisation se justifie par des objectifs similaires, une méthodologie proche et rendue possible par la signature de la charte INSEE comprenant des conditions de faisabilité et de réussite assez strictes. La mise en œuvre de la mutualisation est considérée comme une réussite et a été une expérience collaborative humaine enrichissante.** Cependant, l'Insee pointe aussi l'**importance des moyens nécessaires à sa mise en place, à garder à l'esprit dans la perspective d'une extension de cette expérience à de nombreuses autres communes.**

En conclusion, plusieurs des analyses proposées reviennent sur l'hétérogénéité des situations que **le décompte de la NDLS peut recouvrir**. En effet, de multiples expériences de rue et de participation se rencontrent lors de la NDLS avec le décompte de 2 598 personnes sans-abri et la participation de plus de 2000 bénévoles. Si l'exploitation des données du décompte offre un premier niveau de connaissance déjà très riche de la réalité du sans-abrisme à Paris, les focus réalisés sur certains publics sans-abri ainsi que les expériences plurielles de la NDLS vécues par les bénévoles permettent d'illustrer **l'hétérogénéité des publics d'une part, et des expériences pratiques du terrain lors de l'opération d'autre part**. Aussi, ici sont soulevés les éclairages quali-

tatifs pouvant remettre en perspective les chiffres obtenus lors du décompte, afin d'approfondir la connaissance des publics décomptés.

Des contributions plurielles qui permettent de mieux appréhender le champ de la NDLS

Ces différentes contributions ont permis de **remettre en contexte les principaux résultats issus du décompte de la Nuit de la Solidarité 2022.**

L'hétérogénéité des profils des personnes sans-abri pose la question essentielle de la nécessaire adaptation des réponses qui leur sont apportées.

La population habitant le bois de Vincennes ainsi que celle usager-e-s de drogues constituent des exemples de cette nécessité. Il s'agit de garder à l'esprit qu'au sein même de ces populations caractérisées par un usage ou un lieu de vie spécifique, des différences se donnent à voir malgré certains éléments communs qui peuvent rapprocher les expériences de vie des individus comme l'expérience de l'inhospitalité du bois de Vincennes ou la consommation de drogue.

La mise en lumière de publics spécifiques de personnes sans-abri permet également de **réinterroger plus largement les pratiques de recours (dynamiques de recours au 115, adaptations des logiques des hébergements d'urgence, etc.) aux dispositifs de l'action sociale existants au regard de leur ancrage géographique et des effets de celui-ci sur ces mêmes pratiques.** Les éclairages qualitatifs des études réalisées permettent sur ce point, de donner une visibilité nouvelle sur les différents profils des personnes sans-abri décomptées. Ce qui n'est pas saisi par le biais des chiffres obtenus lors de la NDLS provenant du décompte et des questionnaires, peut être mis en lumière par des approches complémentaires permettant de renforcer le recueil d'éléments qualitatifs sur des espaces enquêtés.

Une approche qualitative de l'opération réalisée permet aussi de souligner des éléments de compréhension sur les pratiques des participant-e-s qui sont, autrement, potentiellement « écrasées » par l'aspect enveloppant et homogène de la méthodologie de l'opération. **Saisir les comportements individuels pouvant impacter la collecte des données permet de mettre en avant l'importance de la formation et des dynamiques collectives pour une bonne réalisation de l'opération.** Les différents retours d'expériences des participant-e-s ainsi que le focus réalisé sur l'impact des représentations sociales de ces dernier-e-s lors de la réalisation du décompte, ont mis en avant les possibles biais que cette opération peut comporter. **Les appréhensions liées à**

l'aller-vers des personnes sans-abri et à la présentation de soi, ainsi que les présupposés envers ce public et le sentiment d'illégitimité voire de timidité qui peut s'emparer des bénévoles et des professionnel-le-s, sont autant de points d'attention auxquels les formations en amont de la Nuit peuvent s'atteler. Cette réflexion sur le contenu, la forme et l'administration de celles-ci constitue un axe fort de travail du Comité scientifique.

Sont décrits ici **l'enjeu que sous-tendent la participation active des citoyen-ne-s, l'intérêt et les limites de celle-ci.** La méthodologie stricte de la NDLS semble tendre à réduire les différences d'expériences et de compétences entre les participant-e-s, les rendant tous et toutes capables de mener à bien l'opération. Or des différences de comportements et d'appréhensions de l'opération se donnent à voir dans les retours d'expériences, peuvent parfois être imputables aux expériences antérieures des participant-e-s. Une attention particulière est portée aux responsables d'équipe qui sont des professionnel-le-s de l'action sociale et/ou des personnes expérimentées de l'opération. Ces dernier-e-s sont d'une certaine manière garant-es de la « bonne » dynamique collective que l'équipe prend au cours du décompte, du respect des consignes de ses membres et du suivi strict de la méthodologie. L'opération de la NDLS étant une opération également citoyenne, **une attention particulière semble donc devoir être portée aux représentations sociales sur le sans-abrisme qui peuvent influencer le travail des équipes sur le terrain, mais aussi aux dynamiques de groupe qui peuvent émerger, ces dernières ayant un potentiel impact le déroulement de l'opération.**

Enfin, analyser les apports des dispositifs associés à l'édition 2022 de la Nuit de la Solidarité éclaire l'intérêt d'un tel dispositif et les possibilités pour que des opérations similaires soient mises en œuvre sur d'autres territoires. Les retours faits sur la première édition métropolitaine de la Nuit soulignent la plus-value de la mise en place d'un tel dispositif ainsi que les dynamiques entre partenaires et au sein de la société civile qu'une telle opération peut permettre. Outre des éléments de compréhension sur la population sans-abri de la Métropole, **l'ouverture du terrain de la NDLS à l'ensemble du territoire métropolitain a également permis l'émergence d'une réflexion accrue sur les possibilités d'adaptation du dispositif sur d'autres territoires ainsi que sur l'importance d'éclairer d'autres situations de sans-domicilisme et de mal-logement.**

La mutualisation de la collecte avec le recensement des personnes sans-abri de l'INSEE a également permis de montrer l'intérêt fort d'un tel dispositif mais également l'importance des moyens nécessaires pour qu'une telle opération soit réalisable. De plus, l'hétérogénéité des pratiques semble également être une réalité à l'échelle de la Métropole. **Cependant cette hétérogénéité semble nécessaire et même souhaitable au vu du caractère éminemment pluriel des communes regroupées dans celle-ci.** En outre, l'ambition des différent-e-s acteur-ice-s de l'action sociale d'avoir une **compréhension plus large des phénomènes de sans-domicilisme et de mal-logement semble nécessiter des démarches de connaissances complémentaires.**

Quelle mise en pratique pour les prochaines éditions ?

Les différentes contributions présentées plus haut mettent également en avant des **pistes de réflexions quant aux ajustements à mettre en œuvre pour les prochaines éditions.**

Une des principales pistes d'amélioration identifiée porte sur la durée et le contenu des formations proposées en amont et le soir de la NDLS. En effet, l'enquête retour d'expérience des bénévoles montre que la longueur des formations et la connaissance préalable de l'opération sont les principales raisons du non-suivi des formations. Aussi, les formations pourraient être allégées et recentrées sur certains points « clés ». D'une part, le déroulé « concret » de la NDLS pourra être présenté plus clairement afin de répondre aux éventuelles interrogations. D'autre part, l'accompagnement et la formation à « l'aller-vers » des participant-e-s pourront être renforcés.

En effet, **les retours d'expériences des bénévoles sur le terrain et la mise en œuvre concrète de la méthodologie par ces dernier-e-s (au vu des représentations sociales des un-es et des autres, des appréhensions possibles, des dynamiques de groupe mise en place, etc.) ont permis de mettre en lumière des aspects importants de la méthodologie de la NDLS à accompagner lors des formations et de la mise en œuvre de la NDLS. Outiller davantage la question de « l'aller-vers » et des représentations sociales sur le sans-abrisme semble essentiel pour tous et toutes les participant-e-s.** Un temps plus important lors des formations et le « jour j » pour mieux accompagner les questionnements et les appréhensions relatifs à cette opération pourra également être mis en place. Le déroulé de la soirée pourra également être repensé dans l'optique de laisser une plus grande part à l'instaura-

tion d'une dynamique d'équipe « positive » dans laquelle le ou la responsable d'équipe a une place centrale afin que l'ensemble des participant-e-s adhèrent à la méthodologie de la Nuit.

Un espace de réflexion à pérenniser

Aussi, le rapport des contributions du Comité scientifique entend proposer un espace de discussion autour des résultats de la Nuit de la Solidarité et plus largement, de la prise en charge des personnes sans-abri. Les analyses proposées gagnent à être établies sur un temps long. En effet, le caractère fluctuant de la population étudiée rend pertinent une prise de recul de plus long terme sur les pratiques des participant-e-s mais également sur les publics. La collectivité parisienne a renouvelé ses outils en lançant notamment une démarche d'observation des effets sociaux de la crise ainsi qu'une réflexion autour du plan « Logement d'abord » en lien avec l'APUR, la DRIHL et le Samu social dans l'objectif de mutualiser les connaissances des différents organismes sur le sujet du sans-domicilisme. En outre, si le présent rapport s'est attaché à certaines populations sur lequel le focus s'est fait, ainsi qu'aux retours d'expériences des bénévoles, le prochain rapport pourrait quant à lui revenir sur d'autres zones géographiques et profils de personnes sans-abri décomptées, ainsi que sur des enjeux méthodologiques renouvelés.

Les 9 contributions qui constituent ce rapport sont autant de « portes ouvertes » sur de futures réflexions tant quantitatives que qualitatives à porter sur les personnes sans-abri. Ces différentes contributions visent à **nourrir la réflexion et les politiques publiques à destination de ces dernières.** Ainsi, de futures contributions pourraient porter sur les différents « vécus » des situations de rue selon le profil de l'individu (genre, âge, configuration de rencontre, etc.), la **méthodologie utilisée** lors du décompte de la Nuit de la Solidarité (construction du questionnaire, formations, etc.), les **questionnements relatifs à l'occupation spatiale du territoire parisien** (occupation des espaces mais également interrogations autour des mobilités intra-muros mais également extra-muros), aux **stratégies de mobilités**, etc.

Autant de pistes de travail stimulantes, mais surtout nécessaires pour continuer de faire progresser la connaissance et la lutte contre le sans-abrisme.



© Sébastien Couffy